

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

L'idée de décolonisation dans la pensée et l'action de Pierre Bourgault
(1960-1970)

par
Gaston Côté

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)

juin 2007

© Gaston Côté, 2007



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'idée de décolonisation dans la pensée et l'action de Pierre Bourgault
(1960-1970)

présenté par :

Gaston Côté

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Denyse Baillargeon
présidente

Michèle Dagenais
directrice de recherche

Martin Pâquet
membre du jury

09 OCT. 2007

Résumé

Ce mémoire porte sur l'idée de décolonisation telle que développée chez Pierre Bourgault (1934-2003). Dans la foulée de la Révolution tranquille, Bourgault s'impose comme l'une des figures marquantes du mouvement indépendantiste. Selon lui, les Canadiens français forment une nation colonisée au sein de la fédération canadienne. C'est ainsi qu'il s'inspire et se réclame du mouvement de décolonisation en cours dans le monde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'aide du bagage conceptuel et lexical qui émerge de l'idée de décolonisation, Bourgault est en mesure d'exprimer le blocage de la société québécoise qu'il ressent et qu'il rejette. Cette conception du Québec devient un puissant moteur de son action. Par ailleurs, l'idée de décolonisation met à l'ordre du jour la question de l'indépendance nationale, ce qui permet à Bourgault d'appuyer la lutte qu'il mène. Enfin, l'idée lui permet de mobiliser les militants de l'option indépendantiste. En évoquant la Conquête de 1760 et la Confédération de 1867, Bourgault imprime un certain radicalisme politique à la démarche indépendantiste. La mobilisation qui s'ensuit s'ancre dans une vision colonialiste du parcours historique québécois : de la Conquête à nos jours, les Québécois ont vécu dans un système colonial qui déteint sur les sphères politique, économique, sociale et culturelle tout comme sur les perceptions et les comportements individuels. Ce mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre présente l'historiographie et la méthodologie de ce mémoire. Les chapitres suivants sont organisés chronologiquement. Le deuxième chapitre expose les premières années de l'engagement de Bourgault au sein du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN). Le troisième chapitre couvre les quatre années durant lesquelles Bourgault en assure la présidence et dirige l'action du RIN devenu parti politique. Finalement, le quatrième chapitre aborde la dissolution du RIN et le déclin de Bourgault à titre de figure incontournable du mouvement indépendantiste.

Mots clés

Décolonisation
Discours

Indépendance
Histoire
Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN)
Manifestation
Militantisme
Mémoire
Parti québécois
Québec

Abstract

This paper intends to address the concept of decolonization developed by Pierre Bourgault (1934-2003). As the Quiet Revolution unravels, Bourgault becomes one of the prominent figures of the independence movement in Québec. According to him, French Canadians form a colonized nation within the Canadian confederation. He is well inspired by and identifies with the decolonization movement in the aftermath of World War II. Relying on the conceptual and lexical culture that is emerging from the decolonization movement, Bourgault is capable of expressing the inhibition of the Québécois society which he feels and rejects. This conception of Quebec becomes a powerful driver for action. Moreover, whereas the decolonization movement has put on the political agenda the cause of national independence, the concept of decolonization makes it possible for Bourgault to endorse the battle he is leading. Finally, the concept enables him to mobilize supporters for the independence option. Bourgault imprints a certain political radicalism at the heart of the independence approach with regard to the British conquest and the 1867 Confederation. The mobilization which follows grounds itself in this perception of colonialism in the course of Québec history: From the Conquest to nowadays, the Québécois would have lived in a colonial system that has influenced political, economic, social, and cultural spheres as well as individual perceptions and behaviors. This paper is divided in four chapters. The first chapter sets out the historiography and the methodology of this paper. The second chapter sets out the first years of Bourgault's commitment within the Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN). The third covers the four years as Bourgault assumes the presidency and leads the RIN undertakings as a formal political party. Finally, the fourth chapter deals with the dissolution of the RIN and Bourgault's decline as an influential figure of the independence movement.

Key words

Activism
Decolonization

History
Independence
Memory
Parti Québécois
Québec
Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN).
Riot
Speech

Table des matières

Résumé	iii
Abstract	v
Liste des sigles employés dans le mémoire	ix
Remerciements	x
Introduction	1
Chapitre 1 : Historiographie et méthodologie	4
1.1 État de la recherche	4
<i>Pierre Bourgault</i>	8
1.2 Colonialisme et décolonisation	11
1.3 Hypothèses de recherche	21
1.4 Méthodologie et sources	25
Chapitre 2 : La Révolution québécoise : élaboration d'un discours et de moyens d'actions (1960-1963)	29
2.1 Origine et formation académique	29
<i>Études et travail</i>	29
2.2 Les débuts de l'engagement politique	33
<i>Un « nouveau monde »</i>	33
<i>Échange entre Bourgault et André Laurendeau</i>	37
2.3 Dire la Révolution	42
<i>Les premiers discours</i>	43
<i>Concilier théâtre et politique</i>	47
<i>La Révolution nationale</i>	48
2.4 Élaboration d'un programme de libération	53
<i>Élaboration d'un programme</i>	53
<i>Vers la lutte électorale</i>	56

Chapitre 3 : Le « président national » (1963-1968).....	62
3.1 Première phase : radicalisation	62
<i>Récupération du FLQ</i>	63
<i>Passer à l'action</i>	66
<i>La visite de la reine</i>	70
3.2 Deuxième phase : ralentissement	78
<i>Bourgault en campagne</i>	80
<i>La question sociale</i>	84
<i>Le problème de la langue</i>	86
3.3 Troisième phase : accélération	90
<i>La visite du Général de Gaulle</i>	92
<i>Le train de la Confédération</i>	95
<i>La crise scolaire et linguistique</i>	97
<i>La fête « nationale »</i>	100
 Chapitre 4 : Québec quitte ou double (1968-1970).....	 108
4.1 L'union des forces indépendantistes	108
<i>La dissolution du RIN</i>	111
4.2 À la recherche d'une place	115
4.3 Le Québec : l'une des dernières colonies?	120
 Conclusion générale.....	 126
 Bibliographie.....	 134
 Annexe : Entr' deux joints.....	 141

Liste des sigles employés dans le mémoire

ASIQ :	Action socialiste pour l'indépendance du Québec
FLQ :	Front de libération du Québec
MSA :	Mouvement souveraineté-association
PQ :	Parti québécois
PRQ :	Parti républicain du Québec
RN :	Ralliement national
RIN :	Rassemblement pour l'Indépendance nationale

Remerciements

Tout d'abord, je voudrais remercier ma directrice, Mme Michèle Dagenais. Son indéfectible soutien, sa grande disponibilité, ses commentaires et ses conseils toujours judicieux m'ont permis de réaliser plus d'un projet durant mes études au deuxième cycle et d'entrevoir le troisième cycle avec confiance. Grâce à ses qualités personnelles et à ses compétences de chercheur, elle sait susciter et cultiver la curiosité intellectuelle. Ce fut un privilège de travailler avec Mme Dagenais.

Un grand merci au Conseil canadien de recherche en sciences humaines (CRSH) pour son soutien financier durant l'année scolaire 2006-2007. Je voudrais également remercier Mme Denise Sicard, Mme Monique Quesnel et M. Jean-François Gagnon des Archives de la Société Radio-Canada de m'avoir généreusement ouvert leurs portes malgré les contraintes qu'occasionne la présence d'un étudiant dans leurs locaux. Merci à M. Stéphane Paquin et à M. Robert Comeau de m'avoir conforté dans le choix du sujet de recherche et d'avoir alimenté mes premières réflexions sur le projet alors que je complétais mon baccalauréat en histoire à l'UQÀM. Merci également à M. Pierre Renaud et à Mme Viviane Racette-d'Allemagne pour leur confiance à mon égard. Enfin, un grand merci à Paul Bousquet qui a généreusement assuré la traduction anglaise du résumé.

Pour terminer, je voudrais remercier ma conjointe, Geneviève Bessette. Sa grande patience, son appui constant et sa compréhension m'ont permis de mener ce projet de mémoire à terme. Je lui dédie ce mémoire.

Introduction

Les années soixante au Québec sont marquées par d'importantes transformations et par la rapidité de leur mise en place, dont le projet d'affirmation collective porté par les francophones. Les dirigeants politiques et les intellectuels québécois définissent désormais la nation dans son rapport à l'espace québécois plutôt que canadien. Le gouvernement provincial se voit attribuer un rôle d'État national et d'instrument pour l'émancipation des francophones. Le rythme et l'importance des transformations confèrent à cette période un sens particulier. Plusieurs débats ont opposé les historiens concernant la nature et la rapidité des transformations que l'on attribue à la Révolution tranquille. À tout le moins, ce que ces débats mettent en lumière est l'importance qu'a prise et que prend encore aujourd'hui cette période sur le plan identitaire.

À partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs colonies du Tiers-monde obtiennent leur indépendance. Associée aux mouvements de gauche, la décolonisation retient beaucoup l'attention sur la scène internationale. Au Québec, l'idée de décolonisation se développe à partir de la fin des années 1950 alors que des intellectuels établissent l'analogie entre le Québec et les colonies des empires britanniques et français : la société canadienne-française constituant une nation colonisée par l'empire britannique dont Ottawa aurait pris le relais. Or, le Québec des années soixante est une société démocratique dont le niveau de vie est nettement supérieur à celui des véritables colonies. De plus, les origines ethniques, la culture et la religion des Canadiens français les lient plus à l'Occident moderne, et plus particulièrement aux deux principales puissances impérialistes concernées par le mouvement de décolonisation que sont l'Angleterre et la France, qu'au Tiers-monde.

Alors que les réformes associées à la Révolution tranquille sont mises en place, une génération montante d'intellectuels nationalistes considère que la province de Québec possède toutes les conditions nécessaires pour devenir un État indépendant. Les courants indépendantistes structurés et les publications débattant de

l'indépendance et d'une situation coloniale au Québec se multiplient. C'est le cas du socialisant Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN), un groupe de pression qui se transforme en parti politique en 1963, et dont Pierre Bourgault assure la direction de 1964 jusqu'à la dissolution du parti en 1968. Le RIN se démarque par son militantisme poussé, ses manifestations populaires et ses assemblées de cuisine.

Durant les années 1960, tant au Québec que sur la scène internationale, se manifestent des mouvements de contestation. Insatisfaits de l'ordre social en place, des intellectuels militent en faveur d'un égalitarisme de gauche. À cette époque, l'idée de décolonisation est au centre du discours de la gauche indépendantiste québécoise qui s'inspire du mouvement de décolonisation en cours dans le monde, et pour qui lutte nationale et lutte des classes vont de pair. L'idée inspire également des nationalistes qui n'adhèrent pas nécessairement à la lutte des classes.

Orateur flamboyant, Bourgault est une figure de proue du mouvement indépendantiste québécois des années 1960. Il représente un cas particulier puisque sous sa présidence les manifestations des militants s'intensifient et se radicalisent. Par conséquent, une analyse de l'entreprise discursive de Bourgault, qui s'abreuvait abondamment au discours de décolonisation, s'impose.

Militant dévoué, Pierre Bourgault aurait prononcé au-delà de 3 000 discours. Tout d'abord comédien, il devient en quelques mois l'orateur désigné du RIN en raison de son éloquence et de la pureté de sa langue. Lors de ses discours, il évoque souvent dramatiquement et parfois avec lyrisme la Conquête et décrit le peuple québécois ou canadien-français comme une nation conquise et colonisée. Puis, il établit un parallèle avec d'autres peuples colonisés dans le monde qui ont connu la même situation et pris en main leur destinée.

Durant les quarante ans séparant son arrivée sur la scène politique en 1960 et son décès en 2003, Bourgault n'a jamais cessé de se prononcer sur les grands enjeux qui ont secoué la société québécoise. Pourtant, il n'a jamais fait partie d'un

gouvernement ni même réussi à se faire élire dans un comté. Son ascendant sur les souverainistes tient au rôle d'orateur de l'indépendance qu'il a joué surtout dans les années soixante. Malgré son importance pour le mouvement souverainiste, il n'existe pas d'analyse historique de son discours.

Ce mémoire a pour objectif de baliser une première réflexion sur la pensée de Bourgault et son action. Un premier survol analytique a permis de repérer qu'un thème paraît particulièrement porteur dans ce cadre, soit, l'idée de décolonisation. Puis, ce thème a semblé entretenir certaines articulations avec la mémoire. C'est pourquoi ce mémoire porte sur l'idée décolonisation telle que développée chez Pierre Bourgault durant les années soixante. Comment et pourquoi Bourgault brandit-il l'idée de décolonisation pour servir le projet d'affirmation collective présent au sein de la société québécoise?

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre expose le contexte historiographique ainsi que la méthodologie du mémoire. Les trois chapitres suivants présentent chronologiquement les années de militantisme de Bourgault de 1960 à 1970. Cette organisation permet de mieux comprendre l'action de Bourgault et son évolution en la plaçant en contexte. Cette décennie se subdivise en trois périodes correspondant aux trois chapitres. De 1960 à 1963, Bourgault s'imprègne de l'idée de décolonisation et sa conviction s'affirme. Pendant que le RIN enrichit son indépendantisme d'un programme social et qu'il devient parti politique, Bourgault trouve son rôle au sein du RIN, celui d'orateur. Au cours de la deuxième période, de 1963 à 1968, Bourgault accède à la présidence du RIN et l'entraîne dans un militantisme intense et plus radical. Il tente de prouver à travers son action, l'existence du colonialisme au Québec. La dernière période, de 1968 à 1970, se caractérise par le déclin progressif de Bourgault comme leader du mouvement indépendantiste.

Chapitre 1 : Historiographie et méthodologie

Avant de poursuivre la réflexion, il convient de situer le sujet de recherche dans son contexte historiographique. L'idée de décolonisation au Québec a suscité un certain intérêt à travers l'étude générale de la gauche québécoise. En revanche, Pierre Bourgault n'a pas fait l'objet d'analyse historique. Ce chapitre présente aussi la méthodologie employée et les sources utilisées.

1.1 État de la recherche

L'idée de décolonisation a été étudiée par quelques chercheurs depuis les années 1970. Plusieurs ont adopté un angle marxiste et abordé l'idée à travers l'étude générale de la gauche. Mais le manque de recul de ces travaux empêche toute réflexion objective sur l'idée de décolonisation au Québec. D'autre part, ces travaux donnent à penser que seule la gauche au Québec s'est inspirée du mouvement de décolonisation. On peut placer dans cette catégorie les travaux de Roch Denis, Luc Racine, Gilles Bourque et Gilles Dostaler¹. Ces auteurs engagés et acteurs de la gauche québécoise des années soixante insistent sur la nécessité de lier socialisme et indépendance pour mener à une décolonisation du Québec.

D'autres chercheurs abordent l'idée avec un peu plus de distance et sont davantage en mesure de percevoir le caractère construit de l'idée au Québec. Ainsi, Carole Pagé amorce l'étude de l'application de l'idée de décolonisation à la question

¹ Roch Denis, *Luttes des classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, 601 p. ; Roch Denis et Luc Racine, « La conjoncture politique québécoise depuis 1960 », *Socialisme québécois*, no 21-22 (avril 1971), p. 17-78; Gilles Bourque et Gilles Dostaler, *Socialisme et indépendance*, Montréal, Boréal Express, 1980, 223 p.; Gilles Bourque, *L'État capitaliste et la question nationale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1977, 384 p.; Gilles Bourque et Anne Légaré, *Le Québec, la question nationale*, Paris, Maspero, 1979, 232 p. Voir également Henry Milner et Sheilagh H. Milner, *The Decolonization of Quebec*, Toronto, McClelland & Stewart, 1973, 257 p. et Bernard Mataigne, *Le mouvement socialiste au Québec 1965-1970*, Mémoire de M.A. (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1979, 133 p.

nationale québécoise². À travers l'analyse de trois revues - *Laurentie*, *La Revue socialiste*, et *Parti pris* - Pagé montre que des intellectuels, de gauche et de droite, font des liens entre les mouvements de décolonisation et l'existence d'une situation coloniale au Québec. *Laurentie* retient essentiellement la dimension nationaliste des luttes de décolonisation pour justifier les aspirations nationalistes du Québec. Tandis que pour *La Revue socialiste* et *Parti pris*, le rapprochement a une signification intrinsèque et l'analogie est sérieusement motivée. Le caractère national des luttes de décolonisation dans le monde vient appuyer le nationalisme québécois et la décolonisation est perçue comme un phénomène de gauche et, selon Pagé, le néo-nationalisme québécois de la Révolution tranquille est un nationalisme progressiste.

Marthe-Francine Tremblay réalise une analyse comparée du discours des intellectuels québécois qui ont collaboré à *Cité Libre*, *Liberté*, *Maintenant* et *Parti pris* entre 1950 et 1975 dans laquelle elle expose l'attachement des intellectuels aux thèmes du mouvement de libération dans le monde³. Selon Tremblay, durant les années cinquante, les intellectuels considèrent la société québécoise comme colonisée par le pouvoir clérical et par sa propre volonté d'imitation de la culture traditionnelle française. Graduellement, les intellectuels affirment se décoloniser du cléricalisme et de sa culture séculaire.

À travers l'étude de l'influence de la guerre d'Algérie sur les médias québécois francophones et anglophones, Magali Deleuze montre que les nationalistes québécois de plusieurs horizons utilisaient le cas algérien à titre comparatif et pour justifier l'indépendantisme⁴. La guerre d'Algérie représente l'élément déclencheur de la progression de l'analogie entre les colonies et le Québec. De 1954 à 1957, les Québécois assistent à la guerre en spectateurs désengagés. De 1958 à 1960, plusieurs

² Carole Pagé, *Décolonisation et question nationale québécoise*, Mémoire de M.A. (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1978, 154 p.

³ Marthe-Francine Tremblay, *Culture colonisée et ethnocentrisme*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1983, 333 p.

⁴ Magali Deleuze, *L'une et l'autre indépendance : 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie*, Outremont, Point de fuite, 2001, 229 p. Cet ouvrage est tiré de sa thèse de doctorat, *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie, 1954-1964*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1999, 293 p.

intellectuels québécois commencent à appuyer les Algériens. Les nationalistes québécois analysent l'événement comme une lutte de décolonisation et l'utilisent comme comparaison dans le discours sur le colonialisme au Québec. Puis, de 1961 à 1964, les opinions déjà présentes dans la période précédente se polarisent entre partisans et opposants de l'analogie. Avec la fin de la guerre d'Algérie en 1962, le débat embrase le milieu intellectuel. Les néolibéraux et les anglophones refusent l'analogie tandis que les nationalistes, de la *Revue socialiste* à l'*Action nationale*, la soutiennent en la poussant plus ou moins. Deleuze met ainsi en lumière le long travail de réflexion sur la société québécoise appliquée à la question algérienne. Pour Deleuze, c'est Raoul Roy, fondateur de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (ASIQ), qui pousse l'analogie le plus loin. Les Algériens et les Québécois formant des colonies opprimées, les insurgés algériens et les indépendantistes québécois luttent pour une cause commune.

De récentes études abordent l'idée de décolonisation dans la pensée d'un acteur politique spécifique. Selon Éric Bouchard, qui a produit un mémoire sur Raymond Barbeau, ce dernier serait à la source du mouvement indépendantiste d'après-guerre⁵. Barbeau juge la nation canadienne-française comme profondément colonisée sur les plans politique, économique et intellectuel. Il préconise une libération politique et économique par l'établissement d'un nouvel État canadien-français indépendant et corporatiste : la Laurentie. Barbeau expose et défend sa doctrine en appuyant sa démonstration sur le principe du droit des peuples à l'autodétermination. Pour attirer les jeunes, il utilise l'argumentaire de la décolonisation tandis que pour les traditionalistes, il insiste sur les droits reconnus au Canada français par l'histoire constitutionnelle. Dans son mémoire, Bouchard identifie les échos des thèses de l'école historique de Montréal dans les idées de Barbeau.

⁵ Éric Bouchard, *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1997, 219 p.

Dans son étude la pensée de Raoul Roy, Mathieu Lapointe explique que le discours de celui-ci fusionne nationalisme et socialisme autour de l'idée de décolonisation⁶. Roy critique le socialisme orthodoxe, privilégiant un socialisme approprié aux besoins spécifiques des Canadiens français qui sont non seulement prolétariés, mais aussi colonisés. Cette colonisation légitime l'indépendance : Roy et ses collaborateurs s'appliquent à le montrer sur les plans économique, démographique, politique et culturel. Selon Lapointe, l'application du discours de décolonisation au cas québécois est possible en grande partie en utilisant les thèses de l'école historique de Montréal et en faisant une comparaison socio-économique entre anglophones et francophones⁷.

Le mémoire de Nicolas Harvey sur l'appropriation de l'« idéologie anticoloniale » par le cofondateur du RIN André d'Allemagne et son application au cas québécois poursuit dans la même direction⁸. Selon Harvey, d'Allemagne affirmait que le Québec était une colonie pour faire entrer le Québec dans le mouvement mondial de décolonisation. Harvey recherche les similitudes entre le modèle colonial de d'Allemagne et ceux de Frantz Fanon et d'Albert Memmi. L'analogie est favorisée, là aussi, par l'utilisation de l'histoire. Comme il y a eu conquête militaire, il est possible pour d'Allemagne de faire des comparaisons avec la conquête de l'Afrique. La Confédération légitime chez d'Allemagne la domination et instaure un régime colonial reposant sur la constitution et le droit⁹. Ce modèle le rapproche de ceux de Fanon et de Memmi en ce qui a trait à la dévalorisation de la langue du colonisé, à la concordance entre classes sociales et classes ethniques, à l'omniprésence des symboles du colonisateur et à l'exploitation des ressources nationales des colonisés¹⁰. Le cas québécois est ainsi plus libéral et plus démocratique puisque le colonisateur intervient moins directement dans les affaires du colonisé¹¹.

⁶ Mathieu Lapointe, *Nationalisme et socialisme dans la pensée de Raoul Roy, 1935-1965*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2002, 212 p.

⁷ *Ibid.*, p. 143.

⁸ Nicolas Harvey, *L'appropriation de l'idéologie anticoloniale par André D'Allemagne et son application au Québec*, Mémoire de M.A. (Science politique), Université Laval, 2003, 116 p.

⁹ *Ibid.*, p. 103.

¹⁰ *Ibid.*, p. 101.

¹¹ *Ibid.*, p. 71.

Les travaux sur l'idée de décolonisation au Québec montrent que les indépendantistes, de gauche ou de droite, s'inspiraient du mouvement de décolonisation pour appuyer et légitimer leur projet d'indépendance pour le Québec. Les cas de Barbeau, Roy et D'Allemagne confirment que les thèmes proposés pour étudier la pensée de Bourgault sont riches. Tous trois partagent une vision coloniale de la situation québécoise et s'appuient sur certaines interprétations de l'histoire ainsi que sur l'idée que les Canadiens français occupent une position socio-économique inférieure.

Pierre Bourgault

L'œuvre de Pierre Bourgault n'a fait l'objet d'aucune analyse historique malgré la grande notoriété qu'il a conservée toute sa vie. Sa mort, le 16 juin 2003, n'a pas suscité de retour sur son action politique, ce qui est étonnant si l'on considère l'importance qu'a eue le mouvement indépendantiste dans l'histoire politique du Québec et du Canada depuis les années 1960. Toutefois, quelques chercheurs se sont penché sur le RIN. Ces études nous fournissent des éléments de contexte pour situer l'action de Bourgault.

L'ancien président et cofondateur du RIN, André d'Allemagne a étudié les premières années du mouvement alors qu'il est un groupe de pression¹². Cet ouvrage est intéressant parce qu'il est le fruit du travail d'un acteur et témoin de premier plan du mouvement. D'Allemagne dresse un portrait approfondi des origines du RIN, de l'élaboration de son programme, de son fonctionnement, etc. Malheureusement, l'ouvrage s'arrête au moment où Bourgault prend de plus en plus de place dans l'organisation.

¹² André d'Allemagne, *Le R.I.N. de 1960 à 1963 : étude d'un groupe de pression au Québec*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974, 160 p.

Réjean Pelletier a beaucoup écrit sur le RIN et les partis politiques au Québec¹³. L'ouvrage le plus pertinent est issu d'un interrogatoire auprès des membres du parti réalisé à la suite de la dissolution du parti en 1968. Pelletier y dresse le profil des militants rinistes sur les plans socio-économique et idéologique¹⁴. Dans un article, Pelletier explique que les revendications du RIN obtenaient un certain écho auprès des autorités politiques québécoises, ce qui a fait du RIN un élément actif de la Révolution tranquille¹⁵.

Roch Denis et Luc Racine mentionnent Bourgault pour illustrer la difficulté du RIN à jouer le rôle qu'il s'était donné d'un rassemblement de tous les indépendantistes, de gauche ou de droite. Il fallait rallier la moyenne bourgeoisie nationaliste et la classe ouvrière. Pour ce faire, il fallait donner l'assurance à la première que l'indépendance n'entraînerait pas de crise économique, ce qui impliquait de donner au parti une respectabilité « que la personnalité et les écarts de langage de Pierre Bourgault, en autant que ce dernier incarnait le nationalisme radical du programme du parti, compromettaient souvent »¹⁶. Lorsqu'il est question de Bourgault, c'est pour souligner ses accrochages avec l'aile socialiste du RIN.

Quelques travaux portent sur l'histoire du mouvement indépendantiste en général. Lionel Bellavance dresse un portrait peu approfondi des partis

¹³ Voir Réjean Pelletier, *Partis politiques et société québécoise : de Duplessis à Bourassa : 1944-1970*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, p. 344-350; Réjean Pelletier, « L'idéologie du R.I.N. : une idéologie d'affirmation », dans Fernand Dumont, dir. *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Tome III : *Les Partis politiques -- l'Église*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 213-234 ; Réjean Pelletier, « Le militant politique et son parti », dans Édouard Cloutier et Daniel Latouche dir. *Le système politique québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, p. 207-220.

¹⁴ Réjean Pelletier, *Les militants du RIN*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, 82 p.

¹⁵ Réjean Pelletier, « Les militants du R.I.N. et les autorités politiques québécoises », dans Réjean Pelletier, dir. *Partis politiques au Québec*, Montréal, Montréal, HMH, 1976, p. 247-271. Voir également les travaux de François-Pierre Gingras qui poursuivent ceux de Pelletier : François-Pierre Gingras, « Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale ou l'indépendantisme : du mouvement social au parti politique », dans Réjean Pelletier, dir. *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 219-246; François-Pierre Gingras, « Les sources de l'engagement indépendantiste », dans Édouard Cloutier et Daniel Latouche, dir. *Le système politique québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, p. 191-205.

¹⁶ Roch Denis, *Lutte de classe...*, p. 516-520; Roch Denis et Luc Racine, « La conjoncture politique ... », p. 34.

indépendantistes de la Révolution tranquille¹⁷. Jean-Claude Robert fait une description de l'histoire du mouvement indépendantiste de la Conquête aux années 1970¹⁸. On comprend qu'en couvrant 200 ans d'histoire, Robert ne mentionne qu'au passage Bourgault et ne consacre que quelques paragraphes à l'évolution du RIN. De son côté, William D. Coleman s'intéresse à la période contemporaine et veut montrer que le mouvement indépendantiste est le véhicule d'une variété complexe de classes et de groupes qui y trouvent leurs intérêts¹⁹. En conséquence, les acteurs particuliers du mouvement ne l'intéressent pas. D'ailleurs, Bourgault n'apparaît nulle part. Ces études sont donc nettement insuffisantes pour comprendre la pensée et l'action de Bourgault.

Enfin, le mémoire de maîtrise de Francis Provost fait écho aux travaux de Roch Denis sur les tensions entre la droite et la gauche au sein du RIN entre 1966 et 1968²⁰. Provost met en lumière les interventions de Bourgault dans le cadre de ces tensions. Ainsi, à partir de 1966, un groupe d'indépendantistes plus socialistes forme autour d'Andrée Ferretti l'aile gauche et lutte contre l'administration de Bourgault pour le contrôle idéologique du parti. Bourgault n'hésite pas à s'associer à des éléments conservateurs pour former en réaction à la gauche, la « droite » du parti. Cette droite réussit en 1968 à évincer la gauche. Bourgault a de cette façon contribué, selon Provost, à la disparition pour les décennies à venir du socialisme indépendantiste.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'absence d'analyse de la pensée Bourgault. Il y a en premier lieu, la nature de son action. En tant qu'orateur, il a laissé peu de traces écrites. Bourgault n'a pas couché sur papier les fondements de sa pensée, ce qui aurait pu susciter la recherche. Aussi, il n'était pas un intellectuel qui

¹⁷ Lionel Bellavance, *Les partis indépendantistes québécois de 1960 à 1973*, Montréal, Les anciens Canadiens, 1973, 98 p.

¹⁸ Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec libre : histoire d'un mouvement indépendantiste*, Ottawa, Flammarion, 1975, 223 p.

¹⁹ William D. Coleman, *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 274 p.

réalisait un travail de conceptualisation sur sa société. Bourgault s'inspirait des courants idéologiques présents autour de lui, en pigeait des éléments et les diffusait. D'autre part, Bourgault n'a jamais occupé de poste politique important. On retient des personnalités marquantes de la Révolution tranquille surtout celles qui ont été les artisans des réformes comme l'équipe du tonnerre du Parti libéral. En deuxième lieu, l'absence d'étude sur Bourgault peut aussi s'expliquer par la place prépondérante qu'occupent le Parti québécois et René Lévesque à partir de 1968. Le parti a su canaliser les différents courants indépendantistes présents durant les années soixante.

Bourgault est un cas unique pour la recherche sur l'idée de décolonisation. Il est l'un des porte-parole de l'indépendance les plus connus et certainement le plus flamboyant des années 1960. Les nationalistes qui ont voulu mobiliser la population autour de l'idée de décolonisation ont utilisé tous les moyens à leur portée. Bourgault se démarque parce qu'il a donné à l'idée de décolonisation une très grande audience. Il l'a diffusée à la radio, à la télévision, lors de manifestations, etc. En plus de poser les premières balises de l'étude de la pensée d'un personnage incontournable des années 1960, ce mémoire souhaite contribuer d'une manière originale à l'étude de l'idée de décolonisation au Québec en jetant un éclairage sur son enracinement et sur le rôle de l'idée de décolonisation dans la mobilisation des indépendantistes.

1.2 Colonialisme et décolonisation

Avant d'entamer l'analyse de la pensée de Bourgault en suivant la piste de l'idée de décolonisation, voyons sommairement dans quel contexte et comment émerge l'idée de décolonisation afin de circonscrire les périmètres de cette recherche et de mieux servir la compréhension de ce mémoire. Il existe deux types de colonisation : celle mise en place à partir des XV^e et XVI^e siècles et celle mise en place surtout au XIX^e siècle et avec la révolution industrielle européenne. Toutes les

²⁰ Francis Provost, *Étude sur les dissensions entre la droite et la gauche au sein du Rassemblement pour l'Indépendance nationale entre 1966 et 1968*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2003, 109 p.

colonies ont en commun d'être des territoires politiquement dépendants dont la mise en valeur est organisée par la métropole et à son profit. Elles ont des aspects différents qu'il s'agisse de la colonisation « mercantiliste » des XVII^e et XVIII^e siècles, ou de la colonisation « impérialiste » de la seconde moitié du XIX^e siècle²¹.

Sans trop s'attarder sur la colonisation de la phase mercantiliste, qui concerne le Canada et le Québec, mentionnons qu'elle est une colonisation de peuplement. Il existe également à la même époque des colonies de plantations ou d'exploitation qui comptent sur une main-d'œuvre servile (« indiens » ou esclaves) pour fournir la métropole en denrées exotiques, en produits miniers, etc. Ces pratiques sont liées au principe du mercantilisme suivant lequel les échanges de la colonie sont réservés à la métropole²².

La phase impérialiste de la colonisation commence entre 1870 et 1880. L'Angleterre et la France deviennent les principales puissances coloniales et c'est surtout l'Afrique qui en est le domaine. L'Afrique regorge de ressources minières et offre de grandes possibilités pour les cultures alimentaires demandées par l'essor urbain en Europe. De façon générale, il n'est pas question d'établir un peuplement européen important dans ces régions. Dans certains cas, il y a migration comme en Afrique du Nord et du Sud. Dans ces cas, les colons européens dépouillent les autochtones des meilleures terres, mais ils sont toujours moins nombreux que les indigènes qu'ils dominent. Dans ces colonies d'exploitation, un faible personnel de colons et d'administrateurs dirige les travailleurs indigènes. Ces colonies fournissent aux métropoles des denrées exotiques, des matières premières d'origine agricole ou des produits miniers²³. Carole Pagé définit ainsi ce qu'est une colonie et le colonialisme :

La colonisation, ou plutôt le colonialisme, est l'établissement d'une domination, principalement sous trois aspects : économique (la terre est confisquée à ceux qui la cultivaient ou y faisaient paître des troupeaux; la mise en valeur des ressources naturelles est orientée en fonction des intérêts de la puissance colonisatrice); politique (confiscation de la souveraineté d'un État ou sujétion des sociétés tribales);

²¹ Pagé, *Décolonisation et question...*, p. 11.

²² *Ibid.*, p.12-13.

²³ *Ibid.*, p. 13-16.

culturel (la métropole tente d'imposer sa civilisation, sa langue, sa religion, reléguant la culture « indigène » au second rang)²⁴.

Peu après la Seconde Guerre mondiale, le monde connaît une vague de décolonisation qui libère l'Afrique et l'Asie jusque-là presque entièrement soumises aux empires européens. Dans la seule année 1960, une quinzaine de colonies de l'empire français obtiennent leur indépendance²⁵. La décolonisation n'est pas simplement l'envers du colonialisme ou un retour à une situation antérieure à la conquête militaire.

La rupture des liens politiques entre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord et Londres et celles de l'Amérique latine diffère des luttes pour la décolonisation qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Dans le premier cas, les insurgés étaient d'origine européenne et de race blanche. Il s'agissait de descendants de conquérants. Ils provenaient en quelque sorte des métropoles qu'ils combattaient. Ce n'était pas un phénomène de « décolonisation », mais plutôt de « sécession ». La rupture des liens de dépendance entre les colonies anglaises d'Amérique du Nord et la Couronne britannique n'apportait pas de changement quant au mode de vie, aux institutions et aux croyances des Blancs d'Amérique²⁶.

Les mouvements d'émancipation de l'après-guerre ont une toute autre portée. Ils sont menés par des populations autochtones sur les territoires qu'elles occupent parfois depuis des millénaires et qui appartiennent à une ethnie différente de la métropole. Au contact du colonisateur, les peuples d'Afrique et d'Asie prennent conscience de leurs différences et de leur identité. Bien que le mouvement soit dirigé contre les métropoles, l'Europe constitue un modèle²⁷.

Ainsi, la rencontre avec l'Europe a introduit l'idée de nation. L'idée s'est ensuite associée à des idéologies toujours inspirées du colonisateur. Les colonisés ont

²⁴ *Ibid.*, p. 23-24.

²⁵ Charles-Robert Ageron, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 177.

²⁶ René Rémond, *Le XX^e siècle : de 1914 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 204.

²⁷ *Ibid.*

alors tout simplement demandé aux Européens de jouir des mêmes droits qu'eux, et ce, au nom des principes même de ces derniers. La contradiction entre les valeurs défendues par l'Europe et ses pratiques dans les administrations coloniales et le comportement des colons furent à l'origine des révoltes²⁸.

Outre l'aspiration à devenir maître de son destin, le nationalisme des colonisés présente toujours deux faces. Une première est tournée vers le passé. Il s'agit de retrouver ses sources précoloniales, son originalité et de remplacer le récit historique occidental par celui de la résistance à l'oppression coloniale. Puis une seconde est tournée vers un avenir à construire, encore une fois inspirée d'idées venues de l'Occident²⁹.

Les idées socialistes pénètrent fortement le mouvement de décolonisation. Pour les marxistes, le fait colonial est un autre aspect de l'exploitation de l'homme par l'homme qui doit être combattue au même titre que l'asservissement des prolétaires par le capitalisme. C'est pourquoi l'on pouvait soutenir la lutte prolétaire dans les pays industrialisés et épouser la cause des peuples soumis à l'oppression étrangère³⁰. D'autre part, le contexte de la Guerre froide est un puissant catalyseur du mouvement de décolonisation. L'Union soviétique veut étendre sa sphère d'influence et les colonies cherchent des appuis. Selon Frantz Fanon, c'est avec le soutien inconditionnel des pays socialistes que les colonisés ont pu se lancer bien armés contre le colonialisme³¹.

Le mouvement de décolonisation ne s'opère au même rythme ni avec les mêmes moyens d'une région à l'autre. Cependant, il y a des interactions entre tous les soulèvements. Les premiers pays à obtenir leur indépendance devenant des exemples pour les autres³². Cette interaction s'est produite par le biais d'une littérature

²⁸ *Ibid.*, p. 205-208.

²⁹ *Ibid.*, p. 205.

³⁰ *Ibid.*, p. 209-210.

³¹ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, Gallimard, 1991, p. 110-111.

³² Rémond, *Le XX^e siècle...*, p. 211.

colonisée qui théorise la domination : l'infériorité du colonisé « est curieusement indispensable à la supériorité de l'Européen »³³.

Le débat autour de l'analogie entre le Québec et les colonies embrasse le milieu intellectuel seulement en 1961 et 1962 avec la grande attention que les médias québécois et les intellectuels prêtent à la fin tragique de la Guerre d'Algérie³⁴. Cette guerre contribue à faire connaître au Québec les œuvres de Frantz Fanon et d'Albert Memmi qui dénoncent le colonialisme³⁵. Originaires des colonies du Tiers-monde, ils ont reçu l'appui d'intellectuels des métropoles occidentales comme Jean-Paul Sartre et Jacques Berque.

Écrivain tunisien, Albert Memmi dénonce la situation coloniale dans l'univers social et mental des rapports entre le colonisateur et le colonisé dans son ouvrage intitulé *Portrait du colonisé* et préfacé par Jean-Paul Sartre³⁶. Il s'agit d'un des premiers ouvrages sur la question coloniale rédigé par un colonisé. Memmi y analyse les rapports qui unissent le colonisateur et le colonisé et qui imposent à chacun attitudes et réactions.

Pour Memmi, le racisme résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonisateur et colonisé. Le racisme établit la discrimination entre les deux et fonde l'immuabilité de la vie coloniale. L'existence du colonisateur appelle et impose une image du colonisé qui justifie sa conduite : ennoblissement du colonisateur et abaissement du colonisé. En outre, cette image est économiquement fructueuse³⁷.

³³ Edward W. Said, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard – Le monde diplomatique, 2000, p. 108.

³⁴ Deleuze, *Les médias au Québec...*, p. 141-142.

³⁵ Dans une entrevue, Bourgault dit à ce sujet : « Les maîtres à penser ont été étrangers finalement, parce que, à partir de ce moment-là, c'était de la décolonisation. C'était surtout l'Algérie, c'était Albert Memmi et Frantz Fanon. C'est là que j'ai pris mes grands principes », Yves Beauregard, « La passion de l'indépendance entrevue avec Pierre Bourgault », *Cap-aux-Diamants*, no 53 (printemps 1998), p. 31.

³⁶ Albert Memmi, *Portrait du colonisé; précédé du portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Buchet-Chastel, 1957, 193 p.

³⁷ Albert Memmi, *Portrait du colonisé; précédé du Portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Gallimard, 1985 [1957], p. 92-95, 101.

Dans le portrait qu'en dresse Memmi, le colonisé souffre davantage psychologiquement que matériellement. Mis hors de l'histoire et hors de la cité, le colonisé est un être de carence. Sans responsabilité politique et sociale et sans possibilité d'agir sur son destin, il a perdu l'habitude de participer activement à l'histoire. Le colonisé est coupé de ses traditions, de sa culture et de son histoire sans être en mesure de s'assimiler au colonisateur³⁸. Memmi conclut qu'il n'y a d'issue à la colonisation que par l'éclatement du système par l'indépendance, cette dernière étant le prélude à la libération complète du colonisé : « la reconquête de soi »³⁹.

Médecin psychiatre antillais, Frantz Fanon dirige de 1953 à 1957 l'hôpital psychiatrique de Blida en Algérie. Il rédige plusieurs ouvrages sociologiques sur l'Algérie dont *Peau noire, masques blancs*⁴⁰. Fanon y critique sévèrement le colonialisme français qui présente l'assimilation comme un état idéal tout en l'empêchant brutalement. Fanon veut aider ses semblables à se libérer du complexe d'infériorité dont ils sont victimes du fait du colonialisme⁴¹.

Arrêté et expulsé d'Algérie pour son soutien au FLN, il publie en 1961 son célèbre *Les damnés de la terre*⁴² - également préfacé par Sartre - qui connaît un succès mondial et qui s'impose comme le grand texte de la décolonisation. Dans ce plaidoyer passionné contre le colonialisme, Fanon tente de montrer qu'en situation coloniale, la violence du colonisé s'épuise dans des luttes fratricides, se complaît dans les mythes, recherche des occasions de suicide collectif, etc. Or, pour Fanon, la violence a un caractère émancipateur du moment qu'elle est orientée vers l'ordre établi. Grâce à la violence, le colonisé retrouve sa dignité et son identité oblitérées par le colonialisme. Fanon décède peu de temps après la parution de son ouvrage⁴³.

³⁸ *Ibid.*, p. 111-134.

³⁹ *Ibid.*, p. 163.

⁴⁰ Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952, 239 p.

⁴¹ Renate Zahar, *L'œuvre de Frantz Fanon. Colonialisme et aliénation dans l'œuvre de Frantz Fanon*, Paris, Maspéro, 1970, p. 18, 40-42.

⁴² Frantz Fanon, *Les damnés de la terre. Préface de Jean-Paul Sartre*, Paris, Maspéro, 1961, 243 p.

⁴³ Gérard Chaliand, « Frantz Fanon à l'épreuve du temps », dans Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, Gallimard, 1991, p. 22-27.

À l'appui de ceux qui prétendent que le Québec vit une situation coloniale, des penseurs de la décolonisation viennent conforter leurs affirmations. Le plus important est Jacques Berque spécialiste français du monde arabe et professeur au Collège de France⁴⁴. En 1962, Berque est reçu à l'Université de Montréal à titre de professeur invité au département d'anthropologie de la Faculté des sciences sociales. De retour en France en octobre 1963, il s'intéresse à l'indépendance du Québec et publie un texte dans *France-Observateur*⁴⁵ que la revue *Parti pris* reproduit en décembre de la même année⁴⁶.

Dans ce texte, Berque veut faire connaître le Québec au public français, en particulier le mouvement de décolonisation entrepris par certains Québécois. Berque voit dans l'affirmation nationaliste une lutte de décolonisation différente de celles que l'on connaît ailleurs, mais qui en partage de nombreux traits. Pour Berque, l'impérialisme au Québec n'a pas été exercé avec la même rigueur bien qu'il y ait déjà eu des brutalités. Il a des formes plus insidieuses : « alibi confédéral, piège du prétendu bilinguisme, pression de l'économie et de la technique, envahissement financier, menace démographique »⁴⁷. Berque s'étonne de découvrir des comportements typiques des colonisés :

Le sociologue, accoutumé à reconnaître ce que l'impérialisme français ou anglais a pu produire de dérèglement dans la psychologie collective des coloniaux, s'effare d'en découvrir de pareils chez ses congénères. La dialectisation de la langue, devenue dans les couches incultes ce patois qu'on nomme le **joual**, n'est que le signe le plus apparent de la dérive sociale. Bien qu'il faille se garder d'explications univoques, on peut attribuer à une dépendance de deux siècles ces traits sur lesquels la nouvelle littérature canadienne commence à porter témoignage : une introversion secouée de violences, la propension au symbole allant jusqu'à la désertion du réel, un masochisme assez cruel parfois pour conduire au suicide⁴⁸.

Bien que l'aliénation au Canada soit « plus douceuse », Berque conclut que le peuple canadien-français doit mener, pour accéder à l'indépendance nationale, une lutte de décolonisation. Cette lutte doit intéresser les Français parce qu'elle concerne

⁴⁴ Berque est aussi l'auteur d'un ouvrage marquant sur le monde colonial, *Dépossession du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1964, 215 p.

⁴⁵ Deleuze, *Les médias au Québec...*, p. 244.

⁴⁶ Jacques Berque, « Les révoltés du Québec », *Parti pris*, décembre 1963, p. 48-51.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 49.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 50.

la liberté d'un peuple auxquels ils sont reliés culturellement et parce que son succès modifierait considérablement la configuration politique du continent américain⁴⁹.

Dans une réédition de son *Portrait du colonisé*, Memmi se penche sur le cas canadien-français⁵⁰. Il souligne l'originalité de la question coloniale pour les Canadiens français. Cependant, ses propres observations l'ont convaincu que les Canadiens français sont dominés de plusieurs manières et qu'ils en souffrent⁵¹. Memmi fait remarquer que le niveau de vie des Canadiens français est semblable à celui des Américains alors que la colonisation suggère la misère matérielle et culturelle. Pour Memmi, il faut voir le problème autrement qu'en pensant à l'Afrique et à l'Asie : « Toute domination est relative. Toute domination est spécifique »⁵². Ainsi, même favorisé comparativement à d'autres peuples et à d'autres contextes, un peuple peut tout à fait vivre une domination avec toutes les caractéristiques que cela implique. Pour Memmi, la domination des Canadiens français a des conséquences bien concrètes : économie dominée par les anglophones, malaise culturel et langue maternelle infériorisée⁵³.

Ancien traducteur à l'emploi du gouvernement fédéral et président-fondateur du RIN, André d'Allemagne est considéré comme l'un des théoriciens les plus influents de l'indépendantisme québécois des années soixante. Il est l'auteur québécois de la décolonisation ayant le plus influencé Bourgault. Dans *Le colonialisme au Québec*⁵⁴, lancé durant la campagne électorale de 1966, d'Allemagne s'inspire des auteurs précédents tout en modulant le colonialisme à la situation québécoise.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁰ Albert Memmi, *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre: suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?*, Montréal, L'Étincelle, 1972, 146 p.

⁵¹ *Ibid.*, p. 138.

⁵² *Ibid.*, p. 139.

⁵³ *Ibid.*, p.139-141.

⁵⁴ André d'Allemagne, *Le colonialisme au Québec*, Montréal, Éditions R-B, 1966, 191 p.

Pour d'Allemagne, le colonialisme est un phénomène vieux comme le monde : « celui de la domination d'une société par une autre »⁵⁵. Cette domination dans sa forme brute, constitue « l'impérialisme », où le vainqueur laisse au vaincu ses us et coutumes, sa langue, ses institutions sociales et dans une certaine mesure son gouvernement, « c'est-à-dire l'autorité établie, en se contentant d'instituer, au-dessus des structures indigènes, la superstructure de l'autorité impériale protégée par la puissance des armes »⁵⁶. Devant l'évolution de l'opinion publique, la formation des solidarités internationales et l'importance croissante des pouvoirs économiques par rapport aux pouvoirs politiques, la domination doit changer de forme et tenter de se « justifier »⁵⁷.

L'impérialisme, ou la domination, devient alors globale. Pour ce faire, le colonisateur fait collaborer une élite colonisée fabriquée ou puisée à même les élites traditionnelles. L'occupation par la force cède la place à un conditionnement psychologique. Par la propagande, le colonisé accepte son sort, perd ses réflexes de défense et aspire à ressembler à son conquérant. Le régime colonial se donne un air généreux en reconnaissant certains droits et en octroyant des bienfaits matériels au dominés. Il peut aussi leur accorder une nationalité factice : « celle du colonisateur, où il supprime les colonies pour en forger des pays artificiels : Congo, Malaysia, Canada, Rhodésie »⁵⁸. Ces « mythes » sont exploités à fond par le colonisateur si bien que les révoltes du peuple colonisé semblent le fait d'un groupe restreint de la population et perdent ainsi de leur authenticité nationale. La lutte pour la libération prend l'air d'une querelle intestine où le dominateur semble absent. En devenant global, l'impérialisme donne naissance au colonialisme. Le peuple colonisé existe désormais en marge du monde réduit à la survivance : « Le colonialisme est un génocide qui n'en finit plus »⁵⁹.

⁵⁵ *Ibid.*, p.12.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*, p. 13.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*, p. 13-14.

Selon d'Allemagne, depuis ses origines, le peuple canadien-français n'a jamais connu d'autre régime que le régime colonial, ce qui marque profondément sa psychologie : « le Québécois est soumis dès son enfance et tout au long de son existence à un conditionnement qui provoque chez lui, à quelques variantes près, tous les réflexes typiques des colonisés à travers le monde actuel »⁶⁰.

Pour d'Allemagne, à l'époque de la Nouvelle-France, un sentiment national est en gestation. La Conquête est facilement acceptée par la population qui n'a jamais connu l'autonomie et auquel ses dirigeants prêchent la soumission. Le conquérant dont les ambitions sont d'ordre militaire et économique a besoin d'un intermédiaire entre lui et le peuple. Le clergé ne peut refuser ce rôle qui lui permet de conserver son emprise sur le pays et en échange duquel il défendra l'ordre nouveau⁶¹. L'insurrection éclate en 1837 et se solde par un désastre qui marque profondément le peuple canadien-français. La défaite démoralise le peuple en bonne partie en raison des divisions du sentiment collectif, d'un conflit entre patriotisme et fidélité religieuse, de la répression brutale et des défections des chefs populaires : « Le peuple canadien-français acquit alors un profond sentiment d'infériorité, concluant que la force serait toujours contre lui »⁶².

La Confédération marque le passage de la phase impérialiste à la phase colonialiste. Désormais, Ottawa remplace l'Angleterre. Le nouveau régime crée une réserve, la province de Québec, dotée d'un gouvernement fantoche. Surtout, la Confédération crée une patrie fictive, le Canada d'un océan à l'autre. Cette patrie sème la confusion et mine de l'intérieur le sentiment national qui pendra deux siècles pour se fixer sur une patrie authentique, le Québec⁶³.

Selon d'Allemagne, encore dans les années soixante, le colonialisme utilise les élites qui servent d'intermédiaires et font sa propagande. La lutte pour la

⁶⁰ *Ibid.*, p. 93.

⁶¹ *Ibid.*, p. 17-19.

⁶² *Ibid.*, p. 20.

⁶³ *Ibid.*, p. 21-22.

décolonisation se fait au Québec entre colonisés. Le colonisateur est en apparence absent. Il laisse aux politiciens, aux financiers et aux grands bourgeois canadiens-français la répression contre le mouvement de libération⁶⁴.

Les caractéristiques du système colonial de d'Allemagne ressemblent sous bien des aspects à ceux de Fanon et Memmi : dévalorisation de la langue du colonisé, corrélation entre les groupes ethniques et les classes sociales, économie nationale tournée vers les ressources primaires, etc. Il s'en distingue aussi passablement. Chez Memmi et Fanon, les colons et les colonisateurs interviennent plus directement dans les affaires du colonisé. Mais au Québec, depuis la Confédération qui avait légitimé la domination, la lutte a lieu entre Canadiens français. Le cas québécois est plus libéral, surtout en apparence : le libéralisme permet le maintien du régime car il est plus difficile pour les colonisés de prendre conscience de leur état d'infériorité et de soumission. De plus, le Québec se démarque en raison de la possible ascension sociale et de l'assimilation souhaitée par le colonisateur⁶⁵.

1.3 Hypothèses de recherche

Au cœur du présent mémoire, il s'agit de comprendre pourquoi Bourgault adopte une vision colonialiste de la société québécoise et comment cette vision se répercute dans son action. La période retenue couvre les années de militantisme actif de Bourgault. L'année 1960 marque le début de la Révolution tranquille et l'arrivée de Bourgault au sein du RIN. C'est donc l'année de son entrée sur la scène politique. De plus, au début des années soixante, le débat autour de l'analogie entre le Québec et les colonies embrase le milieu intellectuel. L'année 1970 représente une coupure beaucoup moins nette. Néanmoins, elle marque grossièrement la fin de la Révolution tranquille, la fin du militantisme actif de Bourgault et la fin du mouvement de décolonisation dans le monde. Comment Bourgault se représente-t-il la société

⁶⁴ *Ibid.*, p. 17-23.

⁶⁵ Harvey, *L'appropriation de l'idéologie...*, p. 103-104.

québécoise ou canadienne-française ? Sur quoi s'appuie Bourgault pour affirmer que le Québec est une colonie? Sur quelle dimension de l'idée de décolonisation insiste-t-il? Quelles sont les actions militantes de Bourgault? Quel rôle joue l'idée de décolonisation dans cette action?

Chez Bourgault l'idée de décolonisation a des articulations importantes avec la mémoire qu'il convient ici de définir. Plusieurs chercheurs occidentaux se sont intéressés à la mémoire collective depuis quelques décennies. On ne peut passer sous silence l'œuvre colossale du sociologue Maurice Halbwachs pour qui la mémoire collective est le résultat du partage de souvenirs impersonnels par un groupe qui en retire un sentiment d'appartenance commun⁶⁶. Le passé comme tel ne subsiste pas dans les mémoires, mais seulement des fragments et des images. La réapparition de certains de ces fragments et images correspond aux préoccupations du présent⁶⁷. La mémoire est ainsi une reconstruction élaborée sur un choix en accord avec les nécessités du présent.

Pour Henry Rousso, la mémoire n'est pas le passé tel qu'il fut, mais plutôt une représentation de ce passé se conjuguant au présent⁶⁸. Cette mémoire contrairement à l'« histoire » ne tend pas vers l'objectivité, mais plutôt vers la subjectivité. La mémoire est plutôt une construction à partir du tri des éléments ayant constitué un événement. La « mémoire » tend à nous rapprocher du passé contrairement à l'« histoire » qui nous fait saisir toute la distance nous en séparant⁶⁹.

Ces préoccupations du présent ont une finalité dans l'avenir. Pour Bogumil Jewsiewicki et Jocelyn Létourneau, les modalités diverses par lesquelles les contemporains usent du passé ont toutes, en dernière instance, à voir avec un présent qui se fait ou un futur que l'on désire. Dans cette perspective, le passé est un enjeu du

⁶⁶ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 97.

⁶⁷ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Mouton, 1976, p. 141-142.

⁶⁸ Henry Rousso, *La hantise du passé*, Paris, Le Seuil, 1998, p. 16.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 23.

pouvoir. Ceux qui s'approprient la mémoire sont en position d'instituer leur ascendant, leur conscience et leur identité sur une communauté⁷⁰.

La Révolution tranquille marque un tournant sur le plan mémoriel. Pour Létourneau, elle renvoie à une opération de transfert de pouvoir symbolique entre deux groupes : « un premier qui décline ou qui s'incline et un second qui triomphe et qui balise l'espace public du temps de sa narration »⁷¹. La Révolution tranquille et son interface la « Grande noirceur » participeraient même d'un mythe des origines. La Grande noirceur est l'état duquel sort le nouveau Québécois et la Révolution tranquille est l'état dans lequel il entre. Le mutant, entendre le Québécois, redevient un acteur actif de son histoire; il devient commandeur de sa destinée, tourne le regard vers l'avenir, reconquiert son statut de fondateur et redevient propriétaire de son chez-soi⁷².

Dans un premier temps, l'idée de décolonisation permet à Bourgault d'exprimer sa compréhension de la société québécoise. Bourgault trouve dans le discours de décolonisation un bagage conceptuel et lexical pour exprimer ce qui lui semble être la situation québécoise et les attitudes des Québécois. Il insiste dans ses analyses de la société québécoise sur la dimension psychologique de l'idée de décolonisation comparativement aux aspects socioéconomiques qui sont relégués au second plan. Pour Bourgault, les Québécois ont une attitude apathique qui résulte de la Conquête et de la Confédération. Les auteurs de la décolonisation décrivent justement ce type d'attitude dans les colonies. Cette conception du Québec et des Québécois est un puissant moteur de son engagement politique.

Dans un deuxième temps, l'interprétation selon laquelle le Québec est une colonie est un outil argumentatif utilisé par Bourgault pour convaincre les Québécois.

⁷⁰ Bogumil Jewsiewcki et Jocelyn Létourneau, dir. *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 15-18.

⁷¹Jocelyn Létourneau, « La Révolution tranquille, catégorie identitaire du Québec contemporain », dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet dir. *Duplessis entre la grande noirceur et la société libérale*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1997, p. 97.

⁷² *Ibid.*, p. 116-117.

Une fois le blocage de la société québécoise expliqué par la mise en place d'une tutelle colonialiste, Bourgault propose d'y apporter une solution appropriée. Cette solution ne peut être que l'accès à l'autonomie politique. L'idée de décolonisation permet aussi d'ouvrir le débat sur une réalité extérieure, la décolonisation dans le monde. Si des colonies, aussi démunies soient-elles, obtiennent leur indépendance, pourquoi pas le Québec? Les Québécois ne sont pas seuls contre l'hégémonie d'Ottawa, mais solidaires des peuples qui luttent contre la domination. Le Québec est « anormal » face aux États-nations d'Occident, mais « normal » dans sa lutte nationale contre l'impérialisme et son droit à l'autodétermination. Cette hypothèse correspond à ce que les études précédentes sur l'idée de décolonisation ont montré pour d'autres acteurs du mouvement indépendantiste.

Enfin, en s'appuyant sur la mémoire, l'idée de décolonisation permet de mobiliser les indépendantistes. Tout d'abord, à l'exemple des colonies dans le monde, le Québec a connu une conquête militaire. Bourgault invoque la Conquête de 1760 pour prouver l'existence du colonialisme au Québec. Puis, Bourgault décrit le parcours des Canadiens français depuis la Conquête. Il choisit des événements qu'il articule et intègre à un passé commun et cohésif : de la Conquête de 1760 à aujourd'hui, les Canadiens français ont vécu dans une situation coloniale. Ensuite, l'application de l'interprétation colonialiste chez Bourgault se fait souvent dans des circonstances et des événements précis de l'actualité. Il cible des problèmes auxquels fait face la société québécoise sur les plans politique, économique, social et culturel dont il attribue l'origine à la Conquête et à la Confédération. L'infériorité économique, les problèmes de la langue, les problèmes sociaux s'expliquent tous par ces événements. C'est pour briser ce parcours historique médiocre que Bourgault propose l'indépendance et appelle à la manifestation. L'idée de décolonisation et la mémoire sont utilisées pour susciter un sentiment de frustration en relation avec des situations passées et présentes. Tout au long des années 1960, Bourgault joue avec le feu. À plusieurs reprises, par exemple, lors de la visite de la reine en 1964 ou lors de l'émeute de la Saint-Jean-Baptiste de 1968, il se sert des vexations du passé à travers une perspective colonialiste pour stimuler l'ardeur des militants. Il réussit ainsi à

canaliser l'impatience et le radicalisme autour de lui au point de donner lieu à des incidents fâcheux dont il ne nie pas une part de responsabilité.

1.4 Méthodologie et sources

Comme Bourgault s'est surtout illustré comme orateur, il a fallu adapter la méthodologie et repérer les sources qui permettent de mettre au jour son action et sa pensée. De façon générale, le cœur du travail fut le repérage, puis l'analyse du contenu des textes et des discours de Bourgault. Les sources, traitées chronologiquement, ont fait l'objet d'une analyse qualitative avec une attention particulière portée aux thèmes se rapportant à l'idée de décolonisation, au passé ainsi qu'aux propositions d'actions.

Tout d'abord, les passages des textes et des discours de Bourgault où il décrit, critique et analyse la société québécoise à travers ses caractéristiques, ses institutions, ses rapports sociaux, les comportements et les attitudes des Québécois ont été analysés pour faire ressortir sa perception du Québec. Nous y avons recherché l'argumentation appuyant l'existence d'une situation coloniale. Les références à l'idée de décolonisation pour décrire la situation québécoise passée et présente sont des indicateurs d'une lecture par le prisme du colonialisme. Il peut s'agir de simples références lexicales telles que colonie, colonisateur, colonisé, décolonisation, royaume, tutelle coloniale, etc., ou encore à des concepts tels que l'oppression à la fois ethnique et sociale, l'aliénation dans diverses dimensions, etc. Ensuite, pour montrer que l'idée de décolonisation est un appui à l'indépendantisme, les propositions d'actions de Bourgault pour résoudre les problèmes que vit la société québécoise ainsi que les articulations qu'elles entretiennent avec l'idée de décolonisation ont été étudiés. Pour cela, l'analyse de l'argumentation s'est avérée la plus révélatrice. Toutes les propositions d'actions ont été prises en considération. Enfin, les activités militantes de Bourgault ont permis de mettre en lumière l'utilisation du passé pour

mobiliser les indépendantistes par l'analyse des thèmes abordés lors des discours, la forme des manifestations et leur contexte.

Diverses sources permettent de mettre en lumière les moyens d'actions utilisés par Bourgault pour diffuser son message. Cette recherche a donc été menée dans les sources imprimées, les sources audiovisuelles ainsi que les archives. Tout d'abord, le journal *L'Indépendance*, l'organe du RIN publié de 1962 à 1968, a été entièrement dépouillé pour y recueillir les textes écrits par Bourgault. Dans la centaine de textes repérés, Bourgault réagit à l'actualité et se positionne dans le cadre de différents débats. Ce journal relate en détail les activités du parti comme les manifestations, les assemblées et permet de se renseigner sur l'évolution du RIN. Ce journal est l'une des sources d'informations les plus importantes.

Puis les index de revues marquantes de la Révolution tranquille ou des revues des réseaux nationalistes ont été consultés, soit : *Cité libre*, *Liberté*, *Révolution québécoise*, *La Cognée*, *L'Action nationale*, *Laurentie*, *Parti pris*, *La Revue socialiste* et *Socialisme* 64. Il s'agissait d'y retrouver des textes de Bourgault et d'évaluer son importance comme auteur. On n'y retrouve qu'un seul texte de Bourgault, soit la version écrite d'un discours publié dans *Parti pris*. Cette dernière revue, fortement influencée par les écrits de la décolonisation et le marxisme, a fait l'objet d'un dépouillement plus systématique. Nous y avons retrouvé plusieurs textes critiques sur le RIN et sur Bourgault (environ une trentaine). La consultation des index des revues a permis de confirmer que Bourgault était plus un acteur de l'oral que de l'écrit⁷³. Toutefois, il semblerait qu'il ait écrit quelques textes dans *Point de Vue*, une revue dont on ne retrouve plus la trace. Enfin, Bourgault a publié en 1962 une brochure intitulée *Révolution* qui est une retranscription d'un discours prononcé à quelques reprises⁷⁴. En 1970, il a aussi publié un ouvrage intitulé *Québec. Quitte ou double*, dans lequel il fait le point sur le mouvement indépendantiste⁷⁵.

⁷³ L'écrit deviendra cependant son moyen privilégié à partir des années 1980.

⁷⁴ Pierre Bourgault, *Révolution*, Montréal, Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, 1962, 14 p.

⁷⁵ Pierre Bourgault, *Québec: Quitte ou double*, Montréal, Ferron, 1970, 219 p.

Pour saisir Bourgault dans son rôle d'orateur, les archives audiovisuelles de la Société Radio-Canada ont été consultées. À l'aide du catalogue « Eurêka », il a été possible de cibler précisément des bandes contenant des extraits de discours de Bourgault. Ce catalogue décrit le contenu, séquence par séquence, des bandes conservées aux archives. Malheureusement, la société ne conservait qu'une partie de ses émissions durant les années soixante. Néanmoins, sur plus de deux cent occurrences, un peu plus d'une vingtaine contiennent des extraits de discours. Pendant le visionnement de ces bandes, nous avons été sensibles tant au contenu des discours qu'à la façon de les livrer. Ainsi, les discours ont tous été transposés à l'écrit et nous avons également noté les modulations de la voix, les réactions de l'auditoire ainsi que les lieux et les contextes dans lesquels les discours sont prononcés. Lorsque ces informations se sont révélées pertinentes, nous les avons mentionnées dans les citations. Les discours transposés à l'écrit ont par la suite fait l'objet d'une analyse qualitative au même titre que les textes écrits. Ces documents audiovisuels sont une source de prédilection : ils permettent d'étudier Bourgault en action.

Aussi, des quotidiens ont été consultés. Il s'agissait de repérer des événements significatifs de l'action militante de Bourgault, d'en saisir les enjeux et de trouver les traces du contenu des discours de l'orateur. *Le Devoir* s'est révélé le plus utile à cet égard. Ce journal a été systématiquement dépouillé de septembre 1960 à décembre 1965. Pour les années 1966 à 1970, nous nous en sommes remis à la banque de données *Bibliothèque québécoise*. Ce dépouillement a permis de repérer plus de 600 articles pertinents pour notre recherche dont le tiers concerne directement Bourgault. On y documente ses discours, ses déclarations et les manifestations auxquelles il prend part. Le reste des articles portent principalement sur le RIN. On retrouve également des éditoriaux, des lettres d'opinion, etc. Ce dépouillement a permis de reconstituer une série d'événements importants, de retrouver des bribes des discours de Bourgault qui ont été soumis à un dépouillement thématique et de retracer l'histoire du RIN.

À partir du repérage d'événements importants, nous avons consulté la couverture de ces mêmes événements par *La Presse*. Ainsi nous avons pu confronter les deux sources et reconstituer une partie du contenu des discours relatés. Encore une fois, les extraits de discours de Bourgault ont été soumis à un dépouillement thématique. Classée chronologiquement, la couverture journaliste a permis de révéler l'évolution de l'action de Bourgault et d'en situer le contexte.

Le fonds d'archives du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, conservé à l'édifice Gilles-Hocquart de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal, s'est révélé être une riche source bien que ce fonds ne soit pas encore classé. Il contient l'ancêtre du journal *L'indépendance*, le *Bulletin du RIN* auquel Bourgault a contribué. On y retrouve également les communiqués de presse et des textes de conférences de presse de Bourgault qui exposent ses positions et celles du RIN face à différents enjeux et qui annoncent les activités à venir. Ce fonds contient le seul long discours complet de Bourgault qui soit conservé sur bandes.

Finalement, des mémoires de personnages politiques sont venus ajouter un complément très utile pour corroborer certains points de l'analyse ou pour ajouter des éléments supplémentaires de compréhension. Le livre *Le plaisir de la liberté*⁷⁶, réalisé à partir d'entrevues de Bourgault et des gens de son entourage fût très utile à cet égard. C'est à partir de cet imposant corpus que nous allons analyser la pensée et l'action de Bourgault à l'intérieur de trois périodes.

⁷⁶ Andrée LeBel, *Pierre Bourgault. Le plaisir de la liberté : entretiens*, Montréal, Nouvelle Optique, 1983, 235 p.

Chapitre 2: La Révolution québécoise : élaboration d'un discours et de moyens d'action (1960-1963)

À l'automne 1960, Pierre Bourgault est un comédien en quête de personnages. Sa rencontre avec les membres fondateurs du RIN change complètement sa vie. Bourgault entre dans un milieu où s'élaborent et circulent des idées dont il s'imprègne. Il en est ainsi de l'indépendantisme que Bourgault adopte d'emblée. À mesure qu'il poursuit sa réflexion sur la société québécoise et que ses convictions s'affirment, Bourgault participe de plus en plus activement à la lutte indépendantiste.

De son entrée dans le RIN à la transformation du mouvement de pression en parti politique, Bourgault devient une figure de proue parmi les indépendantistes radicaux. Dans ce contexte, comment l'idée de décolonisation apparaît-elle dans la pensée de Bourgault? Comment s'articule-t-elle avec son indépendantisme?

2.1 Origine et formation académique

À maintes reprises, Bourgault a affirmé qu'André d'Allemagne lui avait tout appris de la politique et de l'indépendance du Québec. Avant qu'il ne le rencontre, Bourgault ne connaissait rien des débats politiques et des mouvements nationalistes en vogue à l'époque¹. Un très bref survol du parcours personnel de Bourgault révèle qu'il était déjà sensible au nationalisme canadien-français avant l'automne 1960.

Études et travail

Pierre Bourgault est né le 23 janvier 1934 à East Angus dans les Cantons de l'Est. Il est le troisième d'une famille de cinq enfants. Son père, Albert Bourgault, est

¹ Pierre Bourgault, « Préface », dans André d'Allemagne, dir. *Une idée qui somnolait : écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN (1958-200)*, Montréal, Comeau & Nadeau, 2000, p. 9-11; Pierre Bourgault, « Indépendantiste par hasard et par... nécessité », dans Pierre Bourgault *Écrits polémiques. La politique : 1960-1981*, Montréal, VLB, 1982, p. 15-22.

fonctionnaire à la Ville de Cookshire. En 1943, la famille déménage à Cookshire, qui est à l'époque un milieu essentiellement anglophone. Selon Bourgault, la famille a dû vivre pendant trois mois dans un hôtel parce personne ne voulait louer de maison à des Canadiens français. La vie d'hôtel est une expérience très stimulante pour l'enfant de neuf ans. Il socialise avec le personnel de l'hôtel et améliore son anglais⁷⁸.

Durant ses études, Bourgault a le sentiment d'être marginal à cause de sa petite taille, de sa maigreur et de son vitiligo (disparition par plaque de la pigmentation de la peau). À dix ans, ses parents l'inscrivent au Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke dans la classe d'éléments français. Son passage au séminaire est difficile. Il ressent davantage sa marginalité ; il est le plus jeune, le plus petit et parmi les derniers de classe⁷⁹.

Vers 1945, il entre au Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal où il connaît une période mystique. Il se passionne pour la vie des saints et rêve de devenir ermite, missionnaire et même pape. Cette fois, il obtient de bons résultats scolaires notamment en religion, en latin et en grec. Pendant son année de rhétorique, Bourgault change rapidement. Il sort de sa période mystique aussi vite qu'il y était entré. Vers l'âge de douze ou treize ans, il s'initie au théâtre et découvre une nouvelle passion. Avec son ami Yves Massicotte, il monte des spectacles comiques et participe à toutes les pièces de théâtre du collège⁸⁰.

C'est durant ses études chez les Jésuites que Bourgault prononce ses premiers discours. En 1952, alors qu'il est en rhétorique, il participe à un concours provincial d'art oratoire. Son discours porte sur les beautés du bilinguisme au Canada. Il réussit à se rendre en finale et termine deuxième⁸¹.

⁷⁸ Andrée LeBel, *Pierre Bourgault...*, p.73-76. Cette anecdote a été utilisée durant les années soixante pour illustrer le racisme des anglophones. Voir Roch Denis, « Pierre Bourgault intime », *L'Indépendance*, 20 juin 1965, p. 6.

⁷⁹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 76-77.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 79-81.

⁸¹ *Ibid.*, p. 93.

Le Collège Brébeuf offre également un cours d'officier. Ce cours théorique garantit aux étudiants un emploi d'été. Bourgault passe un premier été à la Citadelle de Québec et l'été suivant à Shilo au Manitoba et obtient son brevet d'officier d'artillerie de l'armée canadienne. Au Manitoba, son groupe est composé de 3 000 soldats dont seulement 50 sont Canadiens français : Bourgault prend conscience de l'état de minorité de ces derniers au Canada⁸².

Malheureusement, ses résultats scolaires commencent à se détériorer. En philosophie, la situation s'envenime et il doit quitter le collège à la suite de l'échec de ses examens. Peu importe, il rêve maintenant de se consacrer entièrement au théâtre⁸³. Bourgault affiche déjà un goût pour les devant de la scène.

En 1952, les rôles au théâtre se font plutôt rares. En espérant mieux, Bourgault fait partie de la troupe de théâtre religieux « Les Jongleurs de la montagne » du Père Legault. Il n'interprète pas de grands rôles, mais joue tout de même dans « Antigone » de Sophocle et dans « Un Chemin de la Croix » d'Henri Ghéon. Insatisfait, il entreprend de monter ses propres pièces avec Yves Massicotte. Malheureusement, tous ses projets avortent⁸⁴.

En dehors du théâtre, Bourgault occupe divers emplois, d'abord comme commis à la Banque Toronto Dominion. Puis, il tente sa chance comme « annonceur » à la radio. Il travaille quelques mois à CHLN de Trois-Rivières avec notamment Lise Payette, Georges Dor et Raymond Lebrun. Par la suite, il quitte CHLN pour retrouver Dor à CHLT de Sherbrooke. De la radio, il fait le saut à la télévision comme régisseur et annonceur à Radio-Canada Ottawa. En 1955, il revient à Montréal comme régisseur et conserve cet emploi pendant trois ans. Bourgault veut maintenant devenir réalisateur⁸⁵.

⁸² *Ibid.*, p. 81-82; Entrevue de Pierre Bourgault, [1974?], Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Marcel Chaput, (P96), S1, P2.

⁸³ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 83.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 83-84.

Durant ses années de lassitude, il rêve à nouveau de théâtre. En 1958 et 1959, il écrit trois ou quatre pièces de théâtre et quelques émissions de radio. Aucun de ces projets ne se réalise. L'une de ses pièces s'intitule « Les honorables ». Rédigée en 1959, elle porte sur l'honneur et la foi et met en scène des Patriotes de 1837-1838. Par cette pièce, Bourgault vise à montrer le côté humain des Patriotes avec leurs faiblesses et leurs conflits⁸⁶.

En 1959, il participe à la grève des réalisateurs de Radio-Canada. Son rêve de devenir réalisateur ne se concrétise pas et il s'ennuie à son poste de régisseur. La même année, Bourgault parle de sa lassitude à Guy Sanche alias « Bobino ». Une heure avant le début de l'émission diffusée en direct, Sanche lui suggère nonchalamment de donner sa démission. À sa grande surprise, Bourgault s'exécute sur le champ⁸⁷. Puis, Bourgault décide de partir pour l'Europe. Il s'arrête quelque temps à Londres avant de se rendre à Paris. Fauché, il doit rentrer à Montréal après six mois. De retour à Montréal, il interprète quelques petits rôles à la télévision notamment dans la série jeunesse « Rue de l'anse »⁸⁸.

En 1960, Bourgault possède donc des aptitudes pour les communications qu'il a développées en rhétorique au Collège Brébeuf, au théâtre, à la radio et à la télévision. Son discours sur le bilinguisme et sa pièce sur les Patriotes révèlent une certaine sensibilité envers le nationalisme canadien-français. Ce nationalisme ne se traduit pas, cependant, en action politique. Bourgault se disait nationaliste « comme on l'était à l'époque », c'est-à-dire qu'il souhaitait plus de bilinguisme à travers le Canada⁸⁹.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 85.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 91. Malheureusement, cette pièce n'a pu être retrouvée.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 85 et 124.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 86.

⁸⁹ Selon Bourgault, son nationalisme ne se traduisait pas en luttes constructives : « ... on sentait que le Canada devait être bilingue et comme c'était ça qui était à la mode du jour et bien, on embarquait là-dedans [...]. Seulement, c'était des batailles très très partielles et ça n'avait aucun plan d'ensemble et c'était vraiment complètement apolitique, des batailles sentimentales », Entrevue de Pierre Bourgault, [1974?] Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Marcel-Chaput (P96), S1, P2.

2.2 Les débuts de l'engagement politique

Rien dans la jeunesse de Bourgault ne le destine à la lutte indépendantiste et à la politique en général. Sa rencontre avec les membres fondateurs du RIN, particulièrement André d'Allemagne, est déterminante dans l'évolution de sa pensée. Dès la première fois qu'il entend parler d'un projet d'indépendance pour le Québec, il se lance dans l'action militante.

Un « nouveau monde »

Le 10 septembre 1960, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) est fondé dans un hôtel de Morin Heights par une trentaine de personnes dont André d'Allemagne (président) et Marcel Chaput (vice-président). Le RIN se veut un mouvement d'éducation populaire ainsi qu'un groupe de pression ne relevant d'aucune idéologie particulière. Face au corporatisme de l'Alliance laurentienne (fondée en 1957 par Raymond Barbeau) et au socialisme de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec (fondée en août 1960 par Raoul Roy), le RIN aspire à jouer le rôle d'un carrefour rassemblant les indépendantistes de tout horizon au-dessus des débats idéologiques d'où le terme « rassemblement »⁹⁰.

Bourgault n'est pas un membre fondateur du RIN. C'est le mois suivant la fondation du mouvement qu'il en apprend l'existence. En octobre 1960, il se promène dans son quartier de la Côte-des-Neiges (il habite sur l'avenue Maplewood maintenant Édouard-Montpetit) lorsqu'il rencontre son ami comédien Claude Préfontaine. Ce dernier l'invite à l'accompagner chez d'Allemagne où se tient une assemblée réunissant une douzaine de personnes. Bourgault ne connaît personne,

⁹⁰ André d'Allemagne a fait partie de l'Alliance laurentienne tout comme Marcel Chaput. Ce dernier a, de plus, fait partie de l'Ordre de Jacques Cartier et de la Société Saint-Jean-Baptiste, André D'Allemagne, *Le R.I.N. de 1960 à 1963. Étude d'un groupe de pression*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974, p. 34-35, 137; Marcel Chaput, *J'ai choisi de me battre : petite histoire très personnelle du séparatisme québécois de Maurice Duplessis à Claude Wagner*, Montréal, Club du livre du Québec, 1964, p. 59-60.

mais ils lui sont sympathiques. Pour la première fois, il entend parler de l'indépendance du Québec⁹¹.

Cette assemblée est probablement la première assemblée générale d'octobre 1960 où le manifeste du RIN est adopté. L'argumentaire indépendantiste convainc Bourgault immédiatement : « C'était clair, c'était concis, c'était émouvant et convaincant. J'avais l'impression de découvrir un nouveau monde, le mien, dont j'avais toujours ignoré l'existence »⁹². Après environ deux heures, il est question que le groupe se rencontre à nouveau le week-end suivant au lac Ouareau dans les Laurentides. Bourgault décide de les accompagner et milite désormais pour l'indépendance du Québec⁹³.

Le manifeste du RIN, adopté au moment de la rencontre, nous dévoile ce « nouveau monde » auquel Bourgault fait allusion. Le manifeste pose d'emblée les Canadiens français comme constituant une nation dont les origines remontent à l'époque de la Nouvelle-France, ce qui lui confère une légitimité acquise bien avant la Confédération. Le manifeste juge sévèrement la Confédération issue de la Conquête et de l'impérialisme britannique. Ce régime, imposé par la loi d'une métropole impériale, a placé et maintenu le peuple du Québec dans une situation anormale de faiblesse et d'infériorité collectives. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique accordait officiellement des droits au peuple canadien-français dans le but d'assurer sa survivance et sa protection. Ces droits « ont sans cesse été violés, et continuent de l'être, par le gouvernement fédéral, à Ottawa, dans l'ensemble du Canada et même dans la province de Québec »⁹⁴. La centralisation croissante du gouvernement tend à transformer le régime prétendument confédératif en celui d'un

⁹¹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 87-88; Pierre Bourgault, « Préface », dans André d'Allemagne, dir. *Une idée...*, p. 9.

⁹² Pierre Bourgault, « Préface », dans André D'Allemagne, dir. *Une idée...*, p. 10.

⁹³ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 87-88. Selon Jean Décary du RIN : « Quand Bourgault est arrivé au RIN, il était un bum sympathique. Il était drôle à mourir, intelligent et surtout disponible. Il s'est greffé spontanément au groupe. Il acceptait toutes les tâches que les autres n'avaient pas le temps de remplir », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 87.

⁹⁴ « Manifeste du RIN », Octobre 1960, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

État-nation unitaire. En conséquence, le RIN affirme que le pacte confédératif est nul et périmé⁹⁵.

Le RIN refuse la condition de minoritaire des Canadiens français au sein du Canada qui implique la soumission aux décisions de la majorité. À titre de nation, les Canadiens français ont droit, comme toute nation normale, à l'autodétermination. L'indépendance est donc légitime et nécessaire. Enfin, le manifeste s'inspire de la décolonisation en cours dans le monde et situe l'indépendance dans un processus historique normal :

À l'époque actuelle où dans le monde entier les peuples s'affranchissent du joug colonial et les nations revendiquent leur pleine indépendance, le Canada français ne peut plus accepter de demeurer sous la tutelle économique et politique de l'étranger. L'idéal de l'indépendance nationale, qui s'allie à celui de l'internationalisme lucide, est valable au Canada français comme partout ailleurs. L'indépendance est du reste dans la ligne de l'histoire du Canada français : préparée par la Confédération puis par l'établissement de l'autonomie provinciale, elle représente l'aboutissement normal de l'évolution historique du Canada français.

De nos jours, les peuples n'ont plus besoin d'excuses pour vouloir être libres⁹⁶.

Si le manifeste précise que la liberté nationale n'est pas une fin en soi, il l'établit comme condition essentielle à tout épanouissement des hommes et des peuples, à l'épanouissement de la liberté individuelle : « La première des libertés civiques étant l'indépendance de la patrie, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale réclame l'indépendance totale du Québec... »⁹⁷. L'indépendance doit permettre de choisir librement le système politique qui convient.

D'Allemagne a reconnu que le RIN a repris les arguments mobilisés par les mouvements séparatistes précédents. Tout comme l'Alliance laurentienne, le RIN dénonce le fédéralisme canadien qui menace l'existence du peuple canadien-français. La Confédération a récupéré les pouvoirs impériaux de Londres réduisant le Québec à une colonie. De l'ASIQ, le RIN retient que la classe ouvrière québécoise est exploitée par le capitalisme américain, la bourgeoisie anglo-canadienne et son alliée

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

canadienne-française qu'il accuse de trahison nationale. Les Canadiens français constituent donc un peuple colonial opprimé de sorte que la lutte des classes et la lutte nationale se confondent⁹⁸.

Aussi, le manifeste du RIN s'inspire des thèses des historiens de l'école historique de Montréal avec lesquelles le RIN entretient des contacts à ses débuts⁹⁹. Pour les historiens de l'Université de Montréal, Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, la Confédération n'est pas le fruit d'un pacte entre deux peuples fondateurs. Au contraire, la conquête britannique a brisé les possibilités de développement de la nation dont le Canada français porte encore les traces profondes dans tous les aspects de la vie collective. Le Canada français est depuis une nation conquise, annexée et condamnée à la survivance. L'indépendance politique serait la solution logique et nécessaire permettant à la nation canadienne-française de devenir majoritaire assurant ainsi la maîtrise de la vie économique et culturelle, mais Séguin la considérait impossible¹⁰⁰.

L'entrée de Bourgault dans l'action politique est rapide et quelque peu accidentelle¹⁰¹. En peu de temps, les assemblées du RIN se multiplient et Bourgault assiste à chacune. Il devient président de la section de Montréal (vraisemblablement dès novembre 1960) et bientôt, se fait le porte-parole des idées et de l'idéal du RIN.

⁹⁸ André d'Allemagne, « L'argumentaire indépendantiste de 1960 à nos jours », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier, dir. *La révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal, VLB, 2000, p. 131-133.

⁹⁹ En témoigne une lettre de d'Allemagne : « Lundi soir, je reçois, avec Bourgault, le professeur d'histoire Séguin, de l'U. de M., ainsi que Michel Brunet qui a exprimé le désir de nous connaître », Lettre d'André d'Allemagne à Marcel Chaput du 8 mars 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Marcel Chaput (P96) ; Dans une entrevue donnée à la revue *Cap-aux-diamants*, Bourgault parle ainsi des influences des historiens : « ...Je n'ai jamais lu Groulx de ma vie! Séguin un peu, mais pas pour l'avoir lu. Il était dans la mouvance du RIN au début et il avait déjà un certain âge. Je me rappelle qu'il disait : 'Ha! Les petits gars, faut faire l'indépendance, mais elle ne se fera jamais. C'est impossible.' Nous le combattions un peu sur le plan personnel! », Yves Beaugard, « La passion ... », p. 31.

¹⁰⁰ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993, 561 p.

¹⁰¹ Les membres du RIN sont au début, pour Bourgault, un groupe d'amis avec lesquels il est d'accord : « Je suis un bum chic. Je porte des jeans et je sacre mais j'ai fait mes études au Collège Brébeuf. Je me sens bien accepté », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 88.

Échange entre Bourgault et André Laurendeau

Bourgault défend les idées du RIN pour la première fois sur la place publique à l'hiver 1961¹⁰². Dans un éditorial, André Laurendeau tente de montrer qu'il n'y a pas d'illogisme à favoriser la décolonisation chez les peuples sous-développés tout en refusant le séparatisme québécois¹⁰³. Bourgault réplique à Laurendeau et s'engage alors un dialogue dans les colonnes du *Devoir* qui permet de constater que Bourgault s'est bien approprié les idées fondatrices du RIN.

Reconnaissant la diversité des pays concernés par la décolonisation, Laurendeau affirme que ce qui fait entrer la lutte d'un peuple dans ce courant est le sentiment devenu insupportable d'être dominé et exploité par des êtres qui leur sont totalement étrangers alors même qu'un espoir de libération s'éveille. De plus, le fossé isolant les exploités du maître impérialiste est profond et évident : couleur de la peau, niveau de vie, civilisation passée et religion¹⁰⁴.

Or, pour Laurendeau, la situation québécoise n'est pas comparable : « Ces hommes se sont sentis méprisés comme nous ne l'avons jamais été. Ils sont pauvres comme nous ne l'avons jamais été »¹⁰⁵. En outre, les Québécois ne ressentent pas les choses comme telles et ils ont la conviction que les pires difficultés peuvent être résolues à l'intérieur du cadre politique en vigueur, ce qui explique que le séparatisme ne soit pas plus répandu. Une conviction qui ne peut être assimilée, selon Laurendeau, au comportement d'un peuple longtemps brimé qui aurait peur de s'affirmer jusqu'au bout¹⁰⁶.

Quant aux peuples récemment libérés, Laurendeau croit que leur victoire tient notamment à une volonté formelle de ne pas collaborer avec la métropole. Ces

¹⁰² Exception faite de la première manifestation du RIN du 11 février 1961 (rallye en automobile dans les rues de Montréal).

¹⁰³ André Laurendeau, « Séparatisme et décolonisation », *Le Devoir*, 20 février 1961.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

peuples ont pris le risque d'entrer en guerre contre la métropole parce que leurs misères les rendaient libres. Au contraire, les Canadiens français ne consentiraient pas à prendre les mêmes risques : leurs acquis les rendent conservateurs et pacifiques, ce dont Laurendeau se réjouit¹⁰⁷.

Laurendeau reconnaît que le séparatisme soit une aspiration normale et d'ailleurs, il se montre plutôt sympathique aux séparatistes. Mais l'indépendance a un problème majeur, pour Laurendeau. Elle est impossible à cause des circonstances et du milieu où elle se développe. Il reproche aux nationalistes qui comparent les Québécois aux peuples colonisés du monde de les inviter à plonger dans l'irréalité, dans la poursuite de l'impossible qui anime une partie de la jeunesse et qui risque d'être suivie d'amères désillusions¹⁰⁸.

Bourgault se sent interpellé et il réplique. Non seulement est-il en désaccord, mais il a le sentiment que Laurendeau admet que l'indépendance est défendable et souhaitable, mais qu'il manque simplement de courage¹⁰⁹. Il faut ici souligner que Laurendeau a connu un flirt séparatiste dans sa jeune vingtaine. Entre 1933 et 1935, alors qu'il est actif au sein des Jeunes-Canada, Laurendeau adhère sans véritable conviction à la Laurentie. Par la suite, Laurendeau ne croit plus au droit de sécession de la nation canadienne-française et y voit un danger en raison des difficultés qu'elle entraînerait et parce qu'elle s'appuie sur la nationalité. Son attitude change au tournant des années 1960. Il prend le renouveau du mouvement au sérieux et il l'analyse. Cependant, il lui préfère un fédéralisme redéfini conformément à sa vision de la Confédération de 1867; d'un pacte entre deux peuples fondateurs et égaux¹¹⁰. Dans le cadre d'une série d'articles du *Devoir* sur l'indépendance, Laurendeau présente un de ses textes défendant la Laurentie qu'il attribue à sa jeunesse : « c'était

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Pierre Bourgault, « Message d'un homme libre à une génération qui ne l'est plus », *Le Devoir*, 7 mars 1961.

¹¹⁰ Félix Bouvier, *André Laurendeau*, Montréal, Lidec, 1996, p. 12-13, 19, 40 et 55; Donald J. Horton, *André Laurendeau : La vie d'un nationaliste, 1912-1968*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1995, p. 69.

le nationalisme de Groulx repensé par des garçons de vingt ans »¹¹¹. Le passé séparatiste de Laurendeau confère une apparence de conflit de générations à l'échange. À titre de leader nationaliste, Laurendeau est précisément parmi ceux que le RIN veut rallier à son objectif. Bourgault va tenter de convaincre Laurendeau que là où il y a des « problèmes », il ne faut pas en faire des « obstacles » insurmontables.

Contrairement à Laurendeau, Bourgault prétend bien ressentir le mépris que les peuples récemment libérés ont combattu : « Ne vous a-t-on jamais dit : '*Speak white*' »¹¹² Si les Canadiens français n'ont pas aujourd'hui conscience d'être méprisés par tout et par tous, ils subiront en plus le mépris de la génération suivante : « Pas une génération, depuis trois siècles, n'a vécu, collectivement, avec assez de dignité pour se mériter l'admiration et l'estime de la génération suivante »¹¹³.

À son tour, Bourgault reproche à Laurendeau de manquer de réalisme. La lutte à l'intérieur du cadre politique canadien représente une mobilisation permanente, d'une grande intensité. Cette solution n'est d'ailleurs pas nouvelle : « Depuis cent ans, c'est ce que nous avons essayé de faire. Cela n'a pas réussi. »¹¹⁴. Selon Bourgault, le gouvernement provincial ne pourra jamais posséder de pouvoirs suffisants puisque le gouvernement fédéral peut accepter ou rejeter les initiatives provinciales dans les domaines linguistiques et économiques¹¹⁵. Qui donc poursuit l'impossible et se prépare d'amères désillusions?

Quant aux moyens d'accéder à l'indépendance, il s'étonne que Laurendeau envisage le terrorisme. Bourgault affirme être démocrate et espérer que la majorité québécoise soit en faveur de son indépendance. Une majorité qui existerait déjà selon Bourgault, mais qui demeure silencieuse : « Notre but est de lui donner le moyen de s'exprimer, de lui fournir les arguments dont elle a besoin pour étayer par

¹¹¹ André Laurendeau, « Les Jeunes-Canada et La Nation : deux mouvements séparatistes des années 30 », Série « L'indépendance du Québec, vieille aspiration, nouvelle ferveur », 12 mai 1961, *Le Devoir*.

¹¹² Pierre Bourgault, « Message d'un homme...

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*

l'intelligence ce qu'elle sent par le cœur et la peau »¹¹⁶. Lorsque cette majorité se prononcera ouvertement, Bourgault croit possible une révolution pacifique :

C'est drôle, cet illogisme parfaitement inconscient avec lequel nos meilleurs esprits nous démontrent par A plus B que la politique des canonnières n'est plus praticable à Suez, ni à Quémoy, ni à Chypre, ni dans les Caraïbes, ni nulle part... si ce n'est, tremblons en chœur! sur les eaux tragiquement exceptionnelles de notre beau Saint-Laurent!¹¹⁷.

Laurendeau réplique en accusant Bourgault de faire des constatations réalistes et de conclure en toute logique à une solution qui ne l'est pas¹¹⁸. De plus, Bourgault ne montre toujours pas que le Québec pourrait acquérir son indépendance. Le recours à la décolonisation n'est pas un argument : « Que quarante colonies aient obtenu leur indépendance, cela n'établit en rien qu'un pays solidement constitué va se laisser casser en deux sans riposter »¹¹⁹. Compte tenu de la position géographique de la province, la séparation du Québec signifierait la mort du Canada. C'est pourquoi, le gouvernement canadien n'accepterait pas sans réaction violente ou à tout le moins vigoureuse, « le saccage d'un pays qu'il administre depuis un siècle »¹²⁰.

Selon Laurendeau, si les Québécois se sentent parfois menacés comme peuple, cela ne tient pas à leur état de minorité au Canada. En fait, ils ont réussi, à un contre deux, à résister et à progresser dans le cadre canadien. Le véritable danger est la présence immédiate des États-Unis par leur culture qui nous environne, s'infiltrer et s'incarne dans un peuple riche et nombreux. La disproportion réelle est plutôt d'un contre trente. Cette disproportion demeurerait dans un Québec indépendant : « Nous serions protégés par une frontière politique? Mais cette frontière existe déjà... »¹²¹. Les Anglo-canadiens doivent être considérés comme des alliés, non par bonté, mais parce que la géographie et les institutions politiques rendent solidaires. Le problème

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ André Laurendeau, « Logique et réalisme en politique », *Le Devoir*, 8 mars 1961.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*

québécois dépasse donc la politique et c'est pourquoi une « révolution politique » n'est pas appropriée¹²².

Surtout critiqué sur les moyens, Bourgault réplique que l'indépendance ne peut se réaliser que de deux façons : par la révolution (provoquée de l'intérieur ou imposée de l'extérieur), ou par des moyens démocratiques et juridiques¹²³. Si une majorité des Canadiens français désirait l'indépendance, selon Bourgault, Ottawa dirait non et mobiliserait ses forces tout comme Québec, ce qui entraînerait l'état de guerre. Les États-Unis pourraient vouloir s'en mêler et partant, la Russie. Le tout dégénérerait en conflit international... Selon Bourgault, le simple réalisme rend cette voie impensable parce que les Anglo-canadiens, qui commandent l'économie québécoise, ne voudraient pas y risquer leurs intérêts. En revanche, la façon démocratique et juridique est réaliste. Un gouvernement en place, advenant la montée de l'indépendantisme, pourrait jouer sa tête sur cette question lors d'élections. Ou encore, un parti politique prônant le séparatisme pourrait être porté au pouvoir. En principe, l'indépendance serait acquise le jour des élections. C'est par la suite que s'engageraient les négociations entre Ottawa et Québec puisque les deux partis renonceraient à la violence¹²⁴.

Quant à la mort du Canada, Bourgault rétorque que le Québec gêne la volonté de centralisation du gouvernement fédéral. Face à la menace américaine, le salut du Canada passe par une centralisation de plus en plus poussée, nécessaire pour forger un nationalisme et une culture qui ne soient plus provinciaux, mais canadiens. Or, la centralisation est néfaste aux Canadiens français. Le principal danger, reconnaît Bourgault, est certes la présence américaine que l'indépendance n'éliminerait pas. Il ne faut cependant pas y accorder plus d'importance qu'elle n'en a. Selon Bourgault, « Après l'indépendance, nous ne serons plus un contre trente, mais un 'à côté' de

¹²² *Ibid.*

¹²³ Pierre Bourgault, « Message d'un homme libre à une génération qui ne l'est plus, deuxième partie », *Le Devoir*, 22 mars 1961.

¹²⁴ *Ibid.*

trente »¹²⁵. L'indépendance ne confèrera pas une égalité commerciale ou même culturelle, mais une égalité juridique qui est de loin « préférable à l'état d'infériorité politique »¹²⁶.

Enfin, Bourgault réplique à Laurendeau qui écrivait que le séparatisme était une protestation et un refus que les protestations appartiennent aux « pan-canadianistes » francophones qui luttent « pour un mot de français arraché de haute lutte »¹²⁷. Les indépendantistes sont plus réalistes, car ils croient inutile de réclamer le respect du peuple du Québec sans avoir les moyens de se faire respecter : « les protestations et les refus ne sont pas de nous. Nous affirmons un droit »¹²⁸.

L'échange entre Bourgault et Laurendeau marque l'entrée de Bourgault dans le débat politique québécois. Les idées exprimées dans ses lettres concordent parfaitement avec les idées fondatrices du RIN. Ainsi, il dénonce le fédéralisme canadien dont la centralisation entrave l'épanouissement de la nation canadienne-française. De plus, il refuse la condition de minoritaire et affirme le droit à l'autodétermination. Enfin, il s'attarde peu à la décolonisation si ce n'est pour insérer sa lutte dans un courant international et parce que les pays récemment libérés tracent la voie aux Québécois. L'indépendance est en conséquence légitime, normale et possible. Sa démonstration est présentée comme le fruit d'une réflexion toute rationnelle et logique, ce qui n'est pas sans rappeler sa formation en rhétorique au Collège Brébeuf.

2.3 Dire la Révolution

Conformément à la mission du RIN, Bourgault consacre une part de plus en plus importante de son temps à faire connaître l'idéal du RIN. Les discours de Bourgault, plus souvent que ses textes, deviennent des lieux de prédilection pour

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

exprimer sa vision du Québec, convaincre les Québécois, répondre aux attaques de ses adversaires et intervenir dans l'actualité.

Les premiers discours

Vers la mi-mars 1961, le Conseil central du RIN décide de tenir une grande assemblée publique le 4 avril. Il est convenu que Chaput fasse un discours. Chaput est la vedette du RIN à ce moment-là parce qu'il travaille au ministère de la Défense à Ottawa. Il faut un deuxième orateur. D'Allemagne déteste parler devant public et il propose Bourgault parce que celui-ci fait du théâtre et qu'il est donc habitué à intervenir publiquement. Bourgault accepte sans hésiter¹²⁹.

À la dernière minute, les rinistes constatent que la finale de la coupe Stanley entre les Canadiens et les Blacks Hawks de Chicago a lieu le même soir, mais la salle du théâtre du Gesù est déjà payée. On craint qu'une cinquantaine de personnes seulement ne se présentent¹³⁰. Contre toute attente, l'assemblée est un succès. Dans *Le Devoir*, Gérard Filion écrit : « L'idée de l'indépendance nationale fait du chemin. Il n'en est besoin d'autre preuve que l'assistance de 500 personnes à l'assemblée de mardi dernier, alors que le hockey rivait à l'appareil de télévision la plupart des gens »¹³¹. Le succès de l'assemblée stimule l'enthousiasme des rinistes¹³².

Le discours de Bourgault s'intitule « Indépendance et humanisme ». Comme Bourgault n'est pas très confiant, lors de l'assemblée, il lit entièrement son très long discours. Insatisfait de sa performance, il en garde un mauvais souvenir¹³³. Le lendemain, Gilles Constantineau de *La Presse* attribue deux épithètes aux orateurs : « Marcel Chaput, le tacticien » et « Pierre Bourgault, le poète ». L'article de Constantineau accorde une bonne couverture aux propos de Chaput. Quant à

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 92.

¹³⁰ *Ibid.* p. 93.

¹³¹ Gérard Filion, « Une idée qui fait du chemin », *Le Devoir*, 8 avril 1961.

¹³² Chaput qualifie cette assemblée de « vrai départ du RIN », Marcel Chaput, *J'ai choisi...*, p. 62.

¹³³ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 92; Entrevue de Pierre Bourgault, [1974?], Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Marcel Chaput (P96), S1, P2.

Bourgault, Constantineau critique le fond du discours : « La forme de son discours est à la fois mordante et lyrique. Mais c'est par le fond surtout qu'il se distingue de celui de son collègue. Nul appel aux statistiques, c'est à peine si la raison elle-même est sollicitée, en surface. »¹³⁴. Malgré cela, l'orateur a réussi à soulever l'enthousiasme de l'auditoire : « Et malgré tout, les auditeurs semblent suspendues à ses lèvres. [...] Et là, les applaudissements sont frénétiques, les « bravos » fusent dans la salle »¹³⁵.

Fort de ce succès, le RIN décide de tenir une nouvelle assemblée publique le 23 mai à la salle de l'Ermitage. À nouveau, les services de Bourgault sont sollicités. Dans son discours « Justice et Confédération », Bourgault reprend le même type d'exercice. Un discours très long, entièrement écrit et lu du début à la fin. Ce discours contient une parabole dans laquelle le Québec est représenté par une chèvre attachée près d'un lac pendant que l'eau monte. Dès les premières phrases de la parabole, un malaise s'installe dans l'auditoire. Bourgault se rend compte du ridicule de son propos et n'ose pas sauter de paragraphe. Encore une fois, il en garde un mauvais souvenir¹³⁶. Malgré cela, le succès de cette deuxième assemblée est comparable à celui de la première¹³⁷.

« Justice et Confédération » porte principalement sur le rapport minorité/majorité au sein de la démocratie canadienne, une thématique très chère au RIN¹³⁸. Selon Bourgault, il n'y a pas d'injustice au Canada. L'attitude d'Ottawa est

¹³⁴ Gilles Constantineau, « L'indépendance québécoise? », *La Presse*, 5 avril 1961.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 94.

¹³⁷ Selon *Le Devoir*, l'assemblée a attiré 400 personnes, [Anonyme], « L'indépendantisme est dirigé d'abord contre la condition de minorité, non contre Ottawa », *Le Devoir*, 25 mai 1961. Selon le *Bulletin du RIN* c'est plutôt 500 personnes qui sont venues écouter les orateurs du RIN, [Anonyme], « Commentaires », *Bulletin du RIN*, mai-juin 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

¹³⁸ Le *Bulletin du RIN* reproduit un extrait du *Métro-Journal*, rapportant les propos de Bourgault, ainsi que le texte d'une lettre que Bourgault a rédigée à l'intention d'un membre du RIN qui a offert sa démission à la suite du discours. Le démissionnaire s'inscrit en faux contre certaines affirmations contenues dans le discours de Bourgault, Pierre Bourgault, « Lettre de Pierre Bourgault », *Bulletin du RIN*, mai-juin 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300). *Le Devoir* rapporte également un court extrait du discours de Bourgault, Anonyme, « L'indépendantisme est dirigé d'abord contre la condition de minorité, non contre Ottawa », *Le Devoir*, 25 mai 1961. Ces textes nous livrent des informations suffisantes pour permettre l'analyse du discours de Bourgault.

normale; c'est celle du Québec qui ne l'est pas. La démocratie est le gouvernement de la majorité. Or, au Canada la majorité est anglophone et si Ottawa tient au régime démocratique, cela signifie qu'un grand nombre d'actions du gouvernement central ne peuvent plaire aux Canadiens français. Selon Bourgault, le problème particulier au Canada est que la minorité et la majorité sont divisées sur des bases nationales. Dans une situation « normale », si une loi est adoptée pour répondre au désir de la majorité, la minorité, même si elle est contre, ne se sentira pas lésée en tant que nation. En revanche, au Canada, anglophones et francophones ne peuvent qu'être opposés; ils pensent et agissent différemment. En plus, les deux groupes ne sont presque jamais divisés à l'interne concernant les grandes questions de principe et d'action¹³⁹.

Bourgault considère, toutefois, que la majorité a le devoir de respecter les droits des minorités. Cependant, dans la pratique, le respect de la minorité revient à rendre une loi inopérante lorsque les positions sont contraires. Il se peut qu'une majorité dans la poursuite de ses intérêts se trompe et que la minorité ait raison. La minorité a alors le droit et le devoir d'éclairer la majorité de son erreur : « Et nous voilà au cœur du problème : qui doit gouverner? La majorité aveuglée ou la minorité éclairée? »¹⁴⁰. La minorité française peut bien exiger le bilinguisme intégral au sein du gouvernement fédéral et à travers le Canada. C'est non seulement inadmissible, mais tout à fait impraticable parce trop onéreux et peu pratique, selon Bourgault. La majorité anglophone a donc tout intérêt à préférer un système unilingue :

Ils sont peut-être dans l'erreur; ils sont peut-être une majorité d'imbéciles et nous une minorité de gens éclairés, il n'en reste pas moins que, selon le système démocratique, ils ont tous les droits de se gouverner et de nous gouverner comme ils l'entendent. Ou beaucoup de gens voient une injustice, moi je ne vois qu'un système démocratique sans doute perfectible, mais honnête, et qui fonctionne sans cesse à notre détriment¹⁴¹.

L'indépendance permettrait aux Québécois de se gouverner suivant les intérêts de la majorité.

¹³⁹ [Anonyme], « Extrait du *Méto-Journal* », *Bulletin du RIN*, mai-juin 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

¹⁴⁰ Pierre Bourgault, « Lettre de ... »

¹⁴¹ *Ibid.*

Les grandes assemblées publiques visent à propager les idées du RIN, à recruter de nouveaux membres et à attirer l'attention des médias. Le RIN lance aussi la formule des séances d'information (réunissant un petit groupe de personnes) où le public est invité à rencontrer les dirigeants du mouvement et à leur poser des questions. Graduellement, cette formule est remplacée par celle de la « réunion de salon ». Dans ce cas, les membres invitent chez eux des amis, voisins ou collègues et un ou deux porte-parole du RIN. Durant les premières années, ce sont ces assemblées qui amènent le plus de nouveaux membres¹⁴².

Les premiers discours de Bourgault lui permettent de faire des apprentissages sur l'art de convaincre. Leur forme est encore un peu hésitante. Néanmoins, l'éloquence de Bourgault a bien été remarquée et sa participation est sans cesse plus importante si bien qu'il devient l'orateur désigné du RIN¹⁴³. Lors de ces petites assemblées, plus souvent appelées « assemblées de cuisine » ou « assemblée de salon », Bourgault agit davantage comme un communicateur que comme un orateur. Bourgault les considère très efficaces parce qu'elles permettent de prendre le temps de répondre aux questions des participants. De plus, lorsque des personnes acceptent de recevoir des gens du RIN, c'est qu'ils sont déjà disposés à être convaincus. En conséquence, le contact est très intime et les rapports chaleureux¹⁴⁴.

L'indépendantisme occupe une place de plus en plus importante dans le débat public en 1961. En témoignent les sondages et les enquêtes sur le séparatisme réalisés par *Le Devoir* et *La Presse* en 1961, ainsi que le tapage autour de l'affaire Chaput¹⁴⁵.

¹⁴² D'Allemagne, *Une idée...*, p. 72.

¹⁴³ La participation de Bourgault comme orateur est importante comme en témoigne Chaput : « Il ne se passait pas une semaine sans que j'aie prononcé une causerie quelque part. Tantôt j'étais seul : souvent j'étais accompagné de Pierre Bourgault, devenu mon 'compagnon de lutrin'. Bourgault avait du panache; il prenait auprès de la foule, et ma notoriété attirait les curieux », *J'ai choisi...*, p. 78.

¹⁴⁴ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 137-138.

¹⁴⁵ *Le Devoir* présente un dossier sur l'indépendance du Québec du 6 mai 1961 au 19 mai 1961 « L'indépendance du Québec... vieille aspiration... nouvelle ferveur ». Le 10 juin, *Le Devoir* présente les résultats de son sondage. Il ne possède pas de grande valeur puisqu'il est réalisé sur une base volontaire, mais 70% des répondants considèrent que l'indépendance est souhaitable et réalisable. *La Presse* présente aussi son propre sondage le 18 mars 1961. Selon les résultats, 45% des répondants souhaitent la séparation du Québec. Enfin, le 31 mai Chaput prononce un discours devant une assemblée du RIN de Hull. Ce discours est dénoncé par J.E. Keystone du Conseil de recherche pour la

Profitant du moment, Raymond Barbeau et Marcel Chaput lancent chacun leur ouvrage indépendantiste¹⁴⁶. Cela se reflète dans un optimisme chez les rinistes au cours de la première année d'existence du mouvement. Les assemblées se multiplient et le nombre de militants augmente¹⁴⁷. Les dirigeants et les leaders nationalistes joindront-ils les indépendantistes?

Concilier théâtre et politique

Au début des années 1960, Bourgault joue dans le téléroman « La côte de sable » écrit par Marcel Dubé. Son personnage est un soldat déserteur qui refuse de se « battre pour les Anglais! »¹⁴⁸. Bourgault veut participer ou assister à toutes les assemblées du RIN qui ont lieu le soir, tout comme jouer les rôles offerts au théâtre¹⁴⁹. À mesure que son engagement politique prend de l'ampleur, il devient difficile de concilier travail et militantisme. Rapidement, Bourgault est désigné comme l'orateur du RIN et faire des discours le fascine plus que le théâtre. Il peut performer devant public et écrire lui-même ses textes¹⁵⁰. Il se résout à quitter le téléroman et à abandonner le métier de comédien.

Bourgault passe souvent ses week-ends au lac Ouareau où plusieurs de ses amis ont leur chalet. Son ami Préfontaine lui présente Gérard Pelletier qui en possède un de l'autre côté du lac. Bourgault demande à ce dernier de l'embaucher. Sur la foi de son échange avec Laurendeau dans *Le Devoir*, Pelletier lui offre un emploi de reporter au magazine de *La Presse*. Bourgault apprécie particulièrement cet emploi puisqu'il peut explorer tous les sujets qui lui plaisent à l'exception de la politique. Le

défense du Canada (CRDC) qui emploie Chaput. Au début juin, la direction du CRDC fait savoir que Chaput s'expose à des sanctions s'il exprime publiquement à nouveau ses convictions séparatistes, ce qui vaut une certaine popularité à Chaput et attire l'attention sur le RIN.

¹⁴⁶ Le 6 septembre 1961, Raymond Barbeau lance son ouvrage indépendantiste, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Édition de l'Homme, 1961, 127 p. Puis, le 18 septembre 1961, à son tour Marcel Chaput lance le sien, *Pourquoi je suis séparatiste*, Montréal, Éditions du Jour, 1961, 156 p.

¹⁴⁷ Le RIN compte 300 en avril 1961, 500 en juin 1961 et environ 2 000 au moment du congrès de mars 1963, d'Allemagne, *Une idée...*, p. 86.

¹⁴⁸ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 86-87 et 95.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 103.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 94-95.

jour, il partage son temps entre son emploi à *La Presse* et ses tâches à la présidence de la section de Montréal, à l'exécutif du RIN et à la rédaction du journal du RIN. Ses soirées sont réservées aux assemblées¹⁵¹.

La Révolution nationale

À partir de la fin de 1961, l'optimisme que l'on pouvait ressentir durant la première année fait maintenant place à l'impatience et à la frustration chez Bourgault. Les leaders nationalistes, dont il recherche l'appui, n'embarquent pas dans le mouvement. Son impatience l'amène à pousser plus loin son action. Une prise de parole plus radicale s'avère nécessaire, croit-il, afin de frapper l'esprit des Canadiens français qu'il nomme de plus en plus « Québécois ». Cette radicalisation s'accompagne de l'idée de décolonisation qui prend en quelque temps une place très importante.

Le 14 juillet 1961, Bourgault rédige une lettre personnelle à Laurendeau¹⁵². Il s'y montre quelque peu méprisant à cause de la déception ressentie à son égard :

J'ai trop longtemps refoulé ma fureur devant les agissements puérils et néfastes de votre génération pour pouvoir la contenir plus longtemps.[...] J'en ai plein le cœur et plein le dos. Je vous envoie donc tout le paquet. Si vous n'avez pas le cœur de l'avalier, alors vomissez-le. Ainsi, nous saurons enfin exactement combien votre ' système ' peut en prendre avant de se décider à réagir en organisme sain. Nous saurons enfin combien de mépris cela prend pour vous faire réagir autrement que par les petits hoquets trop discrets de vos revendications. Nous saurons enfin s'il vous reste encore assez de nerf pour qu'il vaille la peine de vous injecter un peu de fierté sans que vous risquiez d'en périr. Pauvre génération que la vôtre, vieillie avant même d'avoir vécu et abattue avant d'avoir réussi à comprendre dans quelle situation elle est née!¹⁵³

Ce qui motive cette colère est un éditorial où Laurendeau réclame des chèques bilingues¹⁵⁴. Dans la même édition du *Devoir*, Pierre Laporte¹⁵⁵ s'indigne devant l'échec d'un concours d'une station de radio de province. La station offrait

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 104-105.

¹⁵² Pierre Bourgault, « Message d'un homme libre à une génération qui ne l'est plus, troisième partie », *Bulletin du RIN*, août-septembre 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ André Laurendeau, « L'aura, l'aura pas », *Le Devoir*, 13 juillet 1961.

¹⁵⁵ Pierre Laporte, « Et ils semblent satisfaits... », *Le Devoir*, 13 juillet 1961.

l'équivalent de 200 \$ en publicité à tout marchand qui changerait le nom anglais de son établissement pour un nom français. Un seul marchand s'en est prévalu. Alors que, toujours dans la même édition, Jean-Marc Léger¹⁵⁶ analyse l'indépendance récente du Sénégal, « ce petit pays de deux millions et demi d'habitants qui a fait servir sa fierté à autre chose qu'à de futiles réclamations. [...] Chez nous, nos élites, pour la millième fois, réclament des chèques bilingues! Et on est profondément irrité de ne pas en recevoir »¹⁵⁷. Frustré, Bourgault réalise que des nationalistes canadiens-français qui ne joignent pas les rangs indépendantistes peuvent même leur nuire : « ne vous avisez pas de vouloir contrecarrer notre action, car si aujourd'hui nous considérons vos actes comme puérils, à partir de ce jour, nous devons les considérer comme hostiles »¹⁵⁸.

Bourgault considère de plus en plus que les Canadiens français souffrent d'un problème psychologique. Ce peuple a perdu sa fierté et sa dignité parce qu'il « est fatigué de lutter jour après jour, et bon an mal an, sans gagner jamais une once de liberté, une once de fierté incarnée dans la réalité »¹⁵⁹. En conséquence, le peuple canadien-français est apathique. Pour en sortir, les Canadiens français ont besoin d'un projet mobilisateur qui puisse leur redonner leur fierté : « il faudra leur présenter quelque chose dont ils pourront être fiers »¹⁶⁰.

C'est avec le discours « Révolution » que Bourgault s'approprie véritablement l'idée de décolonisation¹⁶¹. Ce discours est pompeux à souhait et rempli de figures de style. Selon Bourgault, la nation « québécoise » est maintenant à l'heure où elle veut

¹⁵⁶ Jean-Marc Léger, « Sénégal 61, ou l'indépendance sereine et Lucide, II. Pour bâtir un État africain, moderne, une formule originale de socialisme et un 'plan', soigneusement préparé », *Le Devoir*, 13 juillet 1961.

¹⁵⁷ Pierre Bourgault, « Message d'un homme libre à une génération qui ne l'est plus, troisième partie », *Bulletin du RIN*, août-septembre 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Ce discours est prononcé pour la première fois à la salle de la Fraternité des policiers de Montréal le 6 décembre 1961. Il est publié par le Service de propagande du RIN en 1962, Pierre Bourgault, *Révolution*, Montréal, Rassemblement pour l'Indépendance nationale, 15 p. Selon d'Allemagne, ce discours est prononcé en mars 1962, André d'Allemagne, *Une idée...*, p. 68.

se réveiller. Son désir de liberté, nouvellement affirmé, fait entrer la nation canadienne-française dans « la grande famille des hommes qui, à travers le monde, ont résolu de briser leurs chaînes et de vivre debout »¹⁶².

Pour Bourgault, le problème psychologique qu'il perçoit chez les Canadiens français est en fait un complexe d'infériorité, un comportement typique du colonisé. Ce complexe se révèle, pour Bourgault, caché derrière une vanité fondée sur l'idéologie de la survivance :

On nous dit : '[...] Bien sûr ils contrôlent l'économie du Canada, mais notre culture est plus forte que la leur. Ils ont l'argent, mais nous avons le théâtre, la peinture, et la littérature! Ils ont le corps mais nous avons l'esprit!'

Et nous, comme des paons, nous faisons la roue.

Non, mais vous vous rendez compte! Quelle triste aberration a pu, pendant cent ans, nous asservir à ce fallacieux petit énoncé?¹⁶³

Cette vanité permet aux Canadiens français de se cacher l'odieuse réalité. Mis en marge de l'histoire, les Canadiens français se réfugient dans leur culture. Et c'est là tout le drame du colonisé. Que vaut une culture qui ne peut appuyer ses réalisations sur la politique libre d'un État souverain et sur une relative indépendance économique? La culture canadienne-française ne peut s'épanouir. Comme celle des autres colonisés, elle est réduite à un folklore. Ce comportement est encouragé par le conquérant qui célèbre la culture canadienne-française : « ...nous savons ce que ces cris d'admiration veulent dire : on en pousse de semblables devant les objets de musée »¹⁶⁴.

Dans la deuxième moitié du discours, Bourgault s'incarne, au nom des rinistes, comme étant la « Révolution » : « Aujourd'hui, nous sommes la Nation, nous sommes la Révolution, nous sommes la Révolution nationale »¹⁶⁵. Pour Bourgault, une nation n'a d'existence que par la vie que lui communiquent les membres la composant. Mais il ne peut exister de vie pour cette nation en même temps qu'existe le complexe d'infériorité. Les rinistes représentent la vie même de la nation parce

¹⁶² Bourgault, *Révolution...*, p. 3.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 6.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 5-7.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 9.

qu'ils ont su passer outre ce complexe grâce à leur attitude et leur action. Aussi, les rinistes sont la liberté de la nation parce que le désir de liberté correspond au désir même d'indépendance. Enfin, les rinistes représentent la nation parce qu'ils en sont la volonté à travers leur détermination. Le passé est une source d'inspiration : « Nous refusons de croire que ce peuple qui a lutté depuis 200 ans pour survivre, souvent dans les circonstances les plus difficiles, ne trouvera pas en son sein la force nécessaire pour franchir le dernier obstacle sur le chemin de la liberté »¹⁶⁶.

Tout au long du discours, Bourgault martèle le mot « révolution ». D'un côté, il réproouve la violence, mais de l'autre, il entretient volontiers l'équivoque en répétant des appels à la révolution. La Révolution est définie comme un changement brusque et violent dans la politique et le gouvernement d'un État. L'indépendance apporterait un changement assez brusque dans la politique et le gouvernement du Canada et du Québec :

Il existe, à côté de la violence purement physique que nous réproouvons, une violence faite à l'esprit, à l'intelligence des hommes. C'est cette violence que nous pratiquons pour arriver à changer la politique et le gouvernement de notre pays.

C'est l'esprit que nous attaquons, et c'est avec les mots de la raison que nous nous battons¹⁶⁷.

Chez les rinistes, l'indépendance d'un peuple s'inscrit dans un processus historique. Bourgault analyse ce processus à la lumière de la décolonisation dans le monde. Au départ, il y a le besoin d'identification commun à tous les peuples. C'est de ce besoin que relève le nationalisme. Or, pour Bourgault, les Québécois ne peuvent répondre à leur besoin d'identification puisque leur existence est niée dans la réalité : « Nos villes ne nous ressemblent pas, notre pays ne nous ressemble pas, nos institutions politiques nous sont étrangères, nous sommes gouvernés par des étrangers et le monde est inconscient de notre existence. Aussi bien dire nous n'existons pas »¹⁶⁸. Pour Bourgault, l'histoire des peuples est faite d'étapes qui ne peuvent être sautées. Ces étapes sont dans l'ordre : le colonialisme ou la dépendance, le nationalisme ou l'indépendance, l'internationalisme ou l'interdépendance. Le

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 12.

¹⁶⁸ Pierre Bourgault, « Un pays qui nous ressemble », *L'Indépendance*, janvier 1963, p. 9.

nationalisme permet d'accéder à l'« internationalisme ». D'anciens coloniaux servent d'exemple : les Algériens, les Jamaïcains, les Rwandais, etc. Dans la plupart des cas, ils ont une population et des richesses naturelles moindres. Pourtant, ils sont indépendants et se gouvernent eux-mêmes : ils sont libres¹⁶⁹.

L'idée de décolonisation est maintenant omniprésente dans la pensée de Bourgault. Non seulement il analyse les rapports entre anglophones et francophones sous cet angle, mais son regard se précise. Il identifie maintenant des acteurs d'un système colonial, ce qui indique qu'il fait plus que s'en inspirer, mais l'applique à sa compréhension de la société québécoise :

MM. Saint-Laurent, Vanier, Comtois, ce sont des mythes. Les Canadiens français sont tous fiers de les voir à la tête du pays ou représentants d'une puissance étrangère : L'Angleterre. Il n'y a pas à être fier d'un pareil non-sens. C'est ce qui se passe dans tous les pays colonisés. Quand un peuple est en tutelle, on prend parmi ce peuple les plus inoffensifs et on leur fait 'représenter' la puissance étrangère. Pendant ce temps, les nègres sont tranquilles et ils applaudissent. Ils se croient bons. Et, par en arrière, on continue à leur taper dessus¹⁷⁰.

Cependant, c'est uniquement la dimension psychologique et culturelle de l'idée de décolonisation qui retient l'attention de Bourgault. La dimension sociale est absente. Il faut souligner que le RIN en est alors à l'amorce de sa réflexion sur le contenu social de son indépendantisme.

À l'hiver 1962, Bourgault s'est notablement radicalisé. Comme il a le sentiment que les Québécois souffrent d'un problème psychologique, il cherche à frapper les esprits en insistant sur des formules frappantes comme ses appels à la révolution.

¹⁶⁹ Pierre Bourgault, « Dépendance, indépendance, interdépendance », *L'Indépendance*, janvier 1963, p. 12.

¹⁷⁰ [Anonyme], « Quand le RIN parle », *L'Indépendance*, avril 1963, p. 12.

2.4 Élaboration d'un programme de libération

Les fondateurs du RIN souhaitaient demeurer silencieux sur les aspects sociaux d'un Québec indépendant. Un programme politique risquerait d'exclure les adhérents d'une idéologie particulière. À mesure que l'idée d'indépendance se propage, elle est discutée, analysée et critiquée. Or, si au départ propager l'idée suffit, avec le temps, il devient nécessaire d'expliquer à quoi servirait l'indépendance. D'une part, les opposants à l'indépendance critiquent sévèrement l'absence de contenu de l'indépendantisme. D'autre part, les militants eux-mêmes, tout comme Bourgault, considèrent qu'une libération nationale doit justement être l'outil d'une libération économique, sociale et culturelle.

Élaboration d'un programme

Pour convaincre la majorité québécoise de faire l'indépendance, Bourgault et le RIN sont amenés à se prononcer sur des enjeux et des débats d'actualité dévoilant du coup une ébauche de programme. Par exemple, au congrès d'octobre 1961, l'assemblée générale du RIN adopte plusieurs résolutions à caractère culturel. L'unilinguisme français, le développement de liens avec la francophonie, la création de centres culturels régionaux, etc., visent à assurer une meilleure place à la langue française. On retrouve aussi quelques mesures économiques comme la création d'obligations d'épargne du Québec, la participation plus active des capitaux québécois dans l'exploitation des richesses naturelles, etc.¹⁷¹.

La pression des adversaires est forte pour que le RIN précise le contenu de l'indépendance. Par exemple, Laurendeau critique la « foi séparatiste » à la suite de la sortie du numéro spécial sur le séparatisme de la revue *Liberté*¹⁷². Selon Laurendeau,

¹⁷¹ Résolutions adoptées par l'assemblée en congrès annuel les 28 et 29 octobre 1961, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

¹⁷² « Le séparatisme », *Liberté*, N° 21 (mars 1962).

depuis le livre de Chaput, « les séparatistes se répètent beaucoup »¹⁷³. Gérard Pelletier de *La Presse* est le plus sévère. Pour lui, le séparatisme est une coquille vide :

Je m'inquiète fort [...] d'entendre ces jours-ci tant de séparatistes, souverainistes et indépendantistes prêcher sur tous les tons leur coquille, sans se préoccuper de l'œuf le moins du monde. Car l'indépendance et toutes les formes de l'autonomie ne seront jamais que des coquilles, quoi qu'on fasse. Et quoi qu'on fasse, il y aura toujours une majorité de consommateurs pour se préoccuper de l'œuf lui-même. Or, c'est le contenu du séparatisme qui semble préoccuper moins que tout les protagonistes de cette doctrine. Un Québec indépendant, cela peut être un État capitaliste ou socialiste, libéral ou inquisiteur, ouvert ou fermé. [...] Nous sommes donc justifiés de poser la question : comme l'indépendance ne règle strictement qu'un seul problème, celui de la souveraineté nationale, quelle est la pensée politique des souverainistes sur les autres questions? Il est grand temps, donc, que les séparatistes se rendent à l'évidence : on ne bâtit pas une politique, au Canada, sur la seule notion de l'indépendance¹⁷⁴.

La pression des adversaires oblige les séparatistes à élaborer un véritable programme. À l'occasion du « congrès d'étude » de juin 1962 de Québec, le RIN s'engage à opérer une réforme profonde de la société, dans les domaines politique, économique, social et culturel. Pour cela, le Comité politique propose d'étudier tous les problèmes de la société québécoise, de repenser les structures de la démocratie et d'élaborer un programme politique national¹⁷⁵.

À quelques reprises, Bourgault intervient dans l'actualité soit pour dénoncer une action du gouvernement, soit pour lui donner son appui. Ainsi, il accueille avec un grand enthousiasme la nationalisation de l'électricité par le gouvernement Lesage. Bourgault voit dans le chantier de la Manicouagan un symbole de « la victoire des Canadiens français sur l'histoire, sur un destin qui semblait les condamner à vivre

¹⁷³ André Laurendeau, « La foi séparatiste », *Le Devoir*, 22 mars 1962.

¹⁷⁴ Gérard Pelletier, « L'œuf et la coquille », *La Presse*, 21 octobre 1962. Pelletier avait déjà plusieurs fois critiqué le séparatisme : « Il est temps que les séparatistes se rendent à l'évidence, on ne bâtit pas une politique sur la seule notion d'indépendance. Les programmes à un seul article sont révolus. Y revenir, ce serait régresser. », Gérard Pelletier, « La vague séparatiste s'est perdue dans les sables », *La Presse*, 12 juin 1962. Pelletier est revenu à la charge en août : « Définition de la 'séparatite aiguë' maladie grave du sens politique. Symptôme principal : s'attacher uniquement à la forme des choses, aux mots, aux drapeaux, aux symboles, cependant qu'on abandonne aux autres... l'action sur des réalités concrètes », Gérard Pelletier, « La séparatite aiguë », *La Presse*, 25 août 1962.

¹⁷⁵ [Anonyme], « Compte-rendu de l'assemblée générale du Rassemblement pour l'Indépendance nationale tenue à la salle Limoilou, Québec, Samedi et dimanche, les 9 et 10 juin 1962 », Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

médiocrement »¹⁷⁶. Il s'agit d'une victoire en raison de la démesure du chantier et parce que tout s'y fait dorénavant en français¹⁷⁷.

Dans le cadre de l'élaboration du programme politique, la question religieuse suscite de vifs débats. Durant ses études, Bourgault avait connu une période mystique. Maintenant, il se dit agnostique¹⁷⁸. L'agnosticisme est une position plus confortable que l'athéisme. L'agnostique ne sait pas si Dieu existe tandis que pour l'athée, Dieu n'existe pas. En réalité, Bourgault est athée mais conscient que cette position peut choquer la société québécoise. Aussi, s'emploie-t-il durant les premières années du RIN à défendre uniquement la séparation de l'Église et de l'État.

Au cours d'une des premières réunions du Conseil central, les délégués de la région de Québec proposent que le futur programme du RIN reconnaisse l'existence de Dieu, ce qui attire l'opposition de la moitié des délégués. Bourgault et les délégués de la région de Montréal s'y opposent fermement avertissant le conseil que compte tenu de leurs convictions personnelles, ils devront se retirer du mouvement si la proposition est adoptée. Selon eux, un mouvement politique ne doit pas se prononcer sur cette question¹⁷⁹. La religion est exclue du programme et le débat est temporairement clos.

Au congrès d'octobre 1962, le comité politique présente finalement son programme qui est adopté sans véritables modifications. La notion centrale du programme est la « planification économique ». Le programme spécifie que certaines propositions pourraient être réalisées immédiatement. Tandis que d'autres ne pourront l'être que peu après l'indépendance ou sur une longue période. Dans ces derniers cas, l'application du programme doit façonner un nouveau régime politique, apporter un changement dans les structures économiques et sociales. De plus, le programme doit permettre de revitaliser la langue française en faisant du Québec un

¹⁷⁶ Pierre Bourgault, « Une clef n'ouvre pas toutes les portes », *L'Indépendance*, novembre 1962, p. 1; Pierre Bourgault, « Manicouagan », *L'Indépendance*, novembre 1962, p. 12.

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 79.

État authentiquement français. Or, cela n'est possible que par le contrôle de l'économie. Le gouvernement d'un Québec libre pourrait assumer pleinement ses responsabilités et ainsi instaurer une planification économique démocratique plaçant le bien commun avant les intérêts particuliers. Les réformes économiques seraient complétées de mesures d'ordre social afin de créer une société humaniste¹⁸⁰.

Vers la lutte électorale

Le désir de fonder un parti politique se répand chez les rinistes à partir de 1962. Les dirigeants et les militants craignent que le RIN serve d'objet de chantage aux mains des fédéralistes pour faire pression sur Ottawa afin d'obtenir des concessions. Par exemple, pour Laurendeau, le séparatisme peut avoir une utilité : « Peut-être fera-t-il comprendre à une partie de l'élite anglo-canadienne ce que les faits ont pour nous de scandaleux et d'intolérable »¹⁸¹. Bourgault refuse de jouer ce rôle. Le RIN est pour lui un mouvement de libération nationale et non pas « une vaste organisation de chantage propre à nous obtenir des chèques bilingues, un hymne national ou un drapeau distinctifs »¹⁸². Pour les dirigeants du RIN, les concessions du fédéral risqueraient de retarder ou même de compromettre l'indépendance. Mais si le RIN devenait parti politique, ces concessions permettraient de préparer l'indépendance¹⁸³. D'autre part, devenir parti politique permettrait à tout le moins que l'indépendantisme ait des partisans à Québec.

À son congrès spécial de juin 1962, le RIN décide de s'orienter vers l'action électorale, mais uniquement à titre d'objectif à long terme¹⁸⁴. Les dirigeants du RIN se divisent sur cette question. Chaput voudrait faire le passage rapidement. Selon lui, il ne faut pas s'attendre à recevoir l'appui des directeurs de journaux, des dirigeants,

¹⁷⁹ André d'Allemagne, *Une idée...*, p. 52-53.

¹⁸⁰ [Anonyme], « Le programme du R.I.N. », *L'Indépendance*, octobre 1962, p. 5-8.

¹⁸¹ André Laurendeau, « Logique et réalisme en politique », *Le Devoir*, 8 mars 1961

¹⁸² Bourgault, *Révolution...*, p. 5.

¹⁸³ D'Allemagne, *Une idée...*, p. 105.

¹⁸⁴ [Anonyme], « Un parti de l'indépendance en 1964 », *L'Indépendance*, novembre 1962.

etc. Les indépendantistes ne doivent compter que sur eux-mêmes¹⁸⁵. En revanche, d'Allemagne ne rejette pas la transformation, mais la considère trop hâtive. L'action doit se préciser « en fonction des circonstances et des opportunités »¹⁸⁶.

Le 25 septembre 1962, Chaput annonce qu'il briguera les suffrages à titre personnel dans le comté de Montréal-Bourget sous l'étiquette de l'indépendance nationale¹⁸⁷. Deux tendances se forment alors au RIN qui s'affrontent au congrès d'octobre 1962. La première estime que le RIN doit demeurer un mouvement d'éducation populaire tout en se préparant à devenir un parti politique. On souhaite faire pénétrer plus profondément dans la population l'option indépendantiste et son programme tout en consolidant l'organisation et les finances du RIN. Cette position est défendue par Bourgault et d'Allemagne, le Comité politique et la majeure partie de la région de Montréal. La deuxième préconise une action électorale immédiate. On prétend que c'est par une action concrète que le RIN pourra attirer de nouveaux éléments et recueillir des fonds. Quant au programme, il doit se résumer aux exigences d'une campagne électorale et surtout, il doit demeurer acceptable pour tous. Cette tendance est défendue par Chaput et est appuyée par des sections de régions diverses¹⁸⁸.

À l'approche du congrès de 1962, Bourgault et Chaput annoncent leur intention de se porter candidat à la présidence du RIN. La campagne de Bourgault auprès des membres le présente comme l'élément révolutionnaire du RIN par opposition à l'élément traditionaliste que représente Chaput. Bourgault a ses partisans, mais aussi des adversaires qui ne sont pas pour autant favorables à Chaput. Le RIN risque d'éclater si l'un des deux candidats est élu. Pour calmer le jeu, d'Allemagne, qui n'a pas l'image d'un révolutionnaire, présente sa candidature et obtient l'appui des éléments de la région montréalaise (où Bourgault avait ses appuis). Bourgault retire donc sa candidature. Mais le dilemme demeure entre

¹⁸⁵ Marcel Chaput, « Pour notre deuxième anniversaire », *L'Indépendance*, 15 septembre 1962.

¹⁸⁶ André d'Allemagne, « Indépendance et action politique », *L'Indépendance*, 15 septembre 1962.

¹⁸⁷ Jean-Pierre Fournier, « Marcel Chaput se présente dans le comté de Bourget », *Le Devoir*, 26 septembre 1962.

partisans et opposants de Chaput. Au dernier moment, Guy Pouliot propose sa candidature. D'Allemagne se retire aussitôt et invite ses partisans à voter pour Pouliot qui l'emporte¹⁸⁹. Chaput est évincé tout comme son option. L'Assemblée décide de reporter la transformation du RIN en parti politique au printemps 1964¹⁹⁰.

Le 17 décembre 1962, Chaput annonce la fondation officielle d'un parti indépendantiste : le « Parti républicain du Québec » (PRQ). Ce parti rallie de nombreux ex-membres du RIN de même que certains éléments importants de l'Alliance laurentienne dont Raymond Barbeau¹⁹¹. Bourgault ne se désolé pas de cette situation parce qu'elle a l'avantage d'expurger le RIN de ses éléments trop conservateurs :

D'un côté, vous avez les indépendantistes qui font de l'indépendance un but à atteindre le plus rapidement possible et qui disent : 'Après, on verra'. Ceux-là ne croient pas à une véritable révolution nationale ou s'ils y croient ils refusent d'en parler parce que cela pourrait ne pas être rentable électoralement.

[...] De l'autre côté, il y a le RIN qui fait de l'indépendance un instrument, un levier essentiel d'une véritable révolution nationale. L'indépendance alors n'est plus un but mais un moyen de plus pour aider à la libération des Québécois. [...] Nous avons voulu au départ que le RIN soit un rassemblement. Il était en train de devenir un ramassis¹⁹².

L'arrivée du PRQ accélère l'évolution du RIN. Deux choix s'offrent au RIN; demeurer un groupe de pression au rôle effacé, ce qui préserverait une certaine unité chez les indépendantistes, ou encore devenir rapidement un parti politique et tenter d'écarter le PRQ¹⁹³. Lors de l'assemblée du 19 et 20 janvier 1963, le Conseil central décide de transformer immédiatement le RIN en parti politique sous réserve de l'approbation du prochain congrès général prévu pour mars. Se référant au PRQ et à l'Alliance laurentienne, le RIN déclare se dissocier « irrévocablement de tous les éléments rétrogrades et réactionnaires, qu'ils soient indépendantistes ou non »¹⁹⁴.

¹⁸⁸ D'Allemagne, *Une idée...*, p. 59-60.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 58.

¹⁹⁰ [Anonyme], « Un parti de l'indépendance en 1964 », *L'Indépendance*, novembre 1962.

¹⁹¹ [Anonyme], « Le parti républicain du Québec (séparatiste) a été fondé hier », *Le Devoir*, 18 décembre 1962.

¹⁹² Pierre Bourgault, « L'union est-elle nécessaire à notre action? », *L'Indépendance*, février 1963, p. 1.

¹⁹³ D'Allemagne, *Une idée...*, p. 107.

¹⁹⁴ Conseil central du RIN, « Déclaration officielle du Conseil central du RIN émise à la suite de son assemblée régulière tenue à Montréal les 19 et 20 janvier 1963 », *Le Devoir*, 21 janvier 1963.

Aussi, le RIN accuse le PRQ d'être marqué par « le mythe du chef et les pouvoirs occultes » qu'illustre l'appui qu'il a trouvé auprès de l'Alliance laurienne, un mouvement corporatiste¹⁹⁵. Au contraire, le RIN affirme vouloir « rallier, autour de la cause de l'indépendance et de son idéal social, les éléments les plus progressistes et les plus dynamiques de la nation »¹⁹⁶.

La question religieuse refait surface lors des tensions entre le RIN et le PRQ. Le PRQ dénonce le RIN comme un mouvement dirigé par des agnostiques et des athées :

L'objectif suprême du PRQ est l'épanouissement complet de la nation québécoise en tant que chrétienne et française dans le respect de la personne humaine, de la famille et des libertés civiles.

Si M. Chaput s'est dissocié du RIN c'est justement parce qu'il ne voulait plus se rendre complice d'un Conseil central composé d'agnostiques avoués tels que Pierre Bourgault, journaliste à La Presse et André d'Allemagne. Le RIN devenant un mouvement d'extrême gauche ne pouvait plus répondre aux aspirations légitimes du Canadien français...

[...]

Que toute la population sache maintenant que si nous nous sommes tus jusqu'à présent c'était par pure charité chrétienne. Mais un chrétien n'est pas nécessairement un individu sur lequel on peut cracher impunément¹⁹⁷.

Lors d'une assemblée tenue la veille du congrès de mars 1963, Bourgault invite les militants à approuver la décision du Conseil central. Il déclare qu'il faut que l'indépendance s'accompagne d'une révolution sociale et qu'avant tout, les Canadiens français ont besoin d'une victoire : « Nous avons toujours été battus : nous sommes écoeurés d'être battus... ce qu'il nous faut, c'est une victoire, la seule qui vaille la peine. Il est extrêmement important de changer notre mentalité de battus »¹⁹⁸. Le 3 mars, l'assemblée approuve la transformation du RIN en parti politique. Pour Bourgault, la transformation en parti politique va permettre de forcer les partis politiques provinciaux à se prononcer sur la question de l'indépendance : « ... ceux qui ne sont pas pour nous sont contre nous et [...] nous les combattons. Ne parlons

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ [Anonyme], « PRQ : Chaput a refusé de collaborer à un mouvement de gauche... », *Le Devoir*, 21 janvier 1963.

¹⁹⁸ [Anonyme], « P. Bourgault : l'indépendance est inutile sans la 'révolution' », *Le Devoir*, 4 mars 1963.

pas des partis fédéraux : ils représentent la Confédération, ils représentent le gouvernement étranger, colonial »¹⁹⁹.

* * *

Avant 1960, il est sensible au nationalisme canadien-français, sans toutefois que cela ne se traduise en action particulière. Il possède déjà des aptitudes pour les communications et un goût pour occuper les devants de la scène. Dès la première fois qu'il entend parler d'un projet d'indépendance pour le Québec, il joint le mouvement. À mesure que la conviction indépendantiste de Bourgault s'affirme, il participe de plus en plus activement à la lutte indépendantiste. Son succès est immédiat : il est jeune, éloquent, articulé. En l'espace de quelques discours, il devient l'orateur désigné du RIN. Les discours deviennent des lieux de prédilection pour Bourgault pour exprimer sa vision du Québec, convaincre les Québécois et répliquer aux attaques de ses adversaires. Si bien qu'à la fin de la période, il devient une figure dominante du mouvement indépendantiste que l'on associe à l'aile radicale du RIN.

L'idée de décolonisation ne se développe dans la pensée de Bourgault que graduellement. Elle est au départ une référence extérieure qui appuie le projet indépendantiste et qu'il utilise pour convaincre. Bourgault considère que le Québec vit dans une situation coloniale. Ainsi, la Confédération canadienne a placé et maintient toujours le Québec dans une situation anormale de faiblesse et d'infériorité collectives. La condition de minoritaire des Québécois implique la soumission aux dictats de la majorité. Comme nation, les Canadiens français ont droit à l'autodétermination. Or, dans le monde, des peuples colonisés réclament et obtiennent leur indépendance en invoquant ce même droit. La décolonisation vient appuyer et légitimer l'indépendantisme.

Un certain optimisme marque la première année de son engagement politique. L'indépendantisme occupe beaucoup d'espace médiatique ce qui donne à penser que les élites nationalistes et une majorité de Québécois vont bientôt y adhérer. Or, ce

¹⁹⁹ Pierre Bourgault, « C'est la guerre », *L'Indépendance*, avril 1963, p. 1.

n'est pas le cas. L'optimisme fait donc rapidement place à l'impatience et à la frustration chez Bourgault. L'aliénation dans sa dimension psychologique, c'est-à-dire, le complexe d'infériorité du colonisé, explique pourquoi les Québécois ne joignent pas aussi vite que lui la lutte indépendantiste. L'idée de décolonisation devient omniprésente dans son discours. Une prise de parole plus radicale s'avère nécessaire croit-il pour faire sauter le verrou de cette aliénation, et éveiller les consciences. C'est alors qu'il lance ses appels à la Révolution. Une fois les consciences éveillées, l'accès à l'indépendance est un processus qui va redonner fierté et dignité. D'autre part, l'indépendance doit par la suite devenir l'instrument de la libération économique, sociale et culturelle.

Chapitre 3 : Le « président national » (1963-1968)

En accédant à la présidence du RIN, Bourgault oriente l'action du parti de manière à montrer l'existence du colonialisme et à stimuler le militantisme de ses membres. Cette stratégie doit convaincre les Québécois de faire l'indépendance. La Révolution tranquille entre alors dans sa phase la plus turbulente : les tensions politiques et sociales s'avivent. Cela se traduit par une activité manifestante particulièrement intense. Ce sont les mouvements indépendantistes et socialistes qui occupent principalement la rue¹.

Durant ses cinq années à la présidence du RIN, on perçoit nettement trois phases dans l'action militante de Bourgault qui permettent de mettre au jour ses stratégies et leur ancrage dans une conjoncture sociopolitique changeante. On assiste tout d'abord à une phase de radicalisation qui coïncide avec l'accès de Bourgault à la présidence du RIN. Puis, survient une phase de ralentissement au cours de laquelle Bourgault engage le parti dans la campagne électorale provinciale de 1966. Finalement, on note une phase d'accélération durant laquelle Bourgault mène les militants dans des manifestations parfois violentes.

3.1 Première phase : radicalisation

Durant la première phase, celui qui prône la Révolution et qui prétend l'incarner est devancé dans son radicalisme par l'apparition de la violence chez des indépendantistes. Bourgault n'envisageait à aucun moment le recours à la violence physique. Il visait plutôt à frapper les esprits par une formule-choc. En 1963, le Front de libération du Québec (FLQ) frappe pour la première fois en attaquant

¹ Louis-Charles Martineau, *Manifestations publiques au Québec entre 1964 et 1986, à travers le quotidien montréalais 'Le Devoir'*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2004, p. 24-25.

simultanément trois casernes militaires à coup de cocktails Molotov²⁰¹. Les terroristes sont associées au RIN dont la direction est surprise par l'apparition de la violence chez des indépendantistes. Le 20 avril 1963, une bombe du FLQ explose contre le mur d'un centre de recrutement de l'armée canadienne à Montréal, tuant le gardien de nuit Wilfrid O'Neil. Cet attentat oblige la direction du RIN à adopter un ton ferme. Par communiqué, le RIN dénonce la violence comme moyen d'action et condamne sans réserve l'attentat²⁰². Dans ce contexte tendu, Bourgault arrive à la tête du RIN et prend en main l'action du parti fraîchement fondé.

Récupération du FLQ

L'arrestation des présumés auteurs de l'attentat révèle leur identité ce qui oblige Bourgault à faire face à la réalité. Plusieurs d'entre eux ont milité au sein du RIN. Comment réagir face à la violence qu'il réprovoque sans s'aliéner de militants avec lesquels il partage les frustrations et l'impatience? Comment présenter une image respectable face à l'électorat qu'il veut gagner?

Une assemblée du RIN est prévue le soir du 23 avril à la salle de la Fraternité des policiers de Montréal. En après-midi, un groupe d'« antiséparatistes » annonce une contre-manifestation « pour venger O'Neil »²⁰³. Pendant que Bourgault prononce son discours, une quinzaine de policiers montent la garde devant la salle pour éviter tout incident ce qui indique bien que le FLQ est associé au RIN²⁰⁴.

Dans son discours, Bourgault écarte le recours à la violence comme moyen d'action. En revanche, il n'établit pas de distinction entre le RIN et l'organisation terroriste. Tous sont inclus dans un « nous » qui désigne les indépendantistes : « Nous entrerons dans la clandestinité s'il le faut, mais tout continuera de se faire dans

²⁰¹ Louis Fournier, *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*, Outremont, Lanctôt, 1998, p. 35; Marc Laurendeau, *Les Québécois violents*, Montréal, Boréal, 1990, p. 46.

²⁰² [Anonyme], « Le RIN déplore et condamne... », *Le Devoir*, 22 avril 1963.

²⁰³ [Anonyme], « Un meeting paisible du RIN », *Le Devoir*, 24 avril 1963.

²⁰⁴ *Ibid.*

l'ordre »²⁰⁵. Bourgault rappelle le discours prononcé au même endroit en 1961 dans lequel il exposait les étapes conduisant à l'indépendance et où il prédisait le jour où les indépendantistes feraient face à l'hostilité ouverte des fédéralistes : « ...nous sommes aujourd'hui en plein dedans. [...] Nos adversaires nous provoquent, il faut résister... »²⁰⁶. Bourgault ne se dissocie pas véritablement de l'action des felquistes, mais met en valeur la noblesse d'une action pacifique : « La seule vraie qualité du révolutionnaire, c'est de pouvoir souffrir davantage quand on voit souffrir les autres que quand on souffre soi-même... »²⁰⁷.

En revanche, Bourgault est beaucoup plus clair pour dénoncer le racisme et l'écartier des valeurs des indépendantistes. Comme la victime de l'attentat du 20 avril a touché la communauté anglophone, il est important pour Bourgault de préciser que l'indépendance qu'il propose inclut tous les groupes ethnoculturels du Québec :

Il ne faut pas oublier que l'indépendance, c'est l'affaire du Québec, pas seulement des Canadiens français du Québec : il n'y a pas que des Canadiens français au Québec.

[...]

Nous ne nous battons pas contre quelqu'un : nous nous battons pour nous. Il faut éliminer le racisme à tout prix. Ça n'existe pas, des peuples supérieurs, mais disons-nous que nous ne sommes inférieurs à personne²⁰⁸.

Pour Bourgault, les Canadiens français occupent une position socio-économique inférieure depuis 200 ans, ce qui leur a inculqué la conviction qu'ils formaient un peuple inférieur. D'après lui, c'est le sentiment d'infériorité résultant du colonialisme qui exacerbe les frustrations et alimente la colère des militants indépendantistes²⁰⁹. Sans approuver le recours à la violence, il doit tout de même reconnaître quelques jours plus tard en conférence de presse que 80% des personnes arrêtées relativement au terrorisme appartiennent au RIN²¹⁰.

En juin, Bourgault tente de relativiser les choses en attirant l'attention sur la violence morale faite aux Québécois par l'état de colonisé dans lequel ils vivent. Lors

²⁰⁵ Réal Pelletier, « Le RIN : « Dans la clandestinité, s'il le faut, mais nous ferons l'indépendance dans l'ordre! », *Le Devoir*, 25 avril 1963.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Ibid.*

d'une assemblée publique, il dit qu'il y a violence par exemple quand un père de famille se fait remercier de ses services parce qu'il ne peut s'exprimer en anglais. Bourgault rappelle ensuite de grands moments de violence dans l'histoire des Canadiens français :

Déportations des Acadiens : violence; 1759 : violence; 1837 : 12 patriotes de pendus : violence; 1867 année qui a détruit l'Union : violence; 1917, conscription, émeutes, morts : violence; 1939, Camilien Houde en prison : violence; 1944, conscription : violence... Nous vivons depuis toujours dans un climat de violence²¹¹.

Parlant ensuite de la « pureté » des sentiments nationalistes des jeunes détenus, Bourgault affirme qu'ils ont su conserver devant les événements « ce quelque chose que nous n'avons plus »²¹². Pour Bourgault, en sauvant les jeunes détenus ce n'est pas eux qu'on sauve; c'est toute la collectivité canadienne-française. Une collecte pour assurer la défense des inculpés suit le plaidoyer de Bourgault²¹³.

Bourgault récupère la violence du FLQ. Selon Robert Maheu de la revue *Parti pris*, l'attitude de Bourgault fut particulièrement habile. Ce dernier a accepté la paternité du FLQ par adoption juste au moment où les responsables des actes terroristes étaient en prison - donc, mis hors de danger - et qu'ils commençaient à jouir de la sympathie populaire. Sans prendre de risques, Bourgault n'a reçu que les « fleurs » de la Révolution²¹⁴.

La violence indispose le RIN qui croyait qu'un parti politique indépendantiste canaliserait l'impatience. Pour pouvoir élire des députés aux prochaines élections, le RIN doit absolument gagner la confiance de la population en démontrant que les indépendantistes ne sont pas des fanatiques, mais des gens sérieux. Toutefois, Bourgault ne se dissocie pas véritablement de la violence, mais entretient volontiers l'équivoque. Le recours à la violence est excusé en argumentant que la violence engendre la violence. Celle des felquistes est une conséquence des violences passées

²¹⁰ [Anonyme], « Campagne du RIN pour l'unilinguisme », *Le Devoir*, 7 juin 1963.

²¹¹ Réal Pelletier, « Partiellement responsables de la détention d'enfants, nous les défendrons (Bourgault) », *Le Devoir*, 14 juin 1963.

²¹² *Ibid.*

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ Robert Maheu, « Le R.I.N. et la révolution », *Parti pris*, mai 1963, p. 55.

et présentes faites aux Québécois à travers le colonialisme. Le passé joue ici un rôle de légitimation. Bourgault identifie des violences commises dans le passé par les autorités britanniques, canadiennes, envers les Canadiens français et par la suite, minimise la violence des felquistes. Cette récupération du FLQ par Bourgault a pour effet de cristalliser son image radicale et même extrémiste.

Passer à l'action

L'audace de Bourgault dans son attitude face au FLQ se démarque de la prudence de celle des autres dirigeants du RIN. En fait, deux tendances divisent le parti qui s'incarnent dans les figures de Bourgault et de Guy Pouliot, le président alors en poste. Dès l'automne 1963, Bourgault souhaite présenter sa candidature à la présidence du RIN et donner une nouvelle orientation au parti.

La revue *Parti pris* traite de ces deux tendances. On reproche à la direction de Pouliot d'être conservatrice et trop théorique dans sa promotion de l'indépendance et d'ainsi laisser subsister une mentalité de « club social » au sein du parti²¹⁵. Pour la revue, il faut plutôt utiliser les problèmes concrets des exploités et essayer de montrer que le parti prévoit des solutions justes et efficaces à ces problèmes. Puis, faire découvrir que ces solutions ne peuvent être appliquées sans l'indépendance politique du Québec. L'implication de Bourgault, en particulier lors de la grève de la Solbec de Stratford en Estrie, prouve pour la revue, qu'il assume le programme du RIN et qu'il se montre sensible aux problèmes concrets des exploités²¹⁶. Si l'arrivée de Bourgault à la présidence se concrétise, cela signifiera bien une réorientation de l'action du parti.

Les congrès annuels du RIN ont lieu à l'automne, mais comme le congrès de l'automne 1963 est reporté au mois de mai 1964, Bourgault fait publier le discours

²¹⁵ *Ibid.*, p. 2.

²¹⁶ *Ibid.*

qu'il avait préparé pour sa campagne de mai²¹⁷. Ce discours permet de comprendre la stratégie que Bourgault entend utiliser s'il accède à la présidence du parti. Dans son discours, il affirme que le RIN doit être ferme sur ses principes, tout en se permettant d'adapter ses moyens d'action. Les compromis sur les principes sont à rejeter : c'est l'intransigeance qui fera la force du RIN. Bourgault appelle à une plus grande discipline et propose de centraliser la direction. Le Conseil central - composé des délégués des régions et des membres du Comité exécutif - perdrait du pouvoir au profit du Comité exécutif. Ce dernier déciderait, ordonnerait et pourrait appliquer des sanctions allant de la suspension à l'expulsion et même à la dissolution d'une section voire d'une région²¹⁸. Bourgault promet de s'appliquer à construire un véritable esprit national au sein du parti. Parce qu'il considère que l'action a trop été laissée au hasard des membres les plus militants, il propose qu'elle relève dorénavant de la direction. Il s'engage à rencontrer la base partout au Québec et à participer le plus possible aux manifestations : « Je considère qu'une des meilleures façons de rencontrer les membres est de le faire sur les lignes de piquetage (entre deux chevaux si nécessaire) »²¹⁹.

Pour Bourgault, les manifestations sont non seulement d'excellentes publicités, mais permettent d'entretenir la ferveur de tous. Elles habituent les militants à travailler ensemble et à se serrer les coudes. Il faudra que tous les membres approuvent les piquetages, les marches, les manifestations de masse dans la rue :

Le piquetage ne suffit plus; il faudra s'engager résolument dans la résistance passive : s'asseoir dans la rue, boycotter les manifestations fédéralistes [...], faire du « sit-in » (méthode employée par les Noirs américains) dans les restaurants qui refusent le respect aux Canadiens français, dans les gares, dans les bars, partout où cela sera nécessaire.

La variété est nécessaire pour éviter que le public s'habitue à notre genre d'action. Il doit constamment être surpris, choqué si nécessaire²²⁰.

²¹⁷ Ce discours est publié dans la revue *Parti pris*, Pierre Bourgault, « Programme politique et électoral », *Parti pris*, décembre 1963, p. 7-25.

²¹⁸ Allusion au problème que pose la « région de Québec » comme nous le verrons plus loin.

²¹⁹ Pierre Bourgault, « Programme politique et électoral », *Parti pris*, décembre 1963, p. 15.

²²⁰ *Ibid.*, p. 19.

Cependant, les manifestations peuvent être dangereuses et atteindre un résultat contraire. Encore une fois, Bourgault en appelle à une plus grande discipline. Des structures assureront l'encadrement des manifestants pour veiller à leur bon déroulement²²¹.

Bourgault veut orienter cette action pour qu'elle soit de plus en plus électoraliste. Le RIN doit montrer aux gens que le programme du parti apporte des solutions concrètes à leurs problèmes : « Nous devons désormais partir de problèmes particuliers et limités en leur appliquant notre théorie. Nous avons beaucoup expliqué pourquoi nous croyions avoir raison. Nous devons maintenant faire la preuve que nous avons raison »²²². Bourgault appelle à une unité de pensée pour y arriver. Dans l'esprit de chacun, Ottawa doit devenir la capitale d'un pays étranger. Cela passe par un combat systématique contre le système canadien : « Nous ne devons plus nous contenter de contempler avec joie les diverses crises qui éclatent entre Ottawa et Québec : nous devons les provoquer »²²³.

Le congrès du RIN a lieu les 30 et 31 mai 1964 à Québec²²⁴. Selon *Le Devoir*, le RIN y met son existence en jeu à cause de rivalités régionales et d'oppositions idéologiques entre les délégués qui s'incarnent dans la personnalité des deux candidats. Pouliot possède plusieurs atouts, dont la dignité et le charme personnel qui ne déplaisent pas aux rinistes de la région de Québec où il habite. En revanche, les radicaux lui reprochent de ne pas avoir le feu sacré. Quant à Bourgault, il fait plus jeune et plus révolutionnaire ce qui lui attire la sympathie des jeunes, mais il apparaît comme un gauchisant pour les éléments plus conservateurs²²⁵.

²²¹ *Ibid.*, p. 16-19.

²²² *Ibid.*, p. 25.

²²³ *Ibid.*, p. 23.

²²⁴ Lors de sa campagne au congrès de mai 1964, Bourgault insiste sur les mêmes thèmes qu'à l'approche du congrès annulé de l'automne 1963 : discipline, organisation, direction solide, engagement total et conscience de parti. Le RIN doit présenter le visage le plus dynamique et le plus intransigeant des partis. Il croit posséder « l'agressivité et le dynamisme nécessaires pour la mener à bien », Pierre Bourgault, « Pierre Bourgault ...discipline, organisation, engagement total et conscience de parti... », *L'Indépendance*, juin 1964, p. 8.

²²⁵ Réal Pelletier, « RIN : épreuve de force aujourd'hui », *Le Devoir*, 30 mai 1964.

Une forte tension anime les partisans de chacun des candidats pendant le congrès. Un groupe de Québec, dirigé principalement par Jean Miville-Deschênes, fait une campagne systématique de dénigrement à propos de l'agnosticisme de Bourgault. La question religieuse est le fer de lance du groupe dont un membre déclare au *Devoir* que sa lutte n'est pas tellement dirigée en faveur de l'ancien président Pouliot, mais plutôt contre Bourgault. Le groupe s'en prend également à sa jeunesse (il a 31 ans) et à son « instabilité émotionnelle ». De leur côté, les organisateurs de Bourgault répliquent en mettant en garde ceux qui utilisent la religion à des fins politiques. Au soir du 31 mai, Bourgault est élu président avec une avance confortable de 125 voix contre 85²²⁶.

Sitôt président, Bourgault organise des manifestations. Sa première vise à protester contre la Canadian National Railways qui veut bien accorder une journée de congé à ses employés le jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, mais refuse de la payer. Selon Bourgault, cette situation n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui prouve que la nation québécoise est colonisée dans tous les domaines. C'est pourquoi il organise un siège pacifique et symbolique de la Place Ville-Marie où se trouvent les bureaux de la CNR pendant une heure dans le silence complet. Il s'agit en plus d'un test de la capacité de Bourgault à diriger le parti. Dans *L'Indépendance*, on interprète bien la manifestation comme un test : « il s'agissait de savoir si le RIN était un parti discipliné. Nous le savons maintenant »²²⁷.

Avec l'arrivée de Bourgault, le militantisme du RIN s'intensifie²²⁸. L'orientation que Bourgault donne au parti ne plaît pas à tous les rinistes. À la fin de l'été 1964, le RIN est à nouveau déchiré par une scission. Le 28 août 1964, cinq des

²²⁶ Réal Pelletier, « Bourgault à la présidence du RIN provincial », *Le Devoir*, 1^{er} juin 1964. À partir du congrès de mai 1964, les membres du RIN décident pour la première fois d'avoir un président à plein temps. Être président à temps plein du RIN, signifie consentir à vivre dans des conditions d'austérité. Pour pallier la faiblesse du salaire, les militants doivent transporter et héberger le président, LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 111-112.

²²⁷ [Anonyme], « 300 indépendantistes au CN », *L'Indépendance*, juillet 1964, p. 8.

²²⁸ Dans *Parti pris*, Robert Maheu est ravi de constater la mobilisation nouvelle du parti : « Au cours de l'été, le RIN a été actif; cela ne s'était jamais vu depuis qu'il existe! Et on nous promet que cela continuera au cours des prochains mois. Vraiment, il faut se réjouir du fait que le RIN ait REPRIS l'offensive », Robert Maheu, « L'ouverture à gauche », *Parti pris*, octobre 1964, p. 54-55.

principaux représentants du RIN de la région de Québec donnent leur démission²²⁹. La défection du groupe de Québec fait suite à l'expulsion de Jean-Miville DeChêne. Dans une lettre publiée dans *Le Devoir*, le groupe affirme que le RIN a dévié de son caractère originel. Selon le groupe, la direction du RIN est maintenant dominée par une faction qui engage de plus en plus le parti sur la voie néfaste de la révolution. Tout en prêchant l'importance de la révolution, cette direction n'en précise pas le contenu. Le groupe démissionne donc publiquement pour alerter la nation contre ceux qui confondent leurs instincts révolutionnaires individuels avec les intérêts fondamentaux et collectifs du Québec²³⁰.

L'arrivée de Bourgault à la présidence signifie une radicalisation du RIN. Le mouvement a choisi le candidat qui a fait sa campagne en tablant sur son militantisme et qui a promis d'exiger l'engagement et la discipline de tous les membres dans une action concertée. Bourgault s'était déjà illustré par son goût pour l'action de rue, mais maintenant il engage tout le parti dans son sillage. Les manifestations s'intensifient dès son arrivée et il parvient rapidement à conduire d'une main de fer ses troupes. À la fin de l'été 1964, il a entre les mains un instrument discipliné et qui ne demande qu'à s'exprimer plus vigoureusement. De son côté, Bourgault entend provoquer les crises.

La visite de la reine

Bourgault se propose depuis qu'il est candidat à la présidence de mettre au jour l'existence du colonialisme au Québec en provoquant les événements. La

²²⁹ Les signataires de la lettre sont René Jutras, Jean Garon, Paul Sabourin, Jean-Marc Béliveau et François Lafrenière, [Anonyme], « Défection de cinq chefs du RIN de la région de Québec », *Le Devoir*, 29 août 1964.

²³⁰ Bourgault a une tout autre version des raisons qui ont poussé le groupe de Québec à démissionner. Selon lui, l'un d'entre eux, Jean Garon, président de la région de Québec avait été précédemment suspendu du parti le 18 août, en vertu d'une décision unanime du Comité exécutif. Les motifs invoqués étaient l'indiscipline et le refus de collaborer avec la direction du parti. Bourgault déclare que la région de « l'Est du Québec » que les démissionnaires prétendaient représenter, n'existe pas. Il ajoute que le fond du conflit est le désir manifesté depuis longtemps par un groupe de rinistes de la région de Québec de vouloir contrôler tout l'Est du Québec, créant pour y parvenir, une division artificielle au sein du parti, [Anonyme], « Défection de cinq chefs du RIN de la région de Québec », *Le Devoir*, 29 août 1964.

première manifestation importante à cet égard qu'organise Bourgault est celle pour la visite de la reine Elizabeth II. La reine doit venir à Québec en octobre 1964 pour souligner le centenaire des débats qui ont mené à la formation de la Confédération. En plus de montrer l'existence du colonialisme, il veut profiter de sa visite pour intéresser la presse internationale aux revendications des indépendantistes québécois. Cette campagne est très efficace. Avec la présence du FLQ et de l'assassinat encore frais aux mémoires de John F. Kennedy, les autorités redoutent le pire.

Durant sa campagne de protestation, Bourgault fait des déclarations affirmant que la reine n'est pas la bienvenue et qu'il regrette d'avance les événements fâcheux qui pourraient se produire lors du séjour de la souveraine. Interrogé par la presse sur les risques que représente la visite de la reine, il répond que c'est effectivement très dangereux et ajoute aussitôt que le RIN ne ferait rien contre la reine tout en laissant sous-entendre que peut-être un fou, une tête brûlée... Comme le RIN a une image radicale, surtout depuis son arrivée à la présidence, la presse québécoise et internationale commence à s'inquiéter²³¹.

Bourgault interprète l'annonce de la visite de la reine à la lumière du colonialisme. Il s'agit d'une décision unilatérale d'Ottawa et il ne reste aux Canadiens français qu'à s'incliner devant « un des symboles les plus évidents de notre état de colonisés »²³². Selon Bourgault, la Conquête a institué la domination par la force des armes. Depuis, la domination est toujours présente, mais sous une forme plus subtile. C'est maintenant Ottawa « qui nous maintient en tutelle par la force d'une constitution colonialiste et par la seule puissance du nombre »²³³. En 1964, les Canadiens français ne se gouvernent toujours pas eux-mêmes et doivent se plier chaque jour aux quatre volontés des autres. En plus, les colonialistes veulent faire

²³¹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 116.

²³² Pierre Bourgault, « La reine d'Angleterre viendra-t-elle célébrer nos cent ans d'humiliation? », *L'Indépendance*, mars 1964, p. 3.

²³³ *Ibid.*

croire que la Confédération fut un bienfait pour les Canadiens français et on demande de montrer du savoir-vivre en recevant la reine avec tous les égards dus à son rang²³⁴.

En soi, fêter la Confédération serait, pour Bourgault, déjà suffisant pour justifier les plus vives protestations puisqu'elle n'a servi qu'à asservir un peu plus les Canadiens français. La présence de la reine vient jeter de l'huile sur le feu. Bourgault se montre intransigeant et assortit ses protestations d'une menace :

Qu'Ottawa annule le voyage de la reine à Québec ou alors nous ne pouvons plus répondre de l'attitude que prendront les Canadiens français vis-à-vis cette provocation.

Nous en avons assez de cette bonne-entente [sic] à sens unique et M. Pearson apprendra bientôt à ses dépens, et à ceux de la reine d'Angleterre, que nous ne sommes plus les petits esclaves polis qu'on pouvait autrefois bafouer tout à son aise.

La reine doit rester chez elle. Le centenaire des injustices et de l'exploitation, nous le célébrerons nous-mêmes, à notre manière, et nous n'avons pas besoin d'observateurs étrangers qui viendront encore une fois mettre le nez dans nos affaires.

[..]

Que tous les Canadiens français dignes de ce nom, qu'ils soient indépendantistes ou non, se donnent le mot. Engageons la bataille dès maintenant. Qu'on proteste par tous les moyens, immédiatement. Qu'on fasse savoir à Ottawa la volonté d'un Québec libre et qu'on rejette une fois pour toutes les symboles du colonialisme anglo-saxon.

Et si Ottawa ne comprend pas... eh bien, tant pis. Il arrivera ce qui doit arriver²³⁵.

La presse dénonce les menaces à peine voilées de Bourgault. Lorenzo Paré, rédacteur de *L'Action* de Québec, affirme dans un éditorial que la reine sera bien reçue parce que les Canadiens français ne sont pas des sauvages²³⁶. Bourgault est insulté devant ce qu'il perçoit être un comportement de colonisé et réplique dans un communiqué :

Nous considérons, nous du RIN, que c'est justement parce que nous ne sommes plus des sauvages que nous nous devons de protester énergiquement contre cette visite d'une souveraine étrangère au Québec. Parce que nous ne sommes plus des sauvages, nous refusons désormais d'être traités en sauvages et en esclaves par M. Pearson et son valet M. Lesage qui se servent de la reine comme d'un instrument de propagande. Parce que nous ne sommes plus des sauvages, nous refusons de célébrer à cette occasion le centième anniversaire de la tutelle des Canadiens français au sein de la Confédération canadienne²³⁷.

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ *Ibid.*, p. 8.

²³⁶ Lorenzo Paré, « Sommes-nous des sauvages? », *L'Action*, 14 septembre 1964; [Anonyme], « La reine a confiance dans le pacifisme des Québécois « qui ne sont pas des sauvages » », *Le Devoir*, 16 septembre 1964.

Pendant les mois précédant la visite, Bourgault s'en prend souvent à la monarchie lors de ses discours. Par exemple, le 18 mai 1964, le RIN célèbre non pas la fête de la Reine, mais le « Jour des Patriotes » et proclame que ce jour férié est un jour de deuil national à la mémoire des douze Patriotes de la rébellion 1837-1838 qui ont été pendus par un décret de la reine Victoria. La section de Montréal du RIN organise une manifestation devant le monument des patriotes de 1837-1838 à l'angle des rues Notre-Dame et de Lorimier. Bourgault y prononce un discours et déclenche une vague d'applaudissements et de cris lorsqu'il déchire son diplôme de l'armée canadienne²³⁸.

Lors de l'assemblée du Conseil central à Québec au début d'août 1964, Bourgault réaffirme son intention de protester de la façon la plus énergique contre la venue de la reine. Le parti décide d'organiser toute une série d'actions, de manifestations et d'assemblées publiques pendant deux mois, soit jusqu'à l'arrivée de la souveraine²³⁹. Pendant qu'il mène sa campagne de protestation, un vol d'armes est perpétré à la caserne des Fusiliers du mont Royal. Dans la foulée, des accusations sont portées contre le RIN par le *Montreal Star*. La manchette indique, de plus, que les armes volées pourraient être utilisées pour assassiner la reine²⁴⁰.

Le 3 septembre 1964, le RIN donne une conférence de presse. Par la voix de ses avocats, le RIN intime au *Star* de se rétracter. Parmi les présumés coupables du vol d'armes, un seul est membre du RIN²⁴¹. Par la même occasion, Bourgault annonce

²³⁷ Pierre Bourgault, « Visite de la reine », communiqué de presse, 1964, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²³⁸ Réal Pelletier, « 18 mai, jour de fête : de Dollard à Papineau...sans oublier Victoria », *Le Devoir*, 18 mai 1964; [Anonyme], « Des centaines de manifestants ont tenu la police en haleine », *La Presse*, 19 mai 1964.

²³⁹ Pierre Bourgault, [Sans titre], communiqué de presse, 8 août 1964, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁴⁰ [Anonyme], « Separatist Conspiracy. Police Link RIN To Arms Raid », *The Montreal Star*, 31 août 1964.

²⁴¹ Évelyne Gagnon, « Le RIN menace de poursuivre le « Montreal Star » pour \$1 million », *Le Devoir*, 4 septembre 1964; Pierre Bourgault, [Sans titre], Texte de la conférence de presse du 3 septembre 1964, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

que le RIN intensifiera sa campagne de protestation en faisant notamment signer une pétition et en tenant deux assemblées publiques, l'une à Montréal et l'autre à Québec à la veille de l'arrivée de la reine²⁴².

Le 18 septembre, Bourgault annonce que le RIN tiendra sa grande assemblée de protestation du 9 octobre au Centre Durocher dans la basse-ville. De plus, une manifestation publique pacifique est prévue le samedi 10 octobre à Québec. Les modalités de la manifestation seront annoncées aux membres, au public et à la presse à la fin de l'assemblée du Centre Durocher²⁴³.

Le 9 octobre, plusieurs journalistes et correspondants étrangers affluent dans la basse-ville pour l'assemblée du RIN. Au cri de « Vive l'indépendance! », l'assemblée acclame Pouliot et Bourgault. La foule enthousiaste attend d'eux des consignes pour organiser la résistance passive²⁴⁴. Une soixantaine de policiers montent la garde à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble. À l'intérieur, l'atmosphère est survoltée. Mille deux cents personnes s'entassent dont plusieurs journalistes et policiers. Bourgault et Pouliot annoncent la tenue d'une manifestation immédiatement après l'assemblée. Il est question de défiler dans les rues de Québec avec des drapeaux fleurdelisés et noirs. Bourgault et Pouliot donnent à leurs troupes instruction de n'opposer qu'une résistance passive à toute intervention des forces de l'ordre²⁴⁵.

Après avoir excité ses troupes pendant des mois, Bourgault les invite maintenant au calme. Tandis que Pouliot parle, René McColl, correspondant du *Daily Express* de Londres, proteste contre ses propos. Des militants se précipitent sur lui pour l'expulser. Bourgault intervient pour calmer le jeu en affirmant qu'il a donné des

²⁴² Évelyne Gagnon, « Le RIN menace de poursuivre le « Montreal Star » pour \$1 million », *Le Devoir*, 4 Septembre 1964.

²⁴³ Pierre Bourgault, « Visite de la reine », communiqué de presse, [Sans date], Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300) ; [Anonyme], « Le président du RIN donne la réplique à M. Lorenzo Paré », *Le Devoir*, 19 septembre 1964.

²⁴⁴ Société Radio-Canada, « Bilan de la visite royale à Québec (1 de 2) », 26 octobre 1964, Archives de Radio-Canada.

²⁴⁵ Marcel Thivierge et Jean Tainturier, « La police était prête à tout et Bourgault a dispersé ses partisans », *Le Devoir*, 10 octobre 1964.

interviews à diverses reprises à McColl, et ce, en anglais. À présent, avertit Bourgault, McColl essaie précisément de se faire expulser par la foule pour pouvoir dire que les indépendantistes sont des fascistes. Le calme revient²⁴⁶.

Bourgault est le dernier orateur de la soirée. Devant l'excitation de la foule, il insiste pour que les militants ne succombent pas à la violence et demeurent passifs dans tout ce qui se produira:

Malgré cette violence que nous font ces policiers que nous rencontrons ici à Québec par milliers, nous ne succomberons pas à cette violence. Le RIN est aujourd'hui plus que jamais, contre la violence, celle qu'on nous fait et celle que quelques personnes ici veulent faire. J'avertis les gens présents qui désirent faire des actes de violence, je les avertis qu'ils ne sont pas dans l'esprit du RIN, qu'ils fassent leur propre manifestation, et qu'ils ne nous emmerdent pas. Nous n'avons pas le droit de donner à nos adversaires la chance de nous faire passer pour des déchaînés²⁴⁷.

Peu après 23 heures, la foule sort du Centre Durocher pour défiler silencieusement et pacifiquement dans les rues de Québec suivant les instructions de Bourgault. En sortant, il est empoigné par des policiers qui l'amènent à l'écart dans un bâtiment adjacent. Durant quelques minutes, des militants croient à une arrestation. Ils enfoncent la porte du bâtiment et Bourgault s'empresse de les calmer pour ensuite suivre les policiers dans un appartement²⁴⁸.

Dans l'appartement, les policiers le somment de ne pas marcher²⁴⁹. Après avoir protesté, Bourgault se résigne : aucun compromis n'est possible et les militants risquent d'être matraqués et arrêtés. Pendant cette brève discussion, environ 200 personnes s'assoient sur la rue devant le Centre Durocher. Bourgault accepte de demander aux militants de rentrer docilement chez eux. Honteux et craignant la

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid.*

²⁴⁸ Marcel Thivierge et Jean Tainturier, « La police était prête à tout et Bourgault a dispersé ses partisans », *Le Devoir*, 10 octobre 1964; [Anonyme], « Le RIN voulait résister assis au cortège royal », *Le Devoir*, 13 octobre 1964; LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 119.

²⁴⁹ La police a interdit toute manifestations même pacifique et silencieuse dans les rues de Québec, [Anonyme], « Le RIN n'a pas demandé de permis de manifestation », *Le Devoir*, 15 septembre 1964.

réaction de ses propres militants, il se fait protéger par la police. Monté sur le pare-chocs d'une voiture, entouré de policiers, il invite les militants à rentrer chez eux²⁵⁰.

Le plan secret de Bourgault consistait à marcher jusqu'à l'entrée de la Citadelle de Québec, ce que la présence des policiers autour du Centre Durocher empêchait. Une fois sur place, les militants devaient tenir un *sit-in* pacifique de 15 heures pour bloquer l'accès de la reine à la Citadelle²⁵¹. Tant pis pour ce plan, certains militants qui ont été réchauffés depuis des semaines et fait le trajet pour cette occasion n'ont pas l'intention d'en rester là.

Le 10 octobre deux événements très contrastés se déroulent²⁵². Tandis que le premier ministre Lesage souhaite la bienvenue au couple royal dans la salle du Conseil législatif, à l'extérieur, une centaine de policiers municipaux poursuivent à coups de bâton un groupe de manifestants. Sur la place du Parlement, règne une impression d'état de siège. Deux cents militants se font matraquer sans raison devant les caméras de télévision et sous l'œil des photographes. Puis, de la porte de l'édifice à la rue Saint-Louis, les soldats au coude à coude forment une haie serrée. Derrière, sur la plus grande partie du parcours, on ne voit personne venu acclamer la souveraine²⁵³. La reine défile protégée par des chars blindés, des barbelés, des soldats et des policiers contre ses sujets qu'elle venait saluer.

²⁵⁰ Société Radio-Canada, « RIN – Assemblée », 9 septembre 1964, Archives de Radio-Canada. *Le Devoir* rapporte que Bourgault se présente « blanc comme un linge » devant ses militants, Marcel Thivierge et Jean Tainturier, « La police était prête à tout et Bourgault a dispersé ses partisans », *Le Devoir*, 10 octobre 1964.

²⁵¹ [Anonyme], « Le RIN voulait résister assis au cortège royal », *Le Devoir*, 13 octobre 1964; Société Radio-Canada, « Bilan de la visite royale à Québec (1 de 2) », 26 octobre 1964, Archives de Radio-Canada.

²⁵² De son côté, Bourgault aurait décidé de quitter Québec le 10 en après-midi : « Et moi je suis parti dans l'après-midi pour une raison très simple. C'est qu'à ce moment-là, il y avait des centaines de journalistes semble-t-il qui nous couraient qui voulaient toujours des déclarations. Comme nous ne savions pas exactement ce qui s'était passé non plus, nous avons cru qu'il était mieux de se taire que de dire des bêtises alors nous avons quitté la ville », Société Radio-Canada, « Bilan de la visite royale à Québec (1 de 2) », 26 octobre 1964, Archives de Radio-Canada.

²⁵³ Marcel Thivierge, « La reine invite le Canada à repenser la constitution pendant qu'à l'extérieur, un groupe de manifestants réclament 'un Québec libre'! », *Le Devoir*, 12 octobre 1964.

La rudesse et le zèle des policiers sont étonnants. Aucune des actions des manifestants n'est organisée. Spontanément, des militants lancent des slogans indépendantistes, ce qui attire sur eux la foudre des policiers. La police charge indistinctement des étudiants, des manifestants, des journalistes, des photographes et des passants. À aucun moment de la journée, l'ordre n'est véritablement menacé par les manifestants. Le danger que représentent les manifestants a été surestimé surtout à la lumière de l'ordre de dispersion donné par Bourgault. Partout, le service d'ordre est plus dense et plus nombreux que les manifestants et les curieux réunis²⁵⁴.

À la suite du désormais célèbre « samedi de la matraque », la presse condamne la rudesse des policiers et salue la modération des indépendantistes. Claude Ryan qualifie la décision d'inviter la reine d'erreur impardonnable dans le contexte du débat constitutionnel et dénonce les mesures de répression qui dépassaient de beaucoup l'ampleur du péril qu'on voulait conjurer²⁵⁵.

Jean Lesage et le solliciteur général Claude Wagner critiquent, dans un premier temps, le rôle de la presse dans l'affaire²⁵⁶. La presse ne tarde pas à réagir et rejette la faute sur ceux qui ont invité la souveraine rappelant que plus de six mois avant l'événement on en signalait les inconvénients²⁵⁷. *Le Devoir* et le *Montreal Star* se joignent pour exiger une enquête publique sur le samedi de la matraque²⁵⁸. Dans un deuxième temps, Wagner fraîchement nommé procureur général, rejette le blâme sur les « chefs séparatistes » : « Il ne faut pas confondre séparatisme et extrémisme! Mais du cri de race que des chefs irresponsables tirent de la gorge d'adolescents influençables à la torche incendiaire ou à la bombe destructrice, il n'y a qu'un pas... »²⁵⁹.

²⁵⁴ Jean Tainturier, « Québec reste indifférent mais sa police est d'une grande brutalité », *Le Devoir*, 12 octobre 1964.

²⁵⁵ Claude Ryan, « Lendemain de visite royale », *Le Devoir*, 13 octobre 1964.

²⁵⁶ Mario Cardinal, « La presse avait préparé le terrain pour l'émeute », *Le Devoir*, 21 octobre 1964.

²⁵⁷ Paul Sauriol, « Ceux qui ont préparé le terrain pour l'émeute », *Le Devoir*, 23 octobre 1964.

²⁵⁸ [Anonyme], « Le *Star* rejoint *Le Devoir* pour réclamer une enquête publique sur le samedi de la matraque », *Le Devoir*, 23 octobre 1964. *La Presse* est en grève au moment où surviennent les événements.

²⁵⁹ [Anonyme], « Wagner : il ne faut pas confondre séparatisme et extrémisme mais du cri de race à la bombe destructrice, il n'y a qu'un pas! », *Le Devoir*, 31 octobre 1964.

Le résultat final dépasse les attentes de Bourgault. Le samedi de la matraque est utilisé pour montrer l'existence du colonialisme au Québec lors de sa tournée à travers la province du 14 octobre au 18 novembre 1964. Par exemple, le 17 octobre, il déclare à Hull qu'il aurait été facile d'attenter à la vie de la reine, lors de son arrivée à Ottawa parce que les dispositifs de sécurité déployés sur son parcours étaient négligeables contrairement à ce qui s'est passé à Québec. À Ottawa, on lui a permis de circuler librement sur le parcours emprunté par la reine. En revanche, la police de Québec est allée bien au-delà de l'application des mesures normales de sécurité ce qui illustre le statut colonial du Québec au sein du Canada²⁶⁰.

Bourgault ne peut pas être tenu responsable de la brutalité policière, mais les événements donnent un sens à ses ambiguïtés. Inévitablement, en suscitant un climat de tension les militants risquaient d'être pris d'assaut par les forces de l'ordre même si la manifestation prévue était tout à fait pacifique. Bourgault compte sur la panique des autorités pour faire le « travail » et ainsi montre l'existence du colonialisme au Québec. Cet épisode exprime bien comment Bourgault joue habilement avec les médias, avec la mémoire et avec l'idée de décolonisation. Bien que son plan initial ait raté, Bourgault a su provoquer les événements en suscitant les rancoeurs envers la Conquête et la Confédération et en mettant en scène le colonialisme. Les images sont éloquentes. Le symbole par excellence du colonialisme parade entouré de militaires devant les sujets qu'elle vient saluer. Les indépendantistes héritent de l'image de gens modérés et les autorités de despotes.

3.2 Deuxième phase : ralentissement

À la suite du samedi de la matraque, Bourgault prend conscience de sa capacité à susciter le militantisme des indépendantistes. De plus, depuis sa tournée en

²⁶⁰ [Anonyme], « Bourgault : il aurait été facile d'attenter à la vie de la reine, lors de son arrivée à Ottawa », *Le Devoir*, 17 octobre 1964.

province, il est maintenant convaincu que l'image de violence nuit au RIN. Ces constatations le poussent à une certaine hésitation quant à l'utilisation du type de manifestation comme sa campagne contre la visite de la reine. En outre, comme le RIN se dirige vers sa première campagne électorale, l'action doit maintenant viser à donner une image sérieuse du parti. Au début de l'année 1965, Bourgault fait entrer l'action du RIN dans une phase de ralentissement. L'examen de la couverture médiatique indique que Bourgault n'organise presque plus de manifestations²⁶¹.

À la fin avril 1966, le Parti libéral annonce des élections pour le 5 juin. Il s'agit de la première expérience électorale pour Bourgault. Les Québécois auront donc le choix entre le Parti libéral, l'Union nationale et nouveauté, deux partis indépendantistes, c'est-à-dire le RIN et le Ralliement national (RN)²⁶². Bien sûr, Bourgault élimine d'emblée la possibilité de prendre le pouvoir. Il s'attend à obtenir 10% des voix dans les comtés où le RIN présente des candidats et il rêve, sans trop d'illusions, de faire élire un candidat qui donnerait une voix aux indépendantistes à l'Assemblée nationale. Mais surtout, le RIN en sera à sa première expérience électorale. Il s'agit d'une tribune inégalée jusqu'à maintenant pour débattre des options constitutionnelles qui sont offertes aux Québécois ainsi qu'un apprentissage pour le jeune parti²⁶³.

Le RIN se présente dans la campagne comme la seule véritable opposition parce qu'il est le premier parti indépendantiste depuis la Conquête²⁶⁴. Le slogan du

²⁶¹En mai 1965, *Parti pris* reproche au RIN de ne plus faire de manifestations et de mettre toutes ses énergies à la structuration du parti et à l'organisation électorale ce qui appuie la thèse d'un ralentissement, La rédaction, « Le RIN contre le RIN », *Parti pris*, mai 1965, p. 39-40. D'ailleurs, une certaine lassitude s'installe au sein du RIN envers la présidence de Bourgault à qui l'on reproche de souvent prendre un malin plaisir à faire peur. Au congrès du mai 1965, Maurice Leroux, qui vient de quitter le Parti libéral, apparaît pour plusieurs présidents de comté et de région comme une alternative valable. Mais ce dernier se désiste dès son premier affrontement avec Bourgault, Marc Lavallée, *Adieu la France salut l'Amérique*, Stanké, Montréal, 1982, p. 92.

²⁶² Le RN est issu d'un mouvement fondé par les dirigeants dissidents du RIN de la région de Québec, Réjean Pelletier, *Partis politiques et société québécoise : De Duplessis à Bourassa : 1944-1970*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1989, p. 349-350.

²⁶³ Pierre Bourgault, « Les prophéties de M. Claude Ryan », *L'Indépendance*, 15 janvier 1966, p. 2.

²⁶⁴ *Ibid.*

RIN dont Bourgault est l'auteur est « On est capable! »²⁶⁵. Il vise à renverser l'attitude séculaire des Canadiens français qui se sont toujours imaginé être incapables de réussir dans quelques domaines que ce soit selon Bourgault²⁶⁶.

Au soir du 5 juin, dans les 73 comtés où il présente des candidats (sur les 108 comtés), le RIN recueille un peu plus de 7% des suffrages. C'est dans l'île de Montréal et dans les banlieues voisines que le vote indépendantiste est le plus stable d'un comté à l'autre. Le comté de Duplessis, où se présente Bourgault, est un cas à part. Le leader y obtient 38,2% des voix²⁶⁷.

Les élections de 1966 représentent un tournant dans la politique québécoise. En raison de la présence de partis indépendantistes, les grands partis sont forcés de se prononcer sur l'option du RIN. Deux semaines après les élections, Bourgault dresse le bilan des élections lors d'une assemblée publique au Centre Paul-Sauvé qui réunit 2 000 personnes. Il y voit une victoire. Le RIN a fait battre les libéraux, réduit le pourcentage de l'Union nationale et forcé les partis à se compromettre sur son terrain, l'indépendance²⁶⁸. En fait, le résultat importe peu. La simple présence de partis indépendantistes comptant sur un grand nombre de candidats partout sur le territoire est une victoire pour les indépendantistes. L'indépendance a définitivement quitté les ateliers de discussion d'un groupe de pression pour devenir un enjeu de la politique québécoise.

Bourgault en campagne

Si Bourgault organise moins de manifestations, son engagement en énergie et en temps ne diminue pas pour autant. Il multiplie les discours. Durant la précampagne

²⁶⁵ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 18 avril 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ Réginald Martel, « Hormis Montréal et sa région, seul le comté de Duplessis a donné une victoire « morale » au RIN », *La Presse*, 8 juin 1966.

et la campagne proprement dite, Bourgault utilise abondamment l'histoire pour montrer l'existence du colonialisme au Québec et le fait que les problèmes que connaissent les Québécois s'expliquent par le récit de la mise en tutelle. D'ailleurs, Bourgault tente en 1965 d'établir des liens avec Léopold Sedar Senghor, poète qui a mené le Sénégal à son indépendance en 1960 et dont il est président depuis. Dans le numéro de juin 1965 de *L'Indépendance*, on reproduit fièrement le texte d'un télégramme de Senghor dans lequel ce dernier souhaite plein succès au RIN²⁶⁹.

Lors d'une assemblée tenue au Monument national, le RIN présente ses 25 premiers candidats²⁷⁰. Dans son discours, Bourgault passe en revue l'histoire et explique les problèmes actuels des Canadiens français par la Conquête :

Nous sommes dans une situation de misère. Nous sommes dans une situation de pauvreté, et cette situation existe, à cause de raisons fondamentales [...]. La première raison, les plaines d'Abraham [...] Or, si nous voulons comprendre ce qui se passe chez nous aujourd'hui, nous n'avons pas le choix il nous faut quand même remonter là, pour voir se qui s'est passé, en 1759-1760. On essaie de nous le cacher, on nous dit : « Oubliez la Conquête ». Non. Nous ne pouvons pas l'oublier parce qu'elle a des répercussions encore aujourd'hui en 1966 chez nous²⁷¹.

Cette proximité du passé et du présent est omniprésente dans ses discours.

Bourgault insiste sur la violence de la Conquête : « Nous sommes conquis par la force des armes. Avec violence, 10 000 fermes brûlées, le long du Saint-Laurent avec leurs récoltes. La ville de Québec, à peu près complètement détruite. Montréal, partiellement détruite, des centaines de morts, des milliers de blessés »²⁷². La Conquête détruit l'économie naissante et désorganise la société. Plusieurs milliers de

²⁶⁸ [Anonyme], « Assemblée publique du RIN, mardi soir », communiqué, 21 juin 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁶⁹ Dans le télégramme, Senghor dit également regretter l'invitation du RIN, mais l'on ne sait pas de quelle invitation il s'agit, [Anonyme], « Senghor souhaite plein succès au RIN », *L'Indépendance*, 20 juin 1965, p. 4.

²⁷⁰ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 25 février 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁷¹ Pierre Bourgault, « Discours campagne électorale 1966 », Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Centre de Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300). Aucune date n'est inscrite sur ce document. Le contenu du discours et les candidats présentés nous portent à croire qu'il s'agit bien du discours prononcé le 25 février 1966 avant que ne débute la campagne électorale.

personnes quittent pour la France ce qui a pour conséquence de créer un petit peuple perdu d'Amérique du Nord, une société décapitée, sans moyens, avec un pays détruit et une économie en ruine²⁷³.

Désorganisés, les Canadiens français tentent de se reprendre en main et pendant ce temps, d'autres prennent leur place. Les conquérants anglais d'abord, puis les Américains qui font, au tournant du XX^e siècle, des Canadiens français des employés dans leur propre pays. En conséquence, en 1966, les Québécois se retrouvent incapables de prendre en mains leur économie parce qu'ils ont été dépossédés et remplacés dans tous les domaines²⁷⁴.

Une autre cause du marasme économique est la discrimination dont le Québec souffre de la part d'Ottawa depuis 1867. Le gouvernement d'Ottawa privilégie l'Ontario au détriment du Québec. Le réseau de chemin de fer a surtout été construit en Ontario favorisant l'établissement de l'industrie secondaire qui s'installe là où il y a des moyens de communication. Aujourd'hui, l'économie du Québec est basée uniquement sur l'industrie primaire, le bois, les mines, etc., comme dans toutes les colonies du monde. Le niveau de vie a peu à voir avec une situation coloniale, mais plutôt l'absence de contrôle d'un peuple sur son économie :

Nous avons été remplacés, depuis 200 ans et nous avons souffert d'une discrimination économique de la part d'Ottawa, depuis 200 ans. [...] Nous refusons d'accepter cette situation de colonisé, pas meilleure que celle des pays d'Amérique Latine, d'Afrique ou d'ailleurs [...] Bien sûr notre niveau de vie est un peu plus élevé que là-bas. Mais comme là-bas, nous sommes colonisés, parce que nous ne possédons rien, que nous ne contrôlons rien. Il y a des gens qui s'imaginent que pour être colonisé, qu'il faille être noir, tout nu et se promener sur des lianes dans la jungle. Mais non! [Rires] On peut être blanc, habillé, se promener en Cadillac et être colonisé par-dessus la tête. C'est notre cas aujourd'hui²⁷⁵.

Or, parce que les Canadiens français ont été remplacés, ils n'ont plus la force individuellement de reprendre le terrain perdu. Pour Bourgault, il reste une solution, la force collective de cinq millions de Canadiens français par le biais d'un instrument,

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ *Ibid.*

l'État québécois. L'État doit être l'outil de la planification et pour ce faire, il faut récupérer tous les pouvoirs économiques. L'indépendance comme telle ne réglerait rien, mais il s'agit d'un instrument essentiel. Sur le plan culturel, elle rendrait la langue française utile. Sur le plan politique, elle signifierait se gouverner soi-même selon ses propres intérêts priorités et aspirations. Sur le plan extérieur, l'indépendance permettrait l'internationalisme²⁷⁶.

Les discours de Bourgault se terminent habituellement de la même façon. Un exemple représentatif et entièrement conservé est le discours prononcé le 25 janvier 1966. Bourgault parle et gesticule avec fougue durant tout le discours puis baisse subitement le ton :

L'indépendance n'est pas une récompense, c'est un effort. Il faut que ce soit tous ensemble que nous acceptions pour toujours de consentir cet effort parce que cet effort, il en vaut la peine. Au bout de l'effort, au bout de la bataille voyez-vous après 100 ans d'histoire faite par les autres, au bout de la bataille, au bout de l'effort : il y a l'espoir. Cet espoir-là peut prendre toutes sortes de formes, mais il peut prendre entre autres la forme suivante. [il devient soudainement très calme et parle lentement] Un jour, qui n'est pas loin, il y aura un président de la république du Québec qui viendra et qui dira ... [Les militants applaudissent parce qu'ils connaissent la suite] Citoyens Québécois où que vous soyez dans le monde et vous concitoyens québécois qui êtes là chez nous, aujourd'hui, réjouissez-vous parce qu'enfin, vous avez un pays²⁷⁷.

Après avoir tenu une tension ascendante durant tout le discours, il baisse subitement le ton pour terminer de façon presque inaudible. Puis, les militants l'acclament dans un concert d'applaudissements forts et soutenus.

Lors de ses discours Bourgault insiste beaucoup sur le passé. Il reprend les thèses de l'école historique de Montréal qu'il teinte de l'idée de décolonisation. Pour régler les problèmes du présent, il faut tout d'abord corriger à la source ces problèmes par l'indépendance.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Société Radio-Canada, « Pierre Bourgault – RIN », Archives de Radio-Canada, 25 janvier 1966.

La question sociale

La décolonisation dans le monde place l'indépendance politique comme un préalable à une construction économique et à la justice sociale qui seules peuvent donner corps à cette indépendance. La voie envisagée est souvent celle du socialisme. Dans le cadre de la campagne électorale, Bourgault lie la question sociale à la question nationale. Ce qui caractérise l'idée de décolonisation chez Bourgault, durant cette période, est l'apparition d'une dimension sociale beaucoup plus affirmée. Durant la campagne électorale, Bourgault présente le RIN comme le parti des travailleurs.

Cet intérêt pour les travailleurs n'est pas nouveau. Depuis 1964, Bourgault les appuie souvent dans des conflits de travail. Comme il l'avait proposé lors de sa campagne à la présidence, il utilise des problèmes concrets pour montrer comment la doctrine du RIN peut les résoudre. Par exemple, le 5 avril 1965, Bourgault donne tout son appui au ministre des Richesses naturelles et aux métallos dans la lutte qu'ils mènent contre le groupe Noranda. Selon Bourgault, les administrateurs de la Noranda constituent le prototype par excellence des colonisateurs qui affligent le Québec. Ces gens-là, dit-il, affichent le mépris le plus ignoble pour leurs « nègres » québécois. Bourgault annonce ensuite que le prochain programme politique du RIN pourrait bien contenir des propositions radicales concernant le secteur minier pour que son exploitation soit subordonnée au bien-être de la population québécoise²⁷⁸.

En mars 1966, il revient sur l'exploitation des richesses naturelles québécoises par des capitalistes étrangers qu'il estime nuisible à l'économie québécoise :

Tous les pays colonisés économiquement se vantent d'avoir des richesses naturelles inépuisables. Le malheur c'est que les peuples colonisés n'en profitent jamais eux-mêmes. Ce qui est payant pour un pays ce n'est pas de posséder du minerai de fer, du bois ou du cuivre, mais c'est de la transformer en produit de consommation²⁷⁹.

²⁷⁸ Le bureau de presse national du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, « La Noranda Mines doit reculer », communiqué, 5 avril 1965, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁷⁹ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 1^{er} mars 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

Selon Bourgault, l'industrie de transformation au Québec n'existe pas. Les capitalistes étrangers se contentent d'extraire du sol le produit brut du Québec pour le transformer en Ontario et aux États-Unis où les salaires sont plus élevés et le chômage bas. Cette situation explique le chômage considérable que l'on retrouve au Québec²⁸⁰. Pour remédier à la situation, il préconise donc une plus grande intervention de l'État pour que la collectivité canadienne-française réalise l'exploitation de ses richesses naturelles dans le sens de ses intérêts.

Pour Bourgault, les Canadiens français sont opprimés comme minorité ethnique et comme classe sociale, idée qui appuie l'existence du colonialisme²⁸¹. En novembre 1965, Bourgault dénonce la faiblesse des salaires de l'usine québécoise de General Motor de Sainte-Thérèse comparativement à ceux de son pendant ontarien. Une situation qui existe, selon Bourgault, dans toutes les industries du Québec : « Nous les porteurs d'eau, les pas-bons [sic], les caves, nous sommes du matériel parfait pour faire du *cheap labor*²⁸². Les patrons sont toujours des Canadiens anglais ou des Américains tandis que les employés sont toujours des Canadiens français²⁸³.

Parfois, Bourgault va jusqu'à faire foi de socialisme. Lors du congrès des affaires canadiennes tenu à l'Université Laval en 1964, il déclare que seul le socialisme peut assurer l'indépendance du Québec et du Canada. On ne peut donc pas être indépendant sans être socialiste²⁸⁴. En fin de campagne, il réaffirme être socialiste dans une entrevue à la radio dont les propos sont rapportés dans *La Presse* :

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ Bourgault reprend ici la thèse développée par Jacques Dofny et Marcel Rioux, Dofny Jacques et Marcel Rioux, « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, vol.3, no 3 (Juillet-septembre 1962), p. 290-300.

²⁸² Pierre Bourgault, « La révolution tranquille et le cheval-vapeur », *L'Indépendance*, 1^{er} novembre 1965, p. 2.

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ [Anonyme], « Seul le socialisme peut assurer l'indépendance du Québec et du Canada », *Le Devoir*, 23 novembre 1964.

« Évidemment, nous sommes socialistes et nous ne nous en sommes jamais cachés »²⁸⁵.

Il faut retenir que Bourgault tout comme le programme du RIN ne sont jamais précis sur leur conception du socialisme. Ils font intervenir l'État dans la planification de l'économie sans nécessairement en transformer les structures. Bourgault est plus progressiste que socialiste. Il est en faveur d'un plus grand interventionnisme étatique dans les affaires économiques que ce que l'on retrouve chez le Parti libéral, l'Union nationale et le Ralliement national²⁸⁶. Les appels au socialisme de Bourgault sont à placer dans la même catégorie que ses appels à la Révolution : il s'agit d'incarner une avant-garde sur le plan social, d'attirer l'attention des médias par son radicalisme et de canaliser les éléments plus radicaux.

Le problème de la langue

La question linguistique prend une grande importance durant la Révolution tranquille dans le cadre du débat sur le bilinguisme au Canada et du statut du français au Québec. Le RIN est à l'origine des premières demandes systématiques en faveur d'une politique linguistique gouvernementale²⁸⁷. À son congrès d'octobre 1961, le RIN avait adopté la résolution selon laquelle seule la langue française serait officielle dans un Québec indépendant et que d'ici là le gouvernement québécois devait se proclamer unilingue français²⁸⁸. Cet unilinguisme passait pour Bourgault par le système d'éducation. Selon lui, le système d'éducation est le meilleur moyen d'assimilation des anglophones et des immigrants qui viennent s'installer au Québec²⁸⁹. En 1962, le RIN publiait un pamphlet d'André d'Allemagne dans lequel il affirmait que le bilinguisme est inégal et que la domination de l'anglais menace à

²⁸⁵ [Anonyme], « Il est ridicule d'accuser le RIN de favoriser les communistes », *La Presse*, 1^{er} juin 1966.

²⁸⁶ Réjean Pelletier, *Les militants du R.I.N.*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, p. 35-48.

²⁸⁷ Marc V. Levine, *La reconquête de Montréal*, Montréal, VLB, 1997, p. 92.

²⁸⁸ « Résolutions adoptées par l'assemblée générale au Congrès annuel du RIN les 28 et 29 octobre 1961 », Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁸⁹ Pierre Bourgault, « L'unilinguisme français », *L'Indépendance*, 16 au 31 mai 1968.

long terme la survie de la langue française²⁹⁰. Dans son programme électoral, le RIN préconise la mise sur pied d'un système d'enseignement public uniquement en français²⁹¹. L'unilinguisme est une mesure profondément ancrée dans le programme des rinistes tout comme chez Bourgault.

La langue est le prétexte d'actions qui gagnent en intensité durant la période. En décembre 1965, *L'Indépendance* publie un numéro spécial sur l'unilinguisme français au Québec. Dans ce numéro, Bourgault dénonce l'attitude de députés canadiens-français du Québec qui s'opposent à l'idée de donner la priorité au français dans l'affichage. Bourgault encourage les lecteurs à barbouiller de peinture les affiches unilingues anglaises²⁹².

À nouveau, la question linguistique est interprétée à la lumière du colonialisme. Bourgault lie la langue à la question sociale. La langue est le trait distinctif qui identifie le Canadien français et qui marque la limite entre les classes sociales. Ainsi, en juin 1964, Bourgault dénonce lors d'une assemblée, l'impossibilité de vivre et de travailler dans sa langue d'origine. Selon Bourgault, 60% des ouvriers de Montréal sont obligés de travailler en anglais. Cette situation résulte de ce que Bourgault appelle le « colonialisme culturel » qui est étroitement lié au « colonialisme économique »²⁹³.

Souvent, il dirige ses attaques contre la communauté anglophone du Québec précisément. Le 14 avril 1966, Bourgault déclare qu'il est impérieux que le gouvernement du Québec coupe immédiatement toutes ses subventions au système d'enseignement anglophone du Québec :

Au moment où les Québécois francophones s'engagent dans de lourds sacrifices pour se donner le système d'éducation auquel ils ont droit, nous ne pouvons plus tolérer qu'une petite minorité de privilégiés draine dans ses institutions plus du quart de tous

²⁹⁰ André d'Allemagne, *Le bilinguisme qui nous tue*, Saint-Laurent, Édition de l'Horizon, 1962, 12 p.

²⁹¹ [Anonyme], « Le RIN vous propose le Québec de demain... », *L'Indépendance*, 15 mars 1966.

²⁹² Pierre Bourgault, « Quand tous les anglais seront peints en rouge », *L'Indépendance*, 1^{er} décembre 1965.

²⁹³ Yves Margraff, « Le R.I.N. est moins dangereux que le chantage de Lesage (Bourgault) », *Le Devoir*, 10 juin 1964.

les fonds destinés à l'enseignement au Québec. [...] Il ne s'agit que de rétablir un équilibre rompu depuis la Conquête²⁹⁴.

En se concentrant sur les anglophones du Québec, Bourgault peut invoquer qu'ils sont minoritaires, qu'ils se sont enrichis à même la population canadienne-française et affirme qu'ils jouissent ainsi d'un statut de privilégiés au Québec. Il ajoute que le Canada français a perdu des centaines de millions dans les autres provinces alors que nos minorités françaises ont été forcées de payer pour le système public anglais en plus de payer très cher l'établissement de quelques institutions bilingues et catholiques²⁹⁵.

Durant la campagne électorale, Bourgault prononce un discours à la radio de Radio-Canada en faveur de l'unilinguisme français. Il prend exemple de la France : on travaille en français, on gagne sa vie en français, on gouverne en français, on étudie en français, on dépense son argent en français. Cette situation n'empêche pas les Français de parler d'autres langues et d'entretenir des relations internationales et économiques avec le reste du monde. Les Français tout comme les Anglais ou les Suédois se sont placés dans une situation normale : ils ont donné toute la priorité à la langue de la majorité²⁹⁶.

La situation de la langue française au Québec explique pourquoi on parle « joul » : le français n'est ni utile ni nécessaire :

Un menuisier a un égoïne, s'il ne s'en sert pas, il ne l'affilera pas. Ben un Canadien français a une langue, s'il ne s'en sert pas, il ne l'améliorera pas. Il va plutôt tenter d'améliorer la langue qui lui sert, l'anglais. Et c'est anormal. Pas un peuple du monde n'accepte une pareille situation sauf nous²⁹⁷.

²⁹⁴ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 14 avril 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

²⁹⁵ *Ibid.*

²⁹⁶ Ce discours est repris devant ses militants où il est beaucoup plus enflammé. En appuyant ses dires des mouvements de ses bras et haussant le ton jusqu'à la fin, il dit : « Les anglais chez eux en Angleterre sont unilingues anglais, les Suédois en Suède sont unilingues Suédois et les Allemands en Allemagne sont unilingues Allemands et les Anglais au Québec sont unilingues anglais ! », Société Radio-Canada, « Pierre Bourgault – Souveraineté », 25 janvier 1966, Archives de Radio-Canada.

²⁹⁷ Société Radio-Canada, « Un Québec unilingue français », 21 mai 1966, Archives de Radio-Canada.

Bourgault propose de faire en sorte que la langue française occupe au Québec toute la place qui lui revient pour corriger la situation. Au bénéfice du bilinguisme, il reconnaît qu'en théorie être bilingue c'est être « supérieur ». En pratique, dans la situation des Canadiens français qui sont forcés de parler la langue de la minorité au travail comme pour dépenser son argent. Parce que l'anglais est exigé au travail, la langue est une question sociale et économique : « Pour nous, la langue c'est une question de dollars et de cennes »²⁹⁸. Les travailleurs peuvent se voir refuser un emploi ou une promotion parce qu'ils ne parlent pas ou pas suffisamment anglais, ou encore parce qu'ils sont des Canadiens français. Cela illustre parfaitement la situation de colonisé. Si une personne est compétente pour un emploi mais ne parle pas l'anglais, elle peut se retrouver dans la misère :

Est-ce que vous trouvez ça normal? La seule compétence qu'on exige de nous, Canadiens français, au Québec, c'est de savoir l'anglais. Les doctorats, les maîtrises, les licences, ça ne comptent pas. Vous les jeunes. Vous êtes dans vos écoles. Vous acquérez une compétence. Dites-vous bien qu'elle ne vous servira à rien. Vous seriez bien mieux de laisser l'école immédiatement et d'aller apprendre l'anglais chez Berlitz. Ça vous servira beaucoup plus. Et ça, dans notre propre pays, là où nous sommes la vaste majorité²⁹⁹.

Bourgault déplore que les immigrants qui entrent au Québec intègrent le système d'enseignement anglophone et qu'ils deviennent par le fait même un facteur d'assimilation pour la majorité québécoise francophone. Il se montre critique à l'égard du système d'éducation francophone du Québec qui, selon lui, force une grande partie des immigrants francophones non catholiques à se prévaloir du système d'éducation anglophone. Le règlement du problème de l'immigration passe par l'unilinguisme. Tant que la principale langue de travail et de promotion restera l'anglais, les immigrants, même francophones, seront obligés, par la force des choses, de s'intégrer au groupe minoritaire anglophone³⁰⁰.

Chez Bourgault, la langue est au cœur de ce qui constitue l'identité québécoise. Elle est le critère de discrimination sur lequel s'établit la frontière entre le

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ *Ibid.*

colonisé et le colonisateur. Bourgault s'oppose au bilinguisme parce qu'il considère le français en situation de faiblesse au Canada et même au Québec alors que l'on y retrouve une situation linguistique qui se rapproche du bilinguisme. Dans ses interventions, il ne s'en prend qu'à la minorité anglophone du Québec plutôt qu'à la majorité anglophone au Canada. Cela lui permet d'appuyer l'existence du colonialisme en argumentant que les anglophones jouissent d'un statut de minorité privilégié au Québec et que la société québécoise n'est pas démocratique.

L'aventure électorale marque une pause dans l'action spectaculaire de Bourgault. Cela ne signifie pas pour autant que Bourgault est inactif. Au contraire, il multiplie les discours dans toutes les régions du Québec où il débat du colonialisme au Québec. L'idée de décolonisation s'enrichit durant cette période d'une dimension sociale beaucoup plus affirmée que précédemment, les Canadiens français constituant une classe ethnique. Encore une fois, c'est le passé revu à la lumière du colonialisme qui explique les problèmes économiques et sociaux du Québec.

3.3 Troisième phase : accélération

Après la campagne électorale, Bourgault reprend l'offensive. Cette dernière phase se caractérise par une accélération de son action militante. Le mouvement indépendantiste s'enracine dans une proportion de plus en plus large de la population québécoise. Cette montée est stimulée par deux catalyseurs. En juillet 1967, le Général de Gaulle suscite un vent d'enthousiasme en appuyant de sa célèbre déclaration les aspirations des indépendantistes. Durant le printemps et l'été 1967, le très populaire René Lévesque cherche à doter le Parti libéral d'un projet de souveraineté politique et d'association économique entre le Québec et le reste du Canada. Lévesque fonde à l'automne le Mouvement Souveraineté-Association

³⁰⁰ Pierre Bourgault, [Sans titre], communiqué, 19 mai 1966, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

(MSA) qui connaît une croissance rapide³⁰¹. Cette situation pousse les militants à jongler avec l'hypothèse d'un rassemblement plus vaste et cause de profondes tensions internes.

Bourgault songe depuis les élections à une union des indépendantistes, ce qui pose le problème de l'orientation idéologique du RIN avec plus d'acuité que jamais. Dès l'automne 1966, Bourgault et ses proches tentent de mettre en place un rapprochement avec le RN qui se montre intéressé³⁰². Au même moment, le RIN est dans la mire du groupe de *Parti pris*. Au début de 1967, le groupe a résolu de rendre le RIN socialiste. En quelques mois, les éléments de *Parti pris* parviennent à former la gauche du RIN et aspirent à faire du RIN un véritable parti des travailleurs³⁰³. Au congrès de 1967, la rivalité entre la gauche et la droite du parti déjà présente s'envenime. L'aile socialiste, gravitant autour d'Andrée Ferretti lutte contre l'administration de Bourgault, favorable à un rapprochement avec le RN, pour le contrôle idéologique du parti. Le congrès de 1967 donne au parti une orientation à gauche et les membres refusent le rapprochement³⁰⁴. L'union des indépendantistes s'avère difficile.

En septembre 1967, Lévesque présente son option à l'association libérale de son comté. Bourgault invite alors Lévesque et François Aquin, le premier député indépendantiste à l'Assemblée nationale, à se joindre au RIN le plus vite possible pour assurer encore plus de force au futur parti³⁰⁵. Bourgault ne ménage aucun effort et leur propose de se présenter à des postes de direction y compris la présidence³⁰⁶.

³⁰¹ André Bernard, *Option Québec 1968-1997*, dans René Lévesque. *Option Québec*, Montréal, Éditions TYP0, 1997, p. 16-18.

³⁰² Pierre Renaud, [Sans titre], communiqué, 13 juin 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300) ; [Anonyme], « Le RIN pose des conditions préalables à la discussion », *Le Devoir*, 14 Juin 1967.

³⁰³ Roch Denis, *Luttes de classes...*, p. 505-520.

³⁰⁴ Francis Provost, *Étude sur les dissensions...*, p. 28-32.

³⁰⁵ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 19 septembre 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

³⁰⁶ [Anonyme], « Bourgault tend la perche à René Lévesque et Aquin », *Le Devoir*, 20 septembre 1967.

Les deux formations entament des pourparlers ponctuels pour arriver à une union. Mais Bourgault et Lévesque ne parviennent pas à discuter ensemble. C'est d'Allemagne et Renaud qui parlent avec Lévesque de la possibilité d'une fusion³⁰⁷. Malgré la volonté de Bourgault, la fusion du RIN et du MSA paraît improbable. Les négociations butent sans cesse sur deux points : l'unilinguisme français et les droits des anglophones³⁰⁸.

L'année 1967 est aussi celle du centenaire de la Confédération et le théâtre de l'Exposition universelle. De plus, elle marque le début d'une grande excitation chez Bourgault. Durant cette phase, il tente de susciter le militantisme autour d'enjeux liés à la question nationale qui aboutissent parfois à des actions de rue violentes. D'ailleurs, à la veille du congrès d'octobre 1967, Pouliot l'accuse de faire preuve, depuis quelques mois, du culte de la personnalité et d'une conduite anarchique et indisciplinée³⁰⁹.

La visite du général de Gaulle

Très tôt, le RIN tente d'établir des contacts sur la scène internationale pour sensibiliser le monde à l'existence d'un mouvement indépendantiste au Québec. Le RIN se tourne vers la France pour des raisons historiques et culturelles. Depuis 1962, le RIN compte sur un « Service international » qui, entre autres, entretient une section à Paris composée d'étudiants québécois. Cette section alimente la presse française de la propagande riniste³¹⁰. En octobre 1963, d'Allemagne fait un voyage à Paris dans le but d'expliquer le mouvement indépendantiste québécois aux milieux journalistiques, politiques et intellectuels français³¹¹.

³⁰⁷ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 168.

³⁰⁸ Bernard, *Option Québec...*, p. 29-30.

³⁰⁹ Paul Cliche, « À la veille du congrès RIN, Pouliot dénonce le « culte de la personnalité », *Le Devoir*, 6 octobre 1967.

³¹⁰ D'Allemagne, *Étude d'un groupe...*, p. 74.

³¹¹ [Anonyme], « Le RIN à Paris », *L'Indépendance*, septembre-octobre 1963, p. 8-9. Durant l'un de ses voyages, d'Allemagne rencontre Albert Memmi et lui apprend qu'une version imprimée et distribuée clandestinement de son *Portrait du colonisé*, circule au Québec, Albert Memmi, *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur, suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?*, Paris, Gallimard, 1972, p.138.

Bourgault souhaite utiliser à son avantage la visite du général de Gaulle à l'occasion de l'exposition universelle de 1967. Quelques jours avant son arrivée, Bourgault demande aux Québécois de le recevoir chaleureusement parce qu'il est le chef d'une France moderne – en opposition à une France perçue comme le pays des ancêtres - avec laquelle des liens de plus en plus étroits sont souhaitables. Cependant, il indique qu'il faut se garder de voir le général de Gaulle régler les problèmes des Québécois. La France ne peut reconnaître le Québec comme nation tant que les Québécois ne le font pas eux-mêmes, tout comme elle ne peut reconnaître le Québec comme un État souverain lorsque les Québécois ne le font pas eux-mêmes³¹².

Sur le parcours menant de Gaulle de Québec à Montréal, le RIN s'efforce d'entourer continuellement le cortège des pancartes du RIN pour que les caméras permettent au monde entier de connaître les revendications des indépendantistes québécois et de donner l'impression que le mouvement indépendantiste est fort³¹³. Au moment du « Vive le Québec libre! » de de Gaulle, Bourgault est dans la foule qui se tient devant le balcon de l'Hôtel de ville de Montréal³¹⁴.

La déclaration de de Gaulle suscite des réactions de réprobation unanimes de la part d'Ottawa, de la presse anglophone du Canada, de la presse américaine et de la presse britannique³¹⁵. Bourgault recommande alors aux anglophones du monde d'avoir la décence de se taire au lieu de s'indigner des ingérences du général dans la politique intérieure du Canada. Il prétend que c'est justement ce que le monde anglophone a toujours pratiqué avec ferveur dans les affaires québécoises. Il accuse

³¹² Le Service d'information du RIN, « Le RIN et la visite du général de Gaulle », communiqué, 21 juillet 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

³¹³ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 159-160.

³¹⁴ Bourgault témoigne de l'excitation que provoque chez lui la déclaration de de Gaulle : « Je ne croyais pas qu'il irait si loin. En même temps, j'étais très heureux voire euphorique. Je répétais à l'intention de ceux qui étaient autour de moi 'il l'a dit, il l'a dit!'. J'étais incapable de dire autre chose », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 161-162.

³¹⁵ Pierre C. O'Neil, « Au 'Vive le Québec libre' de de Gaulle, Ottawa : c'est inacceptable », *Le Devoir*, 26 juillet 1967; [Anonyme], « La presse étrangère réprovoque les déclarations du général de Gaulle », *Le Devoir*, 26 juillet 1967; [Anonyme], « Réactions de la presse anglophone du Canada », *Le Devoir*, 26 juillet 1967.

les Britanniques de s'être efforcés depuis 200 ans d'imposer leurs institutions, leurs politiques, leurs traditions, leurs guerres, leur racisme et leur langue. Il reproche aux Américains de s'introduire dans les affaires intérieures du Canada et du Québec où ils contrôlent presque entièrement la politique et l'économie. Enfin, il blâme les Canadiens anglais de violer les droits des Québécois depuis 100 ans dans tous les domaines souvent au mépris même de la Constitution qu'ils se sont donnée³¹⁶.

Le geste de de Gaulle dépasse largement les attentes de Bourgault. Le 2 août 1967, il prononce l'un de ses discours les plus enflammés³¹⁷. Pour une des rares fois depuis 1962, Bourgault se réfère à des notes écrites, ce qui indique que ses propos sont réfléchis et choisis. Debout sur une estrade et entouré de drapeaux du Québec, il décrit ce que le général a changé chez les Québécois :

Il y a aussi des Québécois qui ne sont pas encore devenus indépendantistes, mais il est certain que pas un Québécois aujourd'hui, quel qu'il soit, ne ressent pas, une plus grande fierté, de l'être. C'est un changement énorme. [applaudissements] Le général a aussi forcé tout le monde à se définir des positions plus claires. À dire exactement de quel côté il était. C'est un progrès énorme parce qu'il est extrêmement difficile quand nous avons une bataille à faire d'avoir à se battre contre des adversaires non déclarés, d'avoir à se battre contre des gens qui ont l'air d'être avec nous sans l'être. Aujourd'hui nous savons, les plus importants parmi ceux qui influencent la société québécoise ont été obligés de prendre position³¹⁸.

Mais une chose, affirme Bourgault, n'a pas changé. C'est la haine du Canada anglais envers les indépendantistes dont l'événement a révélé l'ampleur³¹⁹.

Le geste de de Gaulle ouvre une brèche dans l'histoire canadienne-française. Une histoire marquée par le colonialisme et les défaites successives. Il insiste sur la dimension psychologique du colonialisme :

Quand un peuple comme le nôtre n'a, à toute fin pratique, pas de héros, mais que des martyrs, c'est qu'il est profondément colonisé. [Il hausse le ton] Tous ceux que nous vénérions depuis 200 ans, ont été battus. Qu'ils s'appellent Montcalm, Lévis, Papineau,

³¹⁶ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 25 juillet 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300). Ce communiqué est publié dans *La Presse*, [Anonyme], « Bourgault aux Anglo-Saxons : « Ayez la décence de vous taire », *La Presse*, 26 juillet 1967.

³¹⁷ Bourgault en témoigne : « Ce fut l'un des meilleurs discours de ma vie, l'un des plus enlevants j'étais ruisselant de sueurs », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 162.

³¹⁸ Société Radio-Canada, « RIN – Bourgault – De Gaulle », 2 Août 1967, Archives de Radio-Canada. Les passages soulignés indiquent que Bourgault insiste particulièrement sur ces mots.

³¹⁹ *Ibid.*

Riel, Chénier. Tous, sans exception, ont été battus. [un militant s'écrit « Pas Bourgault! »] Pas un seul, parmi nous en 200 ans, n'a gagné une bataille et c'est ça être colonisé. Quand on a que des martyrs, comment voulez-vous qu'on ait des aspirations? Comment voulez-vous qu'on ait envie de se battre quand on sait depuis 200 ans qu'on perd et qu'on perd. C'est ça être profondément colonisé et c'est ça qui nous a fait crier : « Vive le général de Gaulle » parce que lui, pour la première fois en 200 ans, il est venu, là sur notre terre, nous dire en français ce qu'il pensait. C'est le premier qui a gagné qui est venu nous dire, lâchez pas!³²⁰.

Le même jour, Bourgault expédie un télégramme au général de Gaulle au nom du RIN afin de le remercier « pour le magnifique exemple de courage, de fierté et de dignité que vous nous avez récemment donné »³²¹. Cet épisode relance le RIN en France. Un étudiant québécois en sciences politiques à Paris organise une tournée de conférences de Bourgault à travers la France du 15 au 28 novembre 1967³²². Avec la visite du Général de Gaulle, le mouvement indépendantiste gagne un appui considérable.

Le train de la Confédération

En 1967, la Confédération a cent ans. Bourgault dénonce vigoureusement les activités commémorant le centenaire de la Confédération : cent ans d'injustice³²³. Une des activités consiste à traverser le Canada et le Québec avec le « Train de la Confédération » rappelant le rôle des chemins de fer dans la création et le développement de la Confédération. Pour le RIN, la présence du train de la Confédération en sol montréalais est une insulte à la nation québécoise et à l'histoire. Ce train « ne symbolise que trop bien la chaîne qui nous a emprisonnés dans la Confédération »³²⁴. Le 6 septembre, Bourgault invite par communiqué tous les

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Pierre Bourgault, télégramme de Pierre Bourgault au général de Gaulle, 2 août 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

³²² LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 163.

³²³ Pierre Charrette, « Avec NOTRE ARGENT, Ottawa construit des centres culturels et NOUS DISONS MERCI », *L'Indépendance*, 16 au 30 juin 1967, p. 6-7.

³²⁴ [Anonyme], [Sans titre], communiqué du 6 septembre 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

Montréalais à venir protester contre « ce viol de notre territoire national [...]. La dignité de notre peuple est en jeu »³²⁵.

Le soir du 7 septembre, des centaines de manifestants, accompagnés par Bourgault et le boxeur Reggie Chartrand, chef des Chevaliers de l'indépendance, se lancent à l'assaut du train de la Confédération. Quatre des six wagons stationnés à la gare Jean-Talon sont maculés de peinture jaune et noire. Les manifestants défoncent une barrière de bois, accompagnés de Bourgault et de Chartrand, et utilisent les planches arrachées pour endommager le système d'éclairage qui sert à illuminer le train durant la nuit. Une centaine des 500 manifestants réussissent à atteindre le quai de la gare quand les policiers arrivent à la rescousse des six agents de sécurité du Canadien Pacifique que les manifestants avaient écartés³²⁶.

Prenant ensuite la parole devant la foule réunie à l'arrière de la gare, Bourgault qualifie le train de la Confédération de propagande mensongère. Une propagande qui cache certains faits historiques : « On ne dit pas un mot de la déportation des Acadiens : on ne dit pas un mot des minorités françaises en difficulté dans les autres provinces : et on ne dit pas que chez nous, au Québec, on doit se battre pour avoir des écoles françaises »³²⁷. Le discours de Bourgault terminé, une dizaine de policiers motocyclistes éloignent les manifestants en les chargeant avec leurs motocyclettes³²⁸.

Invité par des journalistes à commenter la manifestation le lendemain, Bourgault répond que les autorités doivent enlever cette provocation sinon son groupe ferait la « grande escalade »³²⁹. Bourgault montre une grande audace lors de cette manifestation. Pour la première fois, il accompagne un groupe qui cause des

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ Gilles Normand, « Les séparatistes endommagent le train de la Confédération », *La Presse*, 8 septembre 1967.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ *Ibid.*

³²⁹ *Ibid.*

dommages matériels, ce qui indique bien l'excitation qui l'anime depuis la visite du Général de Gaulle.

La crise scolaire et linguistique

Depuis l'été 1967, Bourgault tente de faire monter la tension sur la question linguistique. Comme expliqué précédemment, pour Bourgault, les anglophones du Québec n'ont pas de droits acquis, mais jouissent plutôt de privilèges hérités de la Conquête de 1760. Bourgault reprend durant cette dernière phase cette argumentation en l'assortissant cette fois-ci de menaces.

En juin 1967, la Commission scolaire de Pointe-Claire et Baconsfield décide de transformer l'école bilingue de Pierrefonds, devenue trop petite, en école anglophone et de construire une école pour les francophones. La situation est urgente et la Ville de Pierrefonds autorise la commission scolaire à construire l'école dans un quartier résidentiel anglophone. Les résidents s'opposent et obligent la Ville à faire interrompre les travaux³³⁰.

À la rentrée scolaire, les travaux n'ont toujours pas repris. Le 1^{er} septembre 1967, Bourgault déclare que devant l'inaction du conseil municipal et de la Commission scolaire de Pierrefonds et devant l'apathie complète du Québec, le RIN entend poursuivre l'escalade jusqu'à ce que les droits des francophones soient respectés. Pour cela, il annonce la tenue de la manifestation pour le 5 septembre à Pierrefonds³³¹.

Le 5 septembre, Bourgault tient un bref discours pendant que des anglophones le huent. Au cri de « Des écoles françaises à Pierrefonds! », les manifestants commencent une marche dans les rues de la ville. Sur le parcours, les manifestants

³³⁰ Jacques Elliott, « Les Anglais montrent leur vrai visage : les petits canadiens-français [sic] n'auront pas leur école à Pierrefonds », *L'Indépendance*, 1^{er} au 15 septembre 1967, p. 2-3.

reçoivent de nombreux quolibets de la part des habitants du quartier. Plus de 1 000 personnes de Pierrefonds et des environs se joignent à la manifestation³³².

La manifestation frôle l'affrontement lorsque le cortège revient à son point de départ et qu'une centaine de jeunes anglophones de l'endroit tenant un *Red Ensign* viennent à leur rencontre. Le cordon de policiers est rompu et les rinistes descendent le drapeau. Pour disperser la mêlée, la police lance des bombes lacrymogènes³³³.

Quelques jours plus tard, devant 2 000 personnes réunies au Centre Paul-Sauvé, Bourgault affirme que ce n'est pas par goût de la violence que le parti montre les dents depuis quelque temps, mais parce que personne d'autre ne mène cette bataille. Il ajoute que désormais, les « Anglais » qui refusent de parler le français seront considérés comme des touristes. L'assistance applaudit frénétiquement et salue vivement chaque allusion aux événements reliés à Pierrefonds et au train de la Confédération. Bourgault évoque ensuite des cas analogues dans la région de Montréal et assure que le RIN prendra les moyens nécessaires pour faire respecter les droits de la majorité. Il souligne ensuite que la réalisation la plus importante depuis la fondation du RIN « c'est d'avoir fait prendre conscience au peuple que le colonialisme existe au Québec et survit grâce au mensonge et à la propagande »³³⁴.

Le 14 septembre, Bourgault fait parvenir une lettre au maire de Pierrefonds dans laquelle il indique que le RIN a décidé de faire une pause dans l'escalade des manifestations pour lui permettre de concrétiser ses bonnes intentions. Puis, il exige que les travaux de construction de la nouvelle école reprennent avant le 1^{er} octobre 1967 sinon « sachez que nous sommes prêts à aller aussi loin que nécessaire pour

³³¹ Le service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 1^{er} septembre 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

³³² Jacques Elliott, « Les Anglais...

³³³ [Anonyme], « PIERREFONDS : s'il le faut, NOUS y RETOURNERONS, *L'Indépendance*, 16 au 30 septembre 1967, p. 11.

³³⁴ Gilles Lesage, « Le RIN met l'accent sur la révolution sociale », *Le Devoir*, 11 septembre 1967.

faire respecter les droits des Québécois francophones de Pierrefonds »³³⁵. Jusqu'à présent, les menaces de Bourgault étaient toujours sous-entendues. Depuis l'été 1967, ses menaces sont beaucoup plus franches.

La crise linguistique et scolaire éclate à Saint-Léonard, une ville autonome de la banlieue de Montréal. Depuis plusieurs années, un nombre croissant de familles d'origine italienne s'y installent. Ces dernières obtiennent l'ouverture de classes à l'enseignement en français et surtout en anglais. Pour plusieurs francophones, l'école bilingue a pour résultat d'intégrer les enfants immigrés de Saint-Léonard au milieu anglophone et non au milieu francophone. En novembre 1967, les commissaires décident de fermer ses écoles bilingues et de les remplacer par des classes unilingues françaises. Les parents italo-Québécois mettent sur pied une association pour défendre leur opposition à cette mesure et menacent de ne pas payer leurs taxes scolaires, de garder leurs enfants à la maison et de poursuivre en justice la commission scolaire. Surprise par la réaction des parents italo-Québécois, la commission scolaire décide en avril 1968 de retarder l'application de sa politique³³⁶.

L'hésitation de la commission scolaire ne fait qu'exacerber les tensions. En avril 1968, des francophones fondent en réaction le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) dirigé par Raymond Lemieux. Le mouvement exige que le français soit la seule langue d'enseignement dans les écoles publiques de Saint-Léonard, mais aussi étendre le débat à Montréal et à tout le Québec. L'organisme est lié au noyau dur du mouvement indépendantiste et au FLQ³³⁷.

Le 6 mai 1968, le RIN tient une assemblée publique à Saint-Léonard devant environ 300 parents convoqués pour expliquer la position du RIN dans le dossier le 6 mai 1968. *Le Devoir* note la présence de près de 200 autres personnes visiblement sympathisantes du RIN et trop jeunes pour être des parents. Des orateurs du RIN

³³⁵ Le Service d'information du RIN, [Sans titre], communiqué, 14 septembre 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

³³⁶ Marc V. Levine, *La reconquête...*, p. 117-119.

prononcent des discours évoquant chacun certains cas particuliers pour montrer que l'école sert au Québec de moyen d'assimilation des immigrants à la minorité anglophone³³⁸.

Enfin, Bourgault prend la parole et lie la question de Saint-Léonard à l'ensemble du Québec. Si les francophones perdent Montréal, ils perdront tout le Québec. Pour Bourgault, la bataille pour l'école française à Saint-Léonard ne doit pas porter sur les immigrants, car les coupables sont les anglophones du Québec, le gouvernement provincial et les francophones qui refusent de lutter³³⁹. Bourgault invite les francophones à se battre pour « reprendre ce qui nous a été volé »³⁴⁰. Il faut se battre contre la minorité anglaise qui refuse d'apprendre le français et contre les gouvernements du Québec qui n'orientent pas leurs politiques en fonction des intérêts des Québécois³⁴¹. Pendant l'été, l'Association des parents et le MIS se mobilisent chacun de leur côté et la tension monte à Saint-Léonard. La question linguistique déborde rapidement hors des limites de la ville³⁴².

La fête « nationale »

Pour Bourgault, le Canada est composé de deux nations dont l'une vit une situation coloniale. Au Québec, où les Canadiens français forment la majorité, il est nécessaire de s'identifier d'abord au Québec et à l'État provincial. Dès les débuts de son engagement politique, Bourgault s'identifie donc à la « nation québécoise ». En 1967, il se réjouit de constater que les Canadiens français du Québec adoptent ce qualificatif³⁴³.

³³⁷ *Ibid.*, p. 199.

³³⁸ [Anonyme], « Bourgault : 'Nous ne voulons pas d'une mini-indépendance' », *Le Devoir*, 8 mai 1968.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² Marc V. Levine, *La reconquête...*, p. 120.

³⁴³ Le service d'information du RIN, « Message de M. Pierre Bourgault, président national du RIN, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste », communiqué, 22 juin 1967, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Édifice Gilles-Hocquart, Montréal), Fonds Rassemblement pour l'indépendance nationale (P300).

Une étoile montante sur la scène politique, Pierre Elliott Trudeau, privilégie plutôt l'appartenance à la nation canadienne et voit d'abord dans le Québec une composante d'une seule nation bilingue. La montée de l'indépendantisme lui apparaît comme une « nouvelle trahison des clercs », c'est-à-dire le retour du vieux nationalisme conservateur et autoritaire³⁴⁴. Avec son arrivée à la Chambre des communes en 1965, Trudeau joue des coudes pour renforcer le rôle des francophones dans les institutions fédérales et défend un fédéralisme centralisateur ce qui va complètement à l'encontre des volontés de nombreux nationalistes québécois.

En avril 1968, Bourgault perçoit dans l'accès de Trudeau à la chefferie du Parti libéral fédéral qui devient du même coup premier ministre du Canada, l'arrivée d'une position constitutionnelle bien affirmée. Pour Bourgault, comparativement au statut particulier ou au fédéralisme coopératif, le fédéralisme centralisateur de Trudeau, parce qu'il est clair et articulé, a le potentiel de galvaniser les adversaires de l'indépendance. Trudeau est un adversaire déterminé et digne des indépendantistes : « Enfin les deux véritables adversaires seront en présence : d'un côté les fédéralistes, Anglais et collaborateurs francophones. De l'autre, les indépendantistes. Les escarmouches achèvent. La véritable bataille va commencer »³⁴⁵.

Le 23 avril, Trudeau annonce que des élections auront lieu le 25 juin. Le 18 juin, il déclare officiellement qu'il assistera au défilé de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin, la veille des élections fédérales³⁴⁶. Lors d'une assemblée publique, Bourgault fait savoir que le RIN serait là pour manifester, et ce, sans en avertir l'exécutif du RIN. Les membres de l'exécutif sont pris au dépourvu et désapprouvent l'initiative. D'Allemagne veut même démissionner, mais se rallie³⁴⁷. Ces deux annonces suscitent les pires craintes dans le contexte tendu de la crise linguistique et scolaire.

³⁴⁴ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 157-190.

³⁴⁵ Pierre Bourgault, « Encore un peu de temps... », *L'Indépendance*, 16 au 30 avril 1968, p. 4.

³⁴⁶ [Anonyme], « Trudeau assistera au défilé de la St-Jean », *Le Devoir*, 19 juin 1968.

Bourgault invite tous les Québécois à manifester publiquement leur réprobation à la présence de Trudeau. Le 20 juin, il donne une entrevue à Radio-Canada et un journaliste l'interroge sur ses intentions :

Nous prenons une attitude très ferme vis-à-vis M. Trudeau qui a le culot de se présenter aux fêtes de la nation canadienne-française ou québécoise. Si nous protestons contre le fait qu'il soit aux fêtes du Canada français c'est que lui-même refuse d'accepter l'existence de la nation canadienne-française ou québécoise comme telle. Il le dit et le répète sans arrêt : « Il n'y a qu'une nation au Canada ». Or, la fête de la nation canadienne en principe c'est le premier juillet ce n'est pas le 24 juin. Le 24 juin, c'est la fête des Canadiens français. Il ne reconnaît pas l'existence de la nation canadienne-française. Il n'a pas d'affaire à s'y présenter et à y faire le paon. Alors, nous allons protester demain soir à Ville d'Anjou. On nous dit qu'il n'y sera peut-être pas. C'est peut-être une tactique. S'il y est, nous serons là, s'il n'y est pas ça prouvera qu'il a peur et nous protesterons aussi contre sa présence dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste lundi³⁴⁸.

Dans ses interventions, Bourgault nargue Trudeau en affirmant que s'il ne vient pas, c'est qu'il a peur. Le journaliste lui demande de quelle façon il a l'intention de protester. Bourgault lui répond avec un large sourire : « Vous verrez bien à ce moment-là! »³⁴⁹.

Le même jour, Bourgault prononce un discours sur l'affaire de Saint-Léonard et sur la présence de Trudeau à l'estrade d'honneur du défilé de la Saint-Jean. Bourgault invite le MSA et le RN à se joindre à la manifestation. Il déclare, en outre, que le premier ministre du Canada est un « traître et un vendu »³⁵⁰. Les deux organisations rejettent l'invitation y voyant une incitation à la violence³⁵¹.

Les appels à la manifestation de Bourgault se déroulent dans le cadre de la campagne électorale fédérale, en pleine trudeumanie. Durant ses assemblées au Québec, Trudeau doit composer avec des manifestations indépendantistes et il ne se gêne pas pour répliquer. Par exemple, pendant une assemblée à Joliette le 22 juin,

³⁴⁷ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 170.

³⁴⁸ Société Radio-Canada, « Pierre Bourgault – Saint-Jean-Baptiste – Saint Léonard », 20 juin 1968, Archives de Radio-Canada.

³⁴⁹ *Ibid.* Trudeau n'assiste finalement pas à la fête de Ville d'Anjou, Rose-Anne Giroux, « Trudeau et 24 de ses députés n'assisteront pas à la grande fête populaire d'Anjou », *Le Devoir*, 20 juin 1968.

³⁵⁰ [Anonyme], « Bourgault refuse l'estrade d'honneur pour pouvoir protester lundi », *La Presse*, 21 juin 1968. L'édition de *La Presse* du 21 juin titre en première page, relativement à la crise de Saint-Léonard, « Bourgault lance un appel à la violence », *La Presse*, 21 juin 1968.

³⁵¹ Michel Roy, « RIN et MSA restent sur leurs positions », *Le Devoir*, 8 juillet 1968.

Trudeau pointe du doigt des indépendantistes qui le huent et dit : « ce sont des petites gens, petits esprits qui ont l'effronterie de vouloir décider du sort du pays »³⁵².

Le soir du défilé, Bourgault se rend sur les lieux de la manifestation. Il ne doit pas rester plus de dix minutes et quitter discrètement laissant croire à une arrestation ce qui aurait, croit-il, excité davantage les manifestants³⁵³. Son arrestation sera bien réelle. Arrivé sur les lieux, il serre quelques poignées de main, donne une courte entrevue pour la télévision et soudain il est pris par derrière. Des militants le portent en triomphe sur leurs épaules et le dirigent vers l'estrade d'honneur où se trouve Trudeau. Bourgault déteste cette position, mais il ne contrôle plus la situation. Soudain, il est plutôt dirigé vers les policiers. Quand il s'en rend compte, il est trop tard. Il tombe au sol et lorsqu'il se relève, les policiers l'agrippent et le balancent dans un fourgon³⁵⁴. La manifestation tourne à l'émeute et se solde par près de 300 arrestations et des dizaines de blessés graves³⁵⁵. Le lendemain, *La Presse* publie la photo de l'arrestation de Bourgault. La photo le montre serrant les dents alors qu'un policier le tient d'un bras autour du cou et tenant une matraque de l'autre. Il est arrêté et accusé d'avoir participé à une émeute³⁵⁶.

Bourgault et Trudeau sont critiqués pour leur rôle dans l'émeute. Par exemple, le 26 juin, Claude Ryan reproche à Trudeau d'avoir commis une erreur en décidant d'assister au défilé malgré les signes de difficultés que tous avaient perçus. Quant aux manifestants, il leur reproche d'avoir jeté un discrédit immense sur leur cause : « ils ont agi comme des êtres animés de haine »³⁵⁷. Mais les pires critiques pour Bourgault viennent du chef du MSA. Le 27 juin, lors d'une conférence de presse, Lévesque condamne toutes les formes de violence dont le seul résultat ne peut être que de diviser et d'affaiblir encore plus le peuple québécois. Lévesque déclare, d'autre part,

³⁵² Fernand Beaugard, « Les séparatistes : petites gens, petits esprits qui ont l'effronterie de vouloir décider du sort du pays », *La Presse*, 22 juin 1968.

³⁵³ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 171; Labrecque, Jean-Claude, *Le RIN*, Montréal, Production Virage, 2001, 78 min.

³⁵⁴ Pierre Bourgault, *Québec : Quitte ou double*, Montréal, Ferron, 1970, p. 22-23.

³⁵⁵ Louis-Martin Tard et Jean-Claude Leclerc, « La violence éclate rue Sherbrooke », *Le Devoir*, 28 juin 1968.

³⁵⁶ [Anonyme], « Les accusation de la Saint-Jean », *Le Devoir*, 27 juin 1968.

que les négociations avec le RIN en vue du regroupement des forces indépendantistes sont suspendues. Enfin, il dit que son mouvement continuera à éviter farouchement l'abîme de la violence dans lequel pourrait sombrer la chance historique du Québec : « Trop de gens et souvent ceux-là mêmes qui devraient être les plus responsables, jouent présentement avec la violence comme autant d'apprentis sorciers »³⁵⁸.

Lévesque reconnaît qu'il y a eu dans les dernières semaines une provocation que constituait pour plusieurs la présence de Trudeau, « qui s'est voulu lui-même au-dessus pour ne pas dire en dehors de cette nation dont on célébrait justement la fête »³⁵⁹. D'autre part, Lévesque dénonce l'inconscience béate de ceux qui l'ont invité et qui n'a d'égale que l'irresponsabilité avec laquelle d'autres ont déclenché une manifestation qui était condamnée d'avance à dépasser les bornes³⁶⁰. Faisant ensuite allusion aux déclarations de Bourgault, Lévesque dit qu'il y a eu, dans les jours qui ont précédé le 24 juin, des incitations directes à l'emploi de la violence comme moyen d'action politique. Il rappelle que le MSA réproouve complètement ces méthodes et affirme s'adresser à l'intelligence et non aux nerfs du peuple³⁶¹. Lévesque met ainsi fin aux négociations avec le RIN. Dès lors, le RIN comme force politique et Bourgault comme leader indépendantiste se marginalisent.

Bourgault n'est pas déçu par la tournure des événements malgré le fait qu'il a été un peu tabassé lors de son arrestation. Au contraire, il considère que l'événement a permis une prise de conscience. Les bavures ont peu d'importance en rapport avec la transformation qu'a connue la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Pour Bourgault, elle est passée de fête folklorique à jour d'affirmation nationale³⁶².

* * *

³⁵⁷ Claude Ryan, « Les événements de lundi soir », *Le Devoir*, 26 juin 1968.

³⁵⁸ Gilles Lesage, « Rupture des négociations avec le RIN? », *Le Devoir*, 1^{er} juillet 1968.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² Pierre Bourgault, « Nous serons à l'avant-garde », *L'Indépendance*, 1^{er} au 30 juillet 1968.

Durant ses cinq années à la présidence du RIN, Bourgault oriente l'action du parti de manière à montrer à la population québécoise l'existence du colonialisme et, au besoin, provoquer des crises. Tout d'abord, il a tôt fait de centraliser le parti pour mieux en contrôler l'action. Puis, il fait connaître sa vision de la société québécoise à l'aide de discours et de manifestations. Il propose des solutions réalisables dans le cadre de l'indépendance politique du Québec. Les manifestations sont non seulement d'excellentes publicités, mais permettent d'entretenir la solidarité et la ferveur de tous. Par son intransigeance, Bourgault suscite la violence. Dans certains cas, les manifestations se soldent par de nombreuses arrestations et plus rarement par des matraquages. L'accès de Bourgault à la présidence signifie une radicalisation du RIN.

Durant cette période, le militantisme de Bourgault connaît trois phases. Une première phase de radicalisation va de 1963 à 1964. Durant cette phase, Bourgault accède à la présidence et entraîne le RIN dans une radicalisation de l'action. Sans se dissocier sans équivoque de la violence, Bourgault mène une action spectaculaire qui doit frapper les esprits et faire prendre conscience de l'état de colonisé. C'est dans ce contexte, qu'il organise la manifestation contre la visite de la reine qui se solde par un matraquage, le « samedi de la matraque ». Lors des événements, il met en scène le colonialisme. Une deuxième phase de ralentissement va de 1965 à 1966. Durant cette phase, Bourgault oriente l'action du RIN dans un but électoraliste. Il est convaincu que l'image de violence nuit au RIN, ce qui le pousse à suspendre les manifestations spectaculaires. En revanche, il multiplie les discours à travers la province. Enfin, une dernière phase d'accélération va de 1967 à 1968. Durant cette phase, Bourgault reprend l'offensive. Il cherche à susciter un climat de tension autour d'enjeux liés à la question nationale, ce qui mène parfois les militants dans des manifestations parfois violentes alors que l'indépendantisme s'enracine dans une fraction de plus en plus importante de la population.

Cette action de Bourgault vise à montrer l'existence du colonialisme au Québec. La manifestation la plus éloquente à cet égard est celle organisée pour la visite de la reine. La reine doit souligner le centenaire des débats ayant mené à la

Confédération. Or, pour Bourgault, l'événement représente tout simplement un transfert de pouvoir colonialiste entre Londres et Ottawa. En outre, il s'agit du symbole du colonialisme au Québec. C'est alors qu'il lance des menaces à peine voilées qui suscitent une grande inquiétude de la part des autorités. Pendant que les autorités policières pourchassent les quelques manifestants, la reine défile protégée par des chars blindés, des barbelés, des soldats et des policiers contre ses sujets qu'elle venait saluer. La presse condamne la rudesse des policiers et salue la modération des indépendantistes.

Durant cette période, l'idée de décolonisation chez Bourgault s'enrichit d'une dimension sociale bien affirmée. Malgré de fréquentes professions de foi socialistes, Bourgault ne l'envisage jamais véritablement. Il s'agit plutôt d'incarner une avant-garde sociale, d'attirer l'attention des médias par son radicalisme et de canaliser les éléments plus radicaux. Pour Bourgault, les classes sociales au Québec concordent avec les groupes ethniques, ce qui appuie l'interprétation colonialiste. Les Canadiens français constituent une classe ethnique dominée à la fois comme classe sociale et comme groupe ethnique. La langue est au cœur de ce qui constitue l'identité québécoise. Elle est le critère de discrimination sur lequel s'établit la frontière entre le colonisé et le colonisateur. Les Canadiens français sont forcés de parler la langue de la minorité pour travailler. Les travailleurs peuvent se voir refuser un emploi ou une promotion parce qu'ils ne parlent pas suffisamment anglais, ou encore parce qu'ils sont des Canadiens français. C'est pourquoi la langue est une question sociale. Bourgault propose de faire en sorte que la langue française occupe au Québec toute la place qui lui revient pour corriger la situation.

La question linguistique est interprétée à la lumière du colonialisme. Il s'agit d'un colonialisme culturel lié au colonialisme économique. Bourgault s'oppose au bilinguisme parce qu'il considère le français en situation de faiblesse au Canada et même au Québec, alors qu'on y retrouve une situation linguistique qui se rapproche du bilinguisme. Dans ses interventions, il ne s'en prend qu'à la minorité anglophone du Québec plutôt qu'à la majorité anglophone au Canada. Cela lui permet d'appuyer

l'existence du colonialisme en argumentant que les anglophones jouissent non pas de droits acquis, mais plutôt de privilèges hérités de la Conquête de 1760 et que la société québécoise n'est pas démocratique.

En s'appuyant sur la mémoire, l'idée de décolonisation est utile pour mobiliser les indépendantistes. Pour Bourgault, le passé sert à prouver l'existence du colonialisme. En Afrique et en Asie, l'établissement du système colonial a passé par des conquêtes militaires. Or, les Canadiens français ont eux aussi été conquis. La Conquête de 1760 en constitue, pour Bourgault, la preuve. Puis, il décrit le parcours des Canadiens français depuis la Conquête. Il choisit des événements qu'il articule et intègre à un passé commun et cohésif : de la Conquête de 1760 à aujourd'hui, les Canadiens français ont vécu dans une situation coloniale. Ensuite, l'application de l'interprétation colonialiste se fait souvent dans des circonstances et des événements précis de l'actualité. Il cible des problèmes que vit la société québécoise sur les plans politique, économique, social et culturel dont il attribue l'origine à la Conquête et à la Confédération. Cette proximité entre le passé et le présent est omniprésente dans la pensée de Bourgault.

C'est pour briser un parcours historique médiocre que Bourgault invite à devenir indépendantiste et à le manifester. Il fait aussi de la participation aux manifestations une question de fierté et de dignité nationale. Lorsqu'il utilise l'idée de décolonisation et la mémoire, il tente de susciter un sentiment de frustration et de colère en rapport avec des situations passées et présentes. Il réussit à canaliser l'impatience et le radicalisme autour de lui au point de donner lieu à des incidents fâcheux dont il ne nie pas une part de responsabilité. Bourgault n'est pas déçu par la tournure violente de certains événements. Au contraire, il considère que ceux-ci permettent de prendre conscience de l'état de colonisé.

Chapitre 4 : Québec quitte ou double (1968 à 1970)

L'automne 1968 marque le début du déclin de Bourgault comme principal leader indépendantiste. En rompant les négociations engagées avec le RIN, René Lévesque rend l'union des forces indépendantistes difficile, voire impossible. Sa popularité personnelle marginalise celle de Bourgault qui se retrouve dans une position de plus en plus inconfortable.

Pendant que la décolonisation dans le monde s'achève, le Québec n'est toujours pas indépendant¹. Avec le déclin personnel de Bourgault, l'interprétation colonialiste du Québec n'est plus défendue par des leaders politiques québécois. Même dans le discours de Bourgault, elle perd de son importance et se vide de son contenu social.

4.1 L'union des forces indépendantistes

Pour Bourgault, l'union des forces indépendantistes est essentielle et durant cette période, il continue d'y croire et d'y travailler tout en reconnaissant que les négociations ont ralenti². En juillet, pendant que Gilles Grégoire et René Lévesque s'entendent pour tenir un congrès de fondation d'un nouveau parti, Bourgault lance des appels à la radio, à la télévision et aux journaux disant qu'il est prêt à reprendre les pourparlers n'importe quand en vue de l'unification définitive des forces indépendantistes³.

¹ Charles-Robert Ageron situe la fin de la décolonisation française avec l'indépendance de l'Algérie en 1962 bien que quelques territoires obtiennent leur indépendance dans les années 1970 et 1980, Charles-Robert Ageron, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1994, 187 p. Quant à l'empire britannique, Evan Luard situe la fin de la décolonisation vers 1965, Evan Luard, *A History of the United Nations, vol. 2 : The Age of Decolonization, 1955-1965*, New York, St Martin's Press, 1989, 568 p.

² Pierre Bourgault, « Nous serons à l'avant-garde », *L'Indépendance*, 1^{er} au 31 juillet 1968, p. 2.

³ [Anonyme], « Les négociations RIN-MSA-RN », *L'Indépendance*, 1^{er} au 31 août 1968, p. 2.

Dans le numéro de juillet 1968 de *L'Indépendance*, le Conseil central affirme l'unité et la solidarité du RIN et réitère sa confiance à l'endroit de son président. Le Conseil central affirme, d'autre part, que le RIN continue de vouloir négocier avec le MSA et le RN en vue du regroupement nécessaire des forces indépendantistes. De plus, le RIN estime que les trois parties en cause ont des qualités complémentaires dont le mouvement indépendantiste a absolument besoin. Il assortit sa proposition d'une certaine menace : « le RIN continuera seul son action politique et présentera 108 candidats aux prochaines élections du Québec »³⁶⁶. C'est une tentative ultime sans véritable portée pour ramener le MSA à la table des négociations.

À la fin juillet, Lévesque donne signe d'une certaine ouverture. Le RIN reçoit une lettre du MSA datée du 30 juillet invitant le RIN et le RN à une reprise des négociations le 2 août, à condition que l'accord soit fait sur les objectifs fondamentaux définis par le MSA. Le RIN répond aussitôt qu'il accepte une telle rencontre tout en spécifiant qu'il considère ces « objectifs fondamentaux » comme une base de discussion valable³⁶⁷.

Le 2 août, les dirigeants des trois mouvements se rencontrent à nouveau. Le RIN déclare que les propositions du MSA sur la création d'un État « souverain » de langue française, l'instauration d'un régime authentiquement démocratique et l'association économique avec le Canada apparaissent acceptables quitte à y apporter certaines précisions. En abordant les « droits scolaires de la minorité anglophone », le RIN et le MSA se butent encore sur leurs positions respectives. Afin de favoriser l'unification, l'exécutif du RIN propose trois solutions de rechange et s'engage à accepter n'importe laquelle :

- 1-que les « droits scolaires de la minorité anglophone » soient reconnus pour une période transitoire (sans fixer nécessairement la durée de cette période);
- 2-remettre aux membres du parti indépendantiste unifié, à l'occasion de leurs congrès (et pas nécessairement celui de fondation) le soin de trancher la question, la direction des groupements actuels s'engageant à respecter alors la décision des membres;

³⁶⁶ Le Service d'information du RIN, « Le RIN souhaite la création d'un seul grand parti indépendantiste », *L'Indépendance*, 1^{er} au 31 juillet 1968, p. 1.

³⁶⁷ [Anonyme], « Les négociations RIN-MSA-RN », *L'Indépendance*, 1^{er} au 31 août 1968, p. 2.

3-laisser aux membres du parti indépendantiste unifié entière liberté d'option sur le sujet, la question devant être réglée par le Parlement du Québec une fois l'indépendance établie³⁶⁸.

Le MSA refuse les trois propositions et fait valoir qu'il n'envisage aucun compromis sur l'association avec le reste du Canada et sur la protection des droits de la minorité anglophone. Il fait une contre-proposition selon laquelle les dirigeants des autres groupes doivent non seulement endosser sa position, mais aussi s'engager à la défendre sans réserve au congrès de fondation du parti. La contre-proposition a des allures d'ultimatum. Les dirigeants des deux formations conviennent donc de leur incompatibilité et mettent fin aux discussions³⁶⁹.

En août 1968, le MSA et le RN fusionnent et s'emploient à préparer un congrès de fondation d'un nouveau parti du 11 au 14 octobre et un programme politique³⁷⁰. Il semble donc que Lévesque ne souhaitait pas la fusion avec le RIN, ce qui se traduit par un durcissement des conditions imposées au cours de l'été 1968. Seul le RIN a fait des compromis qui demeurent du reste timides.

Les positions du RIN et du MSA se sont cristallisées autour de la question linguistique et des droits des anglophones. Tous s'entendent pour qu'un Québec indépendant accorde au français une place prépondérante et préconisent la fréquentation de l'école française pour les enfants issus de l'immigration. La division survient sur les politiques à adopter. Pour Lévesque, les anglophones du Québec ont des droits acquis et il faut garantir le maintien du réseau public anglophone pour les enfants dont la langue maternelle est l'anglais³⁷¹. En revanche, Bourgault fonde sa conception sur une vision colonialiste du Québec. Il estime que de ce fait, la minorité anglophone profite au Québec de privilèges conquis par les armes. Il faut donc cesser

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ *Ibid.*

³⁷⁰ Michel Roy, « Après la fusion MSA-RN, le RIN a-t-il encore un avenir? », *Le Devoir*, 3 septembre 1968.

³⁷¹ Dans ses mémoires, Lévesque écrit à ce sujet : « Le maintien, non pas de privilèges excessifs, mais des droits scolaires fondamentaux des Québécois anglophones m'apparaissait comme un test de notre maturité, de notre aptitude aussi à maintenir des relations convenables avec l'ensemble de l'Amérique du Nord. », René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec/Amérique, 1986, p. 306.

toutes subventions au réseau public anglophone afin de permettre à la majorité francophone de jouir de ce statut sur son territoire.

En outre, l'opposition sur la question linguistique et scolaire se double d'une incompatibilité de caractère entre Bourgault et Lévesque. Le journaliste Pierre Godin décrit ainsi l'incompatibilité entre les deux hommes :

Il faut voir la vive tension barrant le visage de l'un quand l'autre a la parole. On a l'impression qu'ils se retiennent de se lacérer mutuellement la figure. Quand Lévesque dit blanc, Bourgault comprend noir. Et inversement. L'eau et le feu. Une réaction chimique plus qu'un choc d'idées. Un tête-à-tête Lévesque-Bourgault au restaurant? Impensable. Et même avec des tiers, ça n'est jamais rigolo. Ils se heurtent pour un oui ou pour un non. Par exemple, la ponctualité, proverbiale, maladive même, chez Bourgault [...], mais inexistante chez Lévesque³⁷².

Incompatibilité également quant aux moyens d'action. Lévesque déteste l'action de rue³⁷³.

La dissolution du RIN

La fondation du Parti québécois (PQ) en octobre 1968 signe en quelque sorte l'arrêt de mort du RIN. Bourgault suit le congrès de fondation du PQ à la radio. Dès que le MSA devient officiellement le Parti québécois, il communique avec Pierre Renaud, l'administrateur du RIN, pour discuter de la suite des choses. Bourgault ne voit qu'une seule issue pour faire l'unité des indépendantistes: le sabordage du RIN³⁷⁴. Si Lévesque refuse d'unir le MSA au RIN, il ne pourra empêcher les militants d'intégrer le PQ sur une base individuelle.

Une réunion de l'exécutif a lieu dès le lendemain de la fondation du PQ. Bourgault a envie de proposer le sabordage, mais hésite par crainte d'être accusé de lâcheté. Il propose d'abord un tour de table pour connaître l'opinion des autres.

³⁷² Pierre Godin, *La poudrière linguistique*, Montréal, Boréal, 1990, p. 50.

³⁷³ *Ibid.*, p. 48-49.

³⁷⁴ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 180.

Quand vient son tour, il soumet enfin sa proposition. L'exécutif accepte et considère le sabotage comme la seule issue³⁷⁵.

Quelques jours avant le congrès du 26 et du 27 octobre, Bourgault annonce au cours d'une conférence de presse que le comité directeur du RIN proposera au congrès de prononcer la dissolution du RIN et recommandera à tous les membres de rejoindre les rangs du Parti québécois³⁷⁶. De plus, Bourgault souligne avec insistance que le comité directeur ne propose pas de transformer le parti en un mouvement de pression, ce qu'il était à sa fondation, comme le suggère Marcel Chaput. L'existence d'un tel mouvement, considère Bourgault, risquerait de créer la confusion dans l'opinion publique. Or, si le RIN propose la dissolution et l'adhésion massive de ses membres au parti de Lévesque, c'est précisément pour tendre vers l'unité³⁷⁷.

Bourgault affirme qu'au sein du PQ, le RIN ne constituerait pas une sorte d'opposition. De plus, il justifie sa proposition de dissolution en affirmant que le PQ est le fruit de leur action : « c'est notre bébé ... ça nous appartient autant qu'à M. Lévesque et à ses collaborateurs, c'est le produit de notre action et nous ne serons pas un corps étranger dans le Parti québécois »³⁷⁸. Bourgault se positionne déjà très nettement en faveur de la dissolution et rappelle le travail de sensibilisation amorcé par le RIN depuis 1960 : la montée de la popularité de l'option et le PQ en sont les fruits.

Bourgault appuie sa proposition sur ce qu'il perçoit être une certaine « radicalisation » des positions du PQ au regard du programme qu'avait défini le MSA en avril, ayant réduit les obstacles qui empêchaient le regroupement. Cette radicalisation se manifeste par une politique de la langue dans un Québec souverain plus rigoureuse et par l'adoption d'un article du programme qui prévoit que le Québec négociera, non plus son accession à la souveraineté, celle-ci devant être

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 181.

³⁷⁶ Michel Roy, « Le comité directeur s'oppose à la création d'un mouvement RIN », *Le Devoir*, 22 octobre 1968.

³⁷⁷ *Ibid.*

proclamée unilatéralement, mais plutôt les modalités d'application de l'association dont elle sera assortie³⁷⁹.

Au début du congrès, les membres s'opposent clairement à la dissolution. Bon nombre de militants renoncent assez aisément à ce que le RIN soit un parti politique. En revanche, ils souhaitent plutôt que le RIN redevienne ce qu'il était à sa fondation : un mouvement de pression. Bourgault considère qu'il vaut mieux couper tous les ponts tout de suite afin qu'à la première difficulté, « nous n'ayons pas la tentation de revenir dans notre petit mouvement »³⁸⁰.

Après avoir souligné que les positions adoptées par le Parti québécois au cours de son congrès de fondation ont rapproché cette formation du RIN, Bourgault déclare que les quelques divergences secondaires qui les séparent encore, notamment au chapitre des droits scolaires de la minorité anglophone, ne justifient pas l'existence de deux partis. Si les deux partis continuent d'exister, « la collision est inévitable »³⁸¹. Le RIN devra dénoncer le PQ de la même manière qu'il dénonce l'Union nationale et le Parti libéral³⁸².

Bourgault reconnaît qu'il y a des risques à entrer au PQ et à laisser tomber le RIN. On ne demande à personne, dit-il, « d'aimer René Lévesque qui n'est ni un messie ni un diable. On demande de constater qu'il est là et que sa principale qualité est qu'il constitue un instrument de valeur pour atteindre l'indépendance »³⁸³. Enfin, Bourgault ajoute qu'il n'a pas l'intention de travailler sous Lévesque, mais avec lui et qu'il croît à la radicalisation par le nombre : « les Québécois n'auront plus l'excuse de notre division : ils embarqueront »³⁸⁴. Bourgault convie donc ses militants à un mariage de raison. Il reconnaît ainsi que Lévesque a le charisme nécessaire pour

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ [Anonyme], « Une reprise du dialogue entre le RIN et le Parti québécois? », *Le Devoir*, 15 octobre 1968.

³⁸⁰ Michel Roy, Québec n'a plus qu'un seul parti indépendantiste, *Le Devoir*, 28 octobre 1968.

³⁸¹ Michel Roy, « La dissolution du RIN n'a pas été acquise sans opposition », *Le Devoir*, 28 octobre 1968.

³⁸² *Ibid.*

³⁸³ *Ibid.*

conduire les Québécois à l'indépendance, du moins plus que Bourgault n'en a lui-même.

Finalement, les délégués votent largement en faveur du sabotage par 227 voix contre 50. Bourgault suggère par la suite aux militants d'entrer un par un au PQ. De cette façon, l'unité des indépendantistes sera imposée au PQ. Il prévient cependant que leur entrée et leur intégration seront difficiles³⁸⁵. Dans l'ensemble, les militants suivent la recommandation de Bourgault³⁸⁶. Les membres du RIN qui ont joint le PQ forment un groupe très minoritaire au sein du PQ comme le souligne Michel Roy dans *Le Devoir*, pour qui un noyautage du PQ serait « moins physique que moral moins arithmétique qu'idéologique »³⁸⁷.

À l'annonce de la dissolution, Lévesque déclare qu'il souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du RIN qui se proposent d'adhérer au PQ. Lévesque considère que cela renforcera un parti fort et efficace et il ajoute qu'il y avait au RIN « beaucoup de gens très valables que nous accueillerons avec plaisir au PQ »³⁸⁸. Cette remarque exclut Bourgault.

C'est en raison de la force montante du MSA puis du PQ que Bourgault a tout tenté pour réaliser l'union des indépendantistes. Peu à peu, le leadership de Bourgault et l'attrait du RIN se sont érodés devant le charisme de René Lévesque et l'essor du MSA. Lévesque et le MSA ont non seulement pigé largement dans la clientèle de Bourgault et du RIN, mais ils ont proposé un indépendantisme qui a pu convaincre un plus grand nombre de Québécois. Il aurait donc été difficile de lutter contre la popularité de Lévesque. De son côté, Lévesque n'a pas fait véritablement d'efforts au cours des négociations pour favoriser la fusion. Au contraire, il se serait volontiers

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 182.

³⁸⁶ Selon Réjean Pelletier, 72,7% des membres du RIN ont adhéré au PQ, Réjean Pelletier, *Les militants du RIN*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, p. 51.

³⁸⁷ Michel Roy, « La dissolution du RIN ne sera pas une opération très facile », *Le Devoir*, 25 octobre 1968

³⁸⁸ Michel Roy, « L'unification des forces de l'indépendance est réalisée », *Le Devoir*, 28 octobre 1968.

satisfait de l'existence à sa gauche d'un parti indépendantiste plus radical qui aurait éloigné les indépendantistes indésirables à ses yeux. Plusieurs des membres ayant déjà abandonné le RIN pour se joindre au PQ, pour continuer, le RIN aurait dû se radicaliser parce que trop semblable au PQ. Mais Bourgault se refusait à jouer ce rôle de « repoussoir »³⁸⁹.

En sabordant le RIN, Bourgault réussit à faire l'unité des indépendantistes. Mais c'est cher payé pour les idées du RIN. La fusion se fait au prix d'éléments essentiels de la pensée politique de Bourgault comme l'unilinguisme et la rupture complète avec le Canada. Même la notion d'indépendance, brandie par les partisans de la décolonisation partout dans le monde, qui remplaçait au Québec le « séparatisme », est écartée par celle de « souveraineté », équivalent juridique de l'indépendance³⁹⁰. L'idée de décolonisation perd son principal véhicule parmi les partis politiques et l'un de ses principaux porte-parole entend désormais ne pas trop faire de vague. Dans le programme de la campagne électorale de 1970, la notion de souveraineté est largement dominante par rapport à celle d'indépendance. D'autre part, le programme ne se réfère nullement à la décolonisation³⁹¹.

4.2 À la recherche d'une place

Avec la dissolution du RIN, Bourgault est à la recherche d'une place pour continuer à promouvoir l'indépendance. Il n'est pas le bienvenue au PQ. Il entend y gagner sa place et s'assurer que la dissolution du RIN était une bonne décision, mais l'exécutif du parti ne lui confie pas de rôle. Au RIN, il consacrait tout son temps à la présidence, aux discours et aux assemblées de cuisine. Il doit apprendre à ne plus

³⁸⁹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 182-183.

³⁹⁰ Dans ses mémoires, Lévesque admet avoir rejeté la notion d'indépendance pour se démarquer des rinistes : « Surtout, et plus sérieusement, l'indépendance s'était tellement promenée dans la rue avec le RIN, acquérant de manif en manif un caractère absolu, durci comme s'il pouvait s'agir d'une fin en soi, que son nom n'était plus, hélas, qu'un appel à la matraque! Comme la rose, heureusement, ne garderait-elle pas toujours son parfum sous un autre nom? », René Lévesque, *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec/Amérique, 1986, p. 288.

parler au nom du RIN, mais en son nom personnel. Pour ajouter à sa déception, il est sans emploi et criblé de dettes³⁹².

Au congrès du PQ des 18 et 19 octobre 1969, Bourgault est l'un des neuf candidats aux quatre postes à pourvoir à l'exécutif. Ce congrès permet de jauger le degré de leadership dont jouit encore Bourgault. La veille de l'ouverture du congrès, il s'engage solennellement à respecter et à défendre en public le programme du parti et à travailler en collaboration étroite avec les membres élus sans leur faire de difficultés. Enfin, il affirme pouvoir encore servir en contribuant à porter le PQ au pouvoir et en entretenant l'espoir³⁹³.

Selon *Le Devoir*, un mot d'ordre a été subtilement, mais clairement lancé à l'ouverture du congrès par Lévesque :

En complétant l'exécutif du parti, par le scrutin de dimanche, pensez aussi qu'il nous faut une équipe aussi harmonieuse, efficace et solidaire que possible, car, dans quelques mois, il faudra aller au combat, à notre première bataille générale et... cela exige avant tout... un état-major bien cimenté³⁹⁴.

En d'autres mots, il incite à faire élire n'importe qui sauf Bourgault. Durant les trois jours du congrès, les partisans sont divisés en deux catégories : les partisans de Bourgault et ses opposants. De plus, des membres de l'exécutif, ou du moins leurs représentants, s'emploient à dissuader les délégués de voter en faveur de Bourgault³⁹⁵.

³⁹¹ Parti québécois, *La solution. Le programme du Parti Québécois, présenté par René Lévesque*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 125 p.

³⁹² LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 185-188. Bourgault est très déçu de son passage au PQ : « Je demandais à Lévesque de me permettre de faire des assemblées. Il aurait pu se servir de moi, m'envoyer sur la route. Je suis un bon haut-parleur pour l'indépendance. Ma force est de parler et de convaincre. J'aime ça et je suis bon. Il n'y avait personne à l'exécutif du PQ qui était capable de faire ça mieux que moi. J'aurais pu entretenir le militantisme des membres. [...] Je croyais sincèrement que je pouvais encore être utile à la cause. Cependant Lévesque ne voulait rien savoir de moi et le PQ a toujours refusé de m'utiliser. On m'écartait systématiquement de la plupart des assemblées. On avait peur de l'éloquence, on me trouvait dangereux. J'étais très malheureux. », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 186.

³⁹³ Michel Roy et Guy Deshaies, « Parizeau, Lévesque, Bourgault sont acclamés », *Le Devoir*, 18 octobre 1969.

³⁹⁴ [Anonyme], « Pierre Bourgault n'entre pas au comité exécutif », *Le Devoir*, 20 octobre 1969.

³⁹⁵ *Ibid.*

Les délégués obéissent à Lévesque. Bourgault est défait et attribue sa défaite à l'opposition organisée contre lui par la direction du parti³⁹⁶. Dans son discours de clôture, Lévesque dit aux candidats défaits qu'il sympathise avec eux. Il reconnaît que cette lutte électorale a été « extrêmement dure, plus farouche encore qu'on l'avait prévu », mais qu'elle était aussi « une leçon de modestie pour nous tous »³⁹⁷. À la fin du congrès, Lévesque donne l'assurance en conférence de presse qu'il y a place dans le parti pour Bourgault comme pour tous ceux qui adhèrent au PQ³⁹⁸.

Le président du PQ considère que l'ancien chef du RIN est perçu par la population du Québec comme un briseur de carreaux et un radical. À quelques mois des élections générales, après toutes les mises en garde contre la violence et les excès de toutes sortes, le moment est mal choisi d'accueillir Bourgault dans l'état-major. L'image de Bourgault ne correspond pas à celle que Lévesque veut donner au PQ³⁹⁹. Dans son bilan du congrès, Renaude Lapointe de *La Presse* écrit : « Sur cet autel de l'électoralisme, ils ont d'abord sacrifié un coq dont le cocorico aurait pu faire peur aux oiseaux »⁴⁰⁰.

Déçu du résultat du congrès, Bourgault espère que le PQ aura désormais davantage recours à ses services. Il souhaite se présenter comme candidat du PQ aux prochaines élections provinciales. Son premier choix est le comté de Duplessis. Il a travaillé dans ce comté depuis des années, s'y est présenté en 1966 et y avait obtenu de bons résultats, mais Lévesque refuse⁴⁰¹.

Des militants du PQ lui proposent de se présenter dans le comté de Taillon. Jacques-Yvon Lefebvre travaille pour sa candidature dans ce comté depuis déjà longtemps et il aurait accepté de céder la place à Bourgault. Il commence donc à faire des assemblées de cuisine jusqu'à ce que Lefebvre revienne sur sa décision et se

³⁹⁶ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 188-189.

³⁹⁷ *Ibid.*

³⁹⁸ *Ibid.*

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ Renaude Lapointe, « Un rêve ou une réalité? », *La Presse*, 20 octobre 1969.

⁴⁰¹ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 189.

présente contre Bourgault. Le soir de la convention, Bourgault se rend à la salle et apprend de Lefebvre qu'il a recruté de nombreux nouveaux membres qui appuient sa propre candidature. Constatant que c'est perdu d'avance, Bourgault préfère quitter la salle⁴⁰².

Bourgault sent qu'on veut l'évincer et exige une rencontre avec Lévesque afin de tirer les choses au clair. Lors de la rencontre, Lévesque lui confirme toutes ses craintes. Il lui aurait dit qu'il le considérait dangereux parce qu'il provoque le fanatisme. Bourgault se sent humilié et méprisé. Si le passage au PQ s'avère difficile pour Bourgault, l'intégration des anciens membres du RIN se fait assez bien. Pierre Renaud, par exemple, ex-directeur général du RIN et reconnu pour sa modération, est élu par acclamation au poste de conseiller au programme et trésorier⁴⁰³.

Bourgault se présente enfin dans Mercier, circonscription représentée par Robert Bourassa⁴⁰⁴. Lévesque ne peut le lui refuser puisque c'est un comté perdu d'avance. Bourgault est convaincu de perdre, mais de gagner suffisamment de votes pour obliger Lévesque à reconnaître sa valeur. Il y travaille d'arrache-pied si bien que Lévesque aurait accepté, en fin de campagne, de venir parler dans le comté⁴⁰⁵.

Après les élections, qu'il perd évidemment, Bourgault se retrouve à nouveau sans travail et sans rôle politique. Jean Côté lui offre le poste de rédacteur en chef de la revue *Point de Mire*, poste qu'il occupe de juin 1970 à mai 1971⁴⁰⁶. Bourgault veut en faire un magazine de gauche à caractère international et surtout, véhicule pour promouvoir la souveraineté. La revue appuie donc officiellement le Parti québécois,

⁴⁰² *Ibid.*, p. 189-190.

⁴⁰³ [Anonyme], « Pierre Bourgault n'entre pas au comité exécutif », *Le Devoir*, 20 octobre 1969.

⁴⁰⁴ [Anonyme], « Pierre Bourgault veut faire la lutte à Robert Bourassa », *Le Devoir*, 19 janvier 1970.

⁴⁰⁵ LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 191; Bourassa témoigne de la campagne de Bourgault : « J'étais content que Bourgault se présente contre moi, ça mettait de la couleur. Il a fait une très bonne campagne. Il parlait avec l'autorité du chef du RIN mais avait peu de crédibilité puisqu'il était désavoué par Lévesque. », LeBel, *Pierre Bourgault...*, p. 192.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 193.

mais se défend d'en représenter le point de vue⁴⁰⁷. C'est une véritable bouée de sauvetage pour Bourgault après près de deux ans passées sans emploi⁴⁰⁸.

En février 1971, Bourgault réussit à se faire élire à l'exécutif du PQ. Et ce n'est pas le Bourgault qui cherche à plaire à Lévesque comme c'est le cas depuis son entrée au PQ, mais bien le Bourgault fièrement radical. Dans son discours de candidature, il défend le radicalisme pour faire la promotion de l'indépendance. Ce faisant, il tourne le couteau dans la plaie qui afflige le PQ à ce moment là. Alors que les souverainistes ont été remués par la Crise d'octobre, la direction du parti vise à donner au PQ une image de respectabilité. Or, une fraction plus jeune du PQ commence à montrer des signes d'impatience.

Bourgault obtient la confiance d'une majorité simple des délégués malgré l'hostilité de Lévesque et des autres dirigeants, hostilité aggravée par un discours que ces derniers qualifient d'imprudent. Dans celui-ci, Bourgault reproche au PQ de se donner une image sécurisante au détriment de la liberté, du courage et de ses rêves de jeunesse. Il évoque de Gaulle, Castro et Hô Chi Minh qui sont devenus respectables à ses yeux, parce que demeurés fidèles à leurs rêves de jeunesse⁴⁰⁹. Bien sûr, ce ne sont pas tous les péquistes qui partagent ces références à Castro et Hô Chi Minh, mais plutôt une aile plus radicale du PQ où se rejoignent plusieurs anciens rinistes. De plus, peu de temps avant le congrès, Bourgault avait proposé que le Parti québécois devienne socialiste et qu'il ouvre ainsi ses rangs à une gauche militante et dynamique. Il faut voir dans cette proposition des considérations tactiques. Bourgault affirme avoir fait l'erreur dans le passé de priver le RIN de ses éléments les plus vivants⁴¹⁰.

⁴⁰⁷ Pierre Bourgault, « Mais quelle sera la 'politique' de *Point de Mire*? », *Point de Mire*, juillet 1970, p. 3.

⁴⁰⁸ Aventure de courte durée, le 28 mai 1971, Bourgault démissionne de *Point de Mire*. Le magazine connaît de sérieuses difficultés financières. Il termine son dernier éditorial en écrivant : « M. Bourassa, vous n'avez pas une job pour moi ? », Pierre Bourgault, « Pourquoi je quitte *Point de Mire* », *Point de Mire*, mai 1971, p. 9. C'est un boutade, mais Bourgault se retrouve à nouveau dans la rue.

⁴⁰⁹ Pierre Saint-Germain, « Bourgault parvient à s'imposer en dépit de l'hostilité des dirigeants du parti », *La Presse*, 1^{er} mars 1971.

⁴¹⁰ Pierre Bourgault, « Le Parti québécois doit-il devenir socialiste? », *Point de Mire*, 26 février 1971, p. 7.

Son élection rétablit un certain équilibre sans lequel le parti serait, selon des militants, menacé de désaffection par les jeunes⁴¹¹. Selon Claude Ryan, tant en raison de son rôle passé au RIN que son penchant prononcé pour des orientations plus radicales, Bourgault incarnait depuis trois ans les inspirations et les frustrations d'une minorité fortement riniste d'origine, mal intégrée dans le PQ⁴¹².

Le passage de Bourgault à l'exécutif est très pénible. Il n'est chargé d'aucune tâche ni d'aucun rôle spécifique comme son poste l'implique⁴¹³. Il laisse donc tomber l'idée d'un jour être intégré à la direction du PQ. Dorénavant, sa place sera celle d'un franc-tireur de l'indépendance et l'incarnation de la bonne ou de la mauvaise conscience, selon le cas, des souverainistes. Il occupera cette place durant le reste de sa vie.

4.3 Le Québec : l'une des dernières colonies?

Qu'advient-il de l'idée de décolonisation depuis la dissolution du RIN? En fait, il n'en est plus que très rarement question. En 1970, Bourgault rédige un ouvrage dans lequel il affirme à nouveau que le Québec est une colonie, bien que l'une des dernières⁴¹⁴. De nombreux peuples ont acquis leur indépendance depuis la Deuxième Guerre mondiale et les années soixante ont marqué la fin des grands empires européens. Or, ce contexte international favorable à l'indépendance du Québec tire à sa fin.

Dans son ouvrage, Bourgault défend le nationalisme en le scindant en deux formes majeures. Il y a d'abord l'impérialisme, forme conquérante et violente du nationalisme, qui est mue par l'appât du gain et qui s'accompagne souvent d'une volonté de « civiliser » les populations conquises. Face à ce nationalisme, des esprits

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² Claude Ryan, « Le congrès du PQ : réalisme et compromis », *Le Devoir*, 1^{er} mars 1971.

⁴¹³ Marc Lavallée, *Adieu la France salut l'Amérique*, Montréal, Stanké, 1982, p. 101.

⁴¹⁴ Pierre Bourgault, *Québec quitte ou double*, Montréal, Ferron, 1970, 219 p.

libéraux s'émurent des ravages de la civilisation dans le monde pendant que s'élevait dans les colonies une force contraire à celle de l'oppression, une deuxième forme de nationalisme issue des grandes collectivités asservies, le nationalisme de la décolonisation. Ce nationalisme se nourrit d'égalité et de liberté. Le nationalisme, utilisé non comme fin en soi, mais comme instrument de libération est, pour Bourgault, une des grandes forces capables d'assurer un certain degré de liberté aux peuples comme aux individus qui les composent⁴¹⁵.

Il associe le nationalisme québécois à cette deuxième forme. Puis, il passe en revue l'histoire canadienne-française toujours inspiré des thèses des néo-nationalistes de l'école historique de Montréal. Sous le régime français, apparaît une identité canadienne qui distingue de plus en plus les Français des Canadiens. Un nationalisme canadien est né. Puis survient la Conquête qui désorganise physiquement, matériellement, moralement et psychologiquement la petite colonie qui commençait à survivre. C'est un choc brutal qui la rejette dans l'impuissance et l'amertume. Le nationalisme devient une résistance passive jusqu'à la révolte des Patriotes qui se résorbe dans une répression brutale et violente. Par la suite, le nationalisme s'illusionne à travers des luttes stériles. Il surgit à nouveau en 1960 et ne cesse de croître. Il est légitime parce que ses racines sont profondes et qu'il s'inscrit dans le mouvement mondial de la décolonisation. Ce nationalisme est d'autant plus légitime qu'il ne constitue pas un repli sur soi, mais une volonté d'ouverture sur le monde comme cela ne fut jamais possible auparavant⁴¹⁶.

Globalement, l'idée de décolonisation est secondaire dans son ouvrage. En revanche, il accorde une place importante à une autre analogie, cette fois entre les Canadiens français et les Noirs américains⁴¹⁷. La langue, pour un Québécois, jouerait le même rôle que la couleur pour un Noir : « Le français, c'est notre couleur à nous. C'est par la langue que nous sommes d'abord identifiés, comme amis ou comme

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 39-42.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 42-47.

ennemis, comme minoritaires ou comme majoritaires, comme inférieurs ou comme égaux, comme sujets à promotion ou à discrimination »⁴¹⁸.

La langue est au centre de toute la lutte pour l'affirmation des années soixante. Pour Bourgault, la langue a une résonance très profonde dans la prise de conscience des Québécois. Elle est d'une importance capitale dans la révolution culturelle qu'ils traversent. Nier l'importance de la langue dans ce combat, c'est nier l'originalité première de la société québécoise : « On peut dire sans crainte de se tromper que si nous n'étions pas de langue française nous ne serions pas engagés dans la bataille actuelle ou alors revêtirait-elle une tout autre forme »⁴¹⁹.

Avant de poursuivre sa comparaison, Bourgault se défend de vouloir établir un parallèle global entre le Noir et le « Québécois français » parce que l'histoire des Noirs lui paraît sans aucun doute plus douloureuse que celle des Québécois. Néanmoins, la comparaison est amplement justifiée selon lui. Le Québécois est un « être linguistique » et c'est cet être qui est le premier à ressentir les agressions⁴²⁰.

Le Québécois français et le Noir subissent les mêmes pressions, les mêmes discriminations à cause même de leur différenciation culturelle ou raciale. Selon Bourgault, plusieurs prétendent que l'on devrait oublier les querelles linguistiques puisque nous sommes tous des êtres humains et se concentrer sur nos intérêts et objectifs communs. Pour d'autres, c'est le système capitaliste qui est à l'origine de tous nos maux et anglophones et francophones doivent ensemble abattre le système⁴²¹.

Or, en pratique, le facteur de division qu'est la discrimination due à la différence culturelle ou raciale empêche toute action commune valable. Il illustre ses

⁴¹⁷ Cette analogie est défendue par d'autres indépendantistes notamment par Pierre Vallières. Voir Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique; autobiographie précoce d'un 'terroriste' québécois*, Montréal, Éditions Parti Pris, 1968, 542 p.

⁴¹⁸ Pierre Bourgault, *Québec quitte ...*, p. 116-117.

⁴¹⁹ *Ibid.* p. 116.

⁴²⁰ *Ibid.*, p.117.

propos avec le cas d'un ouvrier noir américain. En théorie, l'ouvrier noir a les mêmes problèmes que l'ouvrier blanc. Ils devraient donc s'entendre parfaitement pour entreprendre une lutte qui améliorerait leur condition commune. Mais dans la pratique, l'ouvrier noir subit une exploitation additionnelle non plus parce qu'il est un ouvrier dans une société capitaliste, mais parce qu'il est un Noir dans une société blanche. Sa couleur prend plus d'importance que sa condition d'ouvrier. Lui-même ne peut oublier qu'il est noir parce qu'on le lui rappelle brutalement tous les jours et qu'on lui nie même le droit à l'existence. Sa révolution, peu importe le contenu additionnel qu'il y incorpore, sera d'abord et avant tout « noire »⁴²².

Il en va de même pour les francophones. L'ouvrier francophone a sans doute les mêmes problèmes que l'ouvrier anglophone. Mais le francophone subit une exploitation additionnelle « PARCE QU'IL EST FRANÇAIS »⁴²³. Selon Bourgault, c'est parce qu'il est français que l'on exige de lui le bilinguisme, que l'on lui refuse les postes de direction, qu'il chôme dans son propre pays où la langue de travail est l'anglais, etc. L'originalité première du francophone lui est niée tous les jours; il réagit donc de la même façon que le Noir américain. C'est pourquoi le Québécois français doit d'abord faire une révolution française. La langue devient le moteur de la révolution⁴²⁴.

Bourgault a été influencé par le mouvement noir américain. Cette influence on ne la sent pas véritablement dans le discours, mais plutôt dans les manifestations. En effet, Bourgault a organisé à quelques reprises des *sit in* ou simplement des manifestations silencieuses qui sont dans les années soixante associées au mouvement noir. Pourquoi n'avoir jamais poussé l'analogie entre les Noirs américains et les Canadiens français autant que celle entre les colonies et le Québec?

⁴²¹ *Ibid.*, p. 117.

⁴²² *Ibid.*, p. 117-118.

⁴²³ *Ibid.*, p. 118. En majuscule dans le texte.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 118-120.

Possiblement, parce que l'analogie avec le mouvement noir est beaucoup moins utile, voire même nuisible, d'un point de vue tactique. La lutte des Noirs est une lutte pour des droits civiques dont le règlement ne passe pas par une indépendance politique. Une analogie avec le mouvement noir donnerait plutôt du poids à ceux qui défendent le bilinguisme et la représentation des francophones dans les institutions fédérales. Elle se traduirait par une lutte pour l'égalité à l'intérieur d'un cadre canadien qui se rapproche beaucoup plus de celle de Trudeau par exemple. Cela montre que l'idée de décolonisation servait largement d'appui argumentatif tactique à l'indépendantisme. Mais l'appui argumentatif n'explique pas tout. L'idée de décolonisation est utilisée parce qu'elle explique le comportement des Québécois.

Quelques années plus tard, l'idée de décolonisation disparaît. En 1973, Bourgault écrit la chanson « Entr' deux joints » pour Robert Charlebois. Les paroles de la chanson nous permettent de constater la permanence de sa vision du Québec et des Québécois. Écrite en joul, la chanson traite d'un misérabilisme initié par la Conquête. Elle s'adresse à la même personne depuis la Conquête. Il n'y a pas de différence entre le sujet que Bourgault décrit au passé et celui qu'il décrit au présent. La Conquête a inculqué chez le Québécois une attitude apathique. Cet état est entretenu par le système puisque ailleurs d'autres possibilités sont offertes. Le système est tenu responsable, mais une grande part du problème c'est l'apathie des Québécois. Le refrain le martèle : « Entr' deux joints tu pourrais faire quelque chose, entr' deux joints tu pourrais t'grouiller l'cul »⁴²⁵.

Bourgault est très sévère envers les Québécois. En même temps, il est très attaché à son identité québécoise et il aime les Québécois. Par conséquent, s'il réprovoque le comportement des Québécois, il l'explique par une cause extérieure. Les Québécois ne sont pas responsables de cette attitude. En revanche, lorsqu'ils en prennent conscience, ils doivent être capables d'aller au-delà. La prise de conscience du comportement constitue, pour Bourgault, une grande étape de franchise.

⁴²⁵ Voir le texte de la chanson en annexe page 142.

* * *

Durant cette dernière période, l'indépendantisme est répandu comme jamais depuis le début des années 1960. Pour Bourgault, l'union des forces indépendantistes est essentielle pour amener le Québec à son indépendance. Comme il reconnaît que Lévesque peut mener plus loin que lui la lutte, sa stratégie consiste à lui faire adopter sa conception d'un Québec libre. Tous s'entendent pour qu'un Québec indépendant accorde au français une place prépondérante et préconisent la fréquentation de l'école française pour les enfants issus de l'immigration. Mais pour Lévesque, les anglophones du Québec ont des droits acquis historiques et il faut garantir le maintien du réseau public anglophone pour les enfants dont la langue maternelle est l'anglais. En revanche, Bourgault fonde sa conception sur une vision colonialiste du Québec. Il estime que de ce fait, la minorité anglophone profite au Québec de privilèges conquis par les armes. Il faut donc cesser toutes subventions au réseau public anglophone afin de permettre à la majorité francophone de jouir de son statut majoritaire sur son territoire. La minorité anglophone est appelée à long terme à s'intégrer à la majorité francophone. Toutefois, l'union passe avant tout et c'est pourquoi Bourgault promeut le sabotage du RIN et l'union sur une base individuelle.

C'est en raison de la force montante du MSA puis du PQ que Bourgault a tout tenté pour réaliser l'union des indépendantistes. Peu à peu, le leadership de Bourgault et l'attrait du RIN se sont érodés devant le charisme de René Lévesque et l'essor du MSA. Avec le déclin personnel de Bourgault, l'idée de décolonisation cède le pas à celle de souveraineté. Même dans le discours de Bourgault, elle perd de son importance et se vide de son contenu social. Il ne reste plus de l'idée de décolonisation que la dimension psychologique qui est de moins en moins explicitée. Néanmoins, Bourgault conserve le même constat sur le comportement des Québécois. La Conquête a créé une attitude apathique. Seule l'indépendance pourrait renverser cette situation.

Conclusion générale

Durant les quarante ans séparant, son arrivée sur la scène politique en 1960 et son décès en 2003, Bourgault n'a jamais cessé de se prononcer sur les grands enjeux qui ont secoué la société québécoise. À lui seul, il incarnait le ton des indépendantistes radicaux des années soixante. Malgré son importance pour le mouvement souverainiste, il n'existe pas d'analyse historique de son discours. Ce mémoire se proposait donc de poser les premières balises d'une réflexion sur la pensée de Pierre Bourgault, son action et leur évolution. Un premier survol analytique a permis d'identifier le thème de la décolonisation comme une piste susceptible d'être révélatrice à cet égard.

Durant les années soixante, l'idée de décolonisation est au centre du discours de la gauche indépendantiste québécoise. Elle s'inspire du mouvement de décolonisation en cours dans le monde, pour qui lutte nationale et lutte des classes vont de pair. L'idée inspire également des nationalistes qui n'adhèrent pas nécessairement à la lutte des classes. Bourgault est de ceux-ci. Orateur flamboyant et militant entièrement dévoué à la cause indépendantiste, il prend en 1964 la direction du Rassemblement pour l'Indépendance nationale et l'entraîne dans une action plus intense et plus radicale. Comment et pourquoi Bourgault brandit-il l'idée de décolonisation pour servir le projet d'affirmation collective présent au sein de la société québécoise?

Cette décennie, couverte par notre mémoire, se divise en trois périodes. La première période commence avec le début de l'engagement politique de Bourgault en 1960 et se termine avec la transformation du RIN en parti politique en 1963. Bourgault y élabore ses idées et ses moyens d'action. À l'automne 1960, Pierre Bourgault est un comédien en quête de personnages. Sa rencontre avec les membres fondateurs du RIN change complètement sa vie. Il entre dans un milieu où s'élaborent et circulent des idées dont il s'imprègne. Il en est ainsi de l'indépendantisme qu'il

adopte d'emblée. À mesure qu'il poursuit sa réflexion sur la société québécoise et que ses convictions s'affirment, Bourgault participe de plus en plus activement à la lutte indépendantiste et abandonne le métier de comédien.

Bourgault s'approprie les idées fondatrices du RIN - dont André d'Allemagne est le principal théoricien - qui s'inspirent des thèses des historiens de l'école historique de Montréal, selon lesquels la Confédération n'est pas le fruit d'un pacte entre deux peuples fondateurs. Au contraire, la Conquête britannique a brisé les possibilités de développement de la nation dont le Canada français porte encore les traces profondes, dans tous les aspects de la vie collective. Le Canada français est depuis une nation conquise, annexée et condamnée à la survivance. L'indépendance serait la solution logique permettant à la nation canadienne-française de devenir majoritaire, assurant ainsi la maîtrise de la vie économique et culturelle. Bourgault trouve dans l'indépendantisme une lutte qui va au-delà de la revendication : c'est une façon de se projeter vers un avenir à construire plus qu'un passé à préserver.

L'idée de décolonisation ne se développe que graduellement dans la pensée de Bourgault. Elle est au départ une référence extérieure qui appuie le projet indépendantiste et qu'il utilise pour convaincre. Bourgault considère que la société québécoise vit une situation coloniale. Ainsi, la Conquête marque le début de la mise en tutelle de la nation canadienne-française. Avec la Confédération, les pouvoirs impériaux sont passés de Londres à Ottawa. De plus, par le seul jeu du nombre, la Confédération a placé et maintient toujours le Québec dans une situation anormale de faiblesse et d'infériorité collectives. Comme nation, les Canadiens français ont droit à l'autodétermination. Or, dans le monde, des peuples colonisés réclament et obtiennent leur indépendance en invoquant ce même droit. La décolonisation vient appuyer et légitimer l'indépendantisme.

Pour faire connaître sa vision d'un Québec colonisé, Bourgault a recours aux discours et aux manifestations. Les discours sont des moments privilégiés pour exprimer sa vision du Québec, convaincre les Québécois et répliquer aux attaques de

ses adversaires. Lors de ses discours, il évoque dramatiquement la Conquête et décrit le peuple québécois ou canadien-français comme une nation conquise et colonisée. Puis, il établit un parallèle avec d'autres peuples colonisés dans le monde qui ont connu la même situation et pris en main leur destinée. Son succès est immédiat : il est jeune, éloquent et articulé. En l'espace de quelques discours, il devient l'orateur désigné du RIN. Si bien qu'il devient à la fin de la période une figure dominante du mouvement indépendantiste que l'on associe à l'aile radicale.

L'optimisme marque la première année de l'engagement politique de Bourgault. L'indépendantisme occupe beaucoup d'espace médiatique ce qui donne à penser que majorité des Québécois ou au moins les élites nationalistes vont bientôt embarquer. Or, ce n'est pas le cas. L'optimisme fait donc place à l'impatience et à la frustration chez Bourgault. L'idée de décolonisation devient omniprésente dans son discours et son action. L'aliénation dans sa dimension psychologique, c'est-à-dire, le complexe d'infériorité du colonisé, explique pourquoi les Québécois n'adhèrent pas aussi vite que lui à la lutte indépendantiste. La dimension psychologique de l'idée domine sa pensée et détermine son action. Une prise de parole plus radicale s'avère nécessaire croit-il pour faire sauter le verrou de cette aliénation et éveiller les consciences. C'est alors qu'il lance ses appels à la Révolution. Une fois les consciences éveillées, l'accès à l'indépendance est un processus qui redonnerait fierté et dignité. Par la suite, l'indépendance doit devenir l'instrument de la libération économique, sociale et culturelle.

Durant la deuxième période, Bourgault préside aux destinées du RIN. Durant cette période de cinq ans, on perçoit nettement trois phases dans son action militante. Une première phase de radicalisation va de 1963 à 1964. Bourgault accède à la présidence et entraîne le RIN dans une radicalisation de l'action. Une deuxième phase de ralentissement s'échelonne de 1965 à 1966. Durant cette phase, Bourgault oriente l'action du RIN dans un but électoraliste. Il est convaincu que l'image de violence nuit au RIN ce qui le pousse à suspendre les manifestations spectaculaires. En revanche, il multiplie les discours à travers la province. Enfin, une dernière phase

d'accélération qui va de 1967 à 1968. Bourgault tente de faire monter la tension autour d'enjeux liés à la question nationale et mène les militants dans des manifestations parfois violentes.

Il oriente l'action du parti de manière à montrer l'existence du colonialisme et à stimuler le militantisme de ses membres. Cette stratégie doit convaincre les Québécois de faire l'indépendance. Pour cela, Bourgault sensibilise la population au moyen de discours et de manifestations. Son action spectaculaire doit frapper les esprits et faire prendre conscience de l'état de colonisé. C'est dans ce contexte, qu'il organise la manifestation contre la visite de la reine qui se solde par un matraquage. Les manifestations sont non seulement de la publicité gratuite pour la petite organisation, mais permettent d'entretenir la solidarité et la ferveur de tous.

Durant cette période, l'idée de décolonisation chez Bourgault s'enrichit d'une dimension sociale. Malgré de fréquentes professions de foi socialistes, Bourgault ne l'envisage jamais véritablement. Il s'agit plutôt d'incarner une avant-garde sociale, d'attirer l'attention des médias par son radicalisme et de canaliser les éléments plus radicaux. D'autre part, la question sociale est toujours étroitement liée à la question linguistique. Pour Bourgault, les Canadiens français constituent une classe ethnique dominée à la fois comme classe sociale et comme groupe ethnique ce qui appuie l'interprétation colonialiste. Ici, langue et ethnie se confondent. La langue est au cœur de ce qui constitue l'identité québécoise. Elle est le critère de discrimination sur lequel s'établit la frontière entre le colonisé et le colonisateur. Les Canadiens français sont forcés de parler la langue de la minorité pour travailler et peuvent se voir refuser un emploi ou une promotion parce qu'ils ne parlent pas ou pas suffisamment l'anglais, ou encore parce qu'ils sont Canadiens français ce qui prouve pour Bourgault, l'existence du colonialisme.

En s'appuyant sur la mémoire, Bourgault utilise l'idée de décolonisation est utiliser dans le but de mobiliser les indépendantistes. Le passé sert à prouver l'existence du colonialisme. En Afrique et en Asie, l'établissement du système

colonial est passé par des conquêtes militaires. Or, les Canadiens français ont eux aussi été conquis. La Conquête de 1760 en constitue la preuve selon Bourgault. Puis, il décrit le parcours historique des Canadiens français depuis la Conquête. Il choisit des événements qu'il articule et intègre à un passé commun et cohésif : de la Conquête de 1760 à aujourd'hui, les Canadiens français ont vécu dans une situation coloniale. Ensuite, l'application de l'interprétation colonialiste se fait souvent dans des circonstances et des événements précis de l'actualité. Il cible des problèmes que vit la société québécoise sur les plans politique, économique, social et culturel dont il attribue l'origine à la Conquête et à la Confédération. Pour Bourgault, l'infériorité économique, la position de la langue française, les problèmes sociaux s'expliquent tous par ces événements. Cette proximité entre le passé et le présent est omniprésente dans la pensée de Bourgault.

C'est pour briser un parcours historique médiocre que Bourgault invite à devenir indépendantiste et à le manifester. Il fait de la participation aux manifestations une question de fierté et de dignité nationale. Il tente de cette façon de canaliser l'impatience et le radicalisme autour de lui au point d'être parfois tenu responsable d'incidents fâcheux. Bourgault n'est pas déçu par la tournure violente de certains événements. Au contraire, il les considère comme des moments permettant de prendre conscience de l'état de colonisé.

Durant la troisième période, Bourgault connaît un déclin comme leader indépendantiste, alors que l'indépendantisme est répandu comme jamais auparavant. La popularité personnelle de René Lévesque et son option souverainiste marginalisent Bourgault. Reconnaissant que Lévesque peut mener plus loin que lui la lutte, sa stratégie consiste à lui faire adopter sa conception plus radicale d'un Québec libre. Toutefois, pour Bourgault, l'union des forces indépendantistes passe avant les différends sur les modalités d'accès à l'indépendance. C'est pourquoi, il promeut la dissolution du RIN et l'union sur une base individuelle. L'attrait de Lévesque, du MSA puis du Parti québécois est tel que Bourgault n'a d'autre choix que de se rallier s'il tient à l'autonomie politique du Québec.

Durant cette période, la décolonisation dans le monde tire à sa fin. L'appui argumentatif de ce mouvement perd ainsi de sa force. Les indépendantistes s'identifient désormais à la « souveraineté ». Même dans le discours de Bourgault, l'argument perd de son importance et se vide de son contenu social. Il ne reste plus de l'idée de décolonisation que la dimension psychologique elle-même moins souvent explicitée. Néanmoins, Bourgault conserve le même constat sur le comportement des Québécois. La Conquête a créé une attitude apathique que seule l'indépendance pourrait renverser.

En définitive, comment et pourquoi Bourgault a-t-il brandi l'idée de décolonisation pour servir le projet d'affirmation collective présent au sein de la société québécoise? Premièrement, Bourgault percevait la société canadienne-française ou québécoise comme apathique. Cette attitude résultait de la Conquête de 1760 et de la mise en place du colonialisme. Dans le discours de décolonisation, Bourgault allait trouver un bagage conceptuel et lexical pour exprimer sa compréhension de la situation québécoise. Bourgault insistait sur la dimension psychologique de l'idée de décolonisation comparativement aux aspects socioéconomiques qui étaient soit absents, soit relégués au second plan. Les Québécois souffraient d'un complexe d'infériorité. Cette conception du Québec et des Québécois était le plus puissant moteur de son engagement politique.

Les grands auteurs de la décolonisation comme Albert Memmi et Frantz Fanon - tout comme André d'Allemagne - avaient insisté dans leurs descriptions du colonialisme sur les comportements et les attitudes que les régimes coloniaux suscitaient chez les colonisés. Il n'est donc pas surprenant que cette dimension ait été présente chez Bourgault. D'autre part, elle permettait d'outrepasser la dimension sociale de l'idée de décolonisation qui était un point faible de l'analogie entre le Québec et les colonies du Tiers-monde. En outre, Memmi et Fanon considéraient l'accès à l'indépendance comme un processus susceptible de briser l'aliénation

psychologique. Il est donc aisément compréhensible que Bourgault y ait accordé une telle importance.

Deuxièmement, l'interprétation colonialiste était un outil argumentatif utilisé par Bourgault pour soutenir son projet d'indépendance. Une fois le blocage de la société québécoise expliqué par la mise en place d'une tutelle coloniale, il fallait y apporter une solution qui soit appropriée, soit l'indépendance politique. En outre, l'idée de décolonisation permettait d'ouvrir le débat sur une réalité extérieure, la décolonisation dans le monde. La question de l'indépendance politique des groupes ethnoculturels était ainsi remise à l'ordre du jour de l'histoire du monde. Si des colonies, aussi démunies étaient-elles, y étaient parvenues, pourquoi pas le Québec? Les Québécois n'étaient pas seuls contre l'hégémonie d'Ottawa, mais solidaires des peuples qui luttèrent contre la domination. Le Québec était « anormal » face aux États-nations d'Occident, mais « normal » dans sa lutte nationale contre l'impérialisme et son droit à l'autodétermination.

Enfin, en s'appuyant sur la mémoire, Bourgault utilisait l'idée de décolonisation dans le but de mobiliser ses militants. Il décrivait l'histoire des Canadiens français comme le récit tragique d'une société colonisée. La Conquête, puis la Confédération avaient eu des conséquences négatives qui se manifestaient toujours avec autant d'intensité. Tout au long de sa présidence, Bourgault jouait avec le feu. En évoquant les vexations du passé revues à travers une perspective coloniale, il invitait les Québécois à régler tout d'abord la cause essentielle du blocage de la société québécoise. Il a ainsi tenté de canaliser l'impatience et le radicalisme autour de lui au point où il a été tenu en partie responsable de certains incidents fâcheux. Responsabilité qu'il n'a pas nié. Bref, l'idée de décolonisation chez Bourgault était liée à un passé revu et détesté, une situation présente à renverser et un avenir à construire.

Cette recherche devrait être poursuivie en centrant l'analyse sur les interactions entre Bourgault et ses militants. Cela permettrait de comprendre dans

quelle mesure l'action de Bourgault a pu susciter le militantisme des rinistes. Puis, il faudrait établir des comparaisons avec d'autres figures nationalistes importantes de la période afin de fonder l'originalité de la pensée et de l'action de Bourgault. De plus, il serait pertinent d'étendre l'étude de la pensée de Bourgault aux décennies suivantes. En effet, l'idée est profondément enracinée puisqu'il continue de décrire des comportements de colonisés dans ses chroniques du *Devoir* et du *Journal de Montréal*. L'étude de la pensée de Bourgault permet de comprendre que l'idée de décolonisation allait au-delà de l'outil argumentatif employé par les indépendantistes et les socialistes comme cela a été documenté dans les précédentes études. En fait, elle s'enracinait dans une vision pessimiste du passé, du présent et des comportements des Québécois auxquels elle donnait un sens.

Enfin, il faudra également élargir cette étude au contexte plus global des années soixante au Québec alors que le mouvement indépendantiste s'enracine dans une frange de plus en plus large et diversifiée de la population. En dehors du mouvement indépendantiste, la société québécoise est traversée par des mouvements susceptibles d'influer sur l'action et la pensée de Bourgault. Certains acteurs des mouvements socialiste, syndicaliste et féministe ont aussi utilisé le vocabulaire de la décolonisation dans leurs luttes respectives. Le mouvement de décolonisation semble avoir été une grande source d'inspiration pour ceux qui ont voulu changer le monde.

Bibliographie

I - SOURCES

A) **Archives**

Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. *Fonds Marcel Chaput*. P96.

Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. *Fonds Rassemblement pour l'Indépendance nationale*. P300.

B) **Sources audiovisuelles**

Montréal. Archives radiophoniques et télévisuelles de la Société Radio-Canada.

C) **Sources imprimées**

Périodiques dépouillés

L'Indépendance, 1962-1968.

Parti pris, 1963-1968.

Journaux dépouillés

Le Devoir, 1960-1970.

La Presse, 1960-1970.

Livres, brochure et recueils

Berque, Jacques. *Dépossession du monde*. Paris, Éditions du Seuil, 1964. 215 pages.

Bourgault, Pierre. *Moi, je m'en souviens*. Montréal, Stanké, 1989. 278 pages.

----- *Écrits polémiques. La politique : 1960-1981*. Montréal, VLB, 1982. 365 pages. (Coll. « L'histoire au présent »).

----- *Québec: Quitte ou double*. Montréal, Ferron, 1970. 223 pages.

------. *Révolution*. Montréal, Rassemblement pour l'Indépendance nationale, 1962. 14 pages.

Chaput, Marcel. *J'ai choisi de me battre : petite histoire très personnelle du séparatisme québécois de Maurice Duplessis à Claude Wagner*. Montréal, Club du livre du Québec inc., 1965. 160 pages.

------. *Pourquoi je suis séparatiste*. Montréal, Édition du Jour, 1961. 156 pages.

D'Allemagne, André. *Une idée qui somnolait : écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN, 1958-2000; préface de Pierre Bourgault*. Montréal, Comeau & Nadeau, 2000. 250 pages. (Coll. « Mémoire des Amériques »).

------. *Le Colonialisme au Québec*. Montréal, Les Éditions R-B, 1966. 191 pages.

------. *Le Bilinguisme qui nous tue*. Saint-Laurent, Éditions de l'Horizon enrg., 1963. 12 pages.

Fanon, Frantz. *Les damnés de la terre; préface de Jean-Paul Sartre; présentation de Gérard Chalian*. Paris, Gallimard, 1991. 376 pages.

Lavallée, Marc. *Adieu la France salut l'Amérique*. Montréal, Stanké, 1982. 156 pages.

LeBel, Andrée. *Pierre Bourgault. Le Plaisir de la liberté : entretiens*. Montréal, Nouvelle Optique, 1983. 235 pages. (Coll. « Traces et paroles »).

Lévesque, René. *Option Québec : essai / René Lévesque ; précédé d'un essai d'André Bernard*. (Nouv. éd.). Montréal, TYPO, 1997. 352 pages.

------. *Attendez que je me rappelle....* Montréal, Québec/Amérique, 1986. 525 pages.

Memmi, Albert. *Portrait du colonisé; précédé du Portrait du colonisateur et d'une préface de Jean-Paul Sartre, Suivi de Les Canadiens français sont-ils des colonisés?* (Éd. rev. et corr. par l'auteur). Montréal, L'Étincelle, 1972. 146 pages.

------. *Portrait du colonisé; précédé du Portrait du colonisateur, et d'une préface de Jean-Paul Sartre*. Paris, Gallimard, 1985 [1957], 163 pages.

Parti québécois. *La solution. Le programme du Parti Québécois, présenté par René Lévesque*. Montréal, Éditions du Jour, 1970. 125 pages.

Trudeau, Pierre Elliott. *Le fédéralisme et la société canadienne-française*. Montréal, Éditions HMH, 1967. 227 pages.

II – ÉTUDES

A. **Ouvrages généraux**

Ageron, Charles-Robert. *La décolonisation française*. Paris, Armand Colin, 1991. 179 pages. (Coll. « Coursus »).

Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992. 613 pages.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain*. Tome II : *Le Québec depuis 1930*. (Nouv. éd. ref. et mise à jour). Montréal, Boréal, 1989. 834 pages. (Coll. « Boréal compact »).

Luard, Evan. *A History of the United Nations*. Tome II: *The Age of Decolonization, 1955-1965*. New York, St Martin's Press, 1989. 567 pages.

Rémond, René. *Le XXe siècle : de 1914 à nos jours*. (Nouv. éd. rev. et mise à jour). Paris, Éditions du Seuil, 2002. 288 pages.

B. **Monographies et articles**

Bellavance, Lionel. *Les partis indépendantistes de 1960 à 1973*. Montréal, Les anciens Canadiens, 1973. 98 pages.

Bouchard, Éric. *Raymond Barbeau et l'Alliance laurentienne : les ultras de l'indépendantisme québécois*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1997. 219 pages.

Bourque, Gilles et Gilles Dostaler. *Socialisme et indépendance*. Montréal, Boréal Express, 1980. 223 pages.

Bourque, Gilles et Anne Legaré. *Le Québec : la question nationale*, Paris, Maspero, 1979. 232 pages. (Coll. « Petite collection Maspero »).

Bourque, Gilles. *L'État capitaliste et la question nationale*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1977. 384 pages.

Bouvier, Félix. *André Laurendeau*. Montréal, Lidec, 1996. 62 pages. (Coll. Célébrités : collection biographique »).

Coleman, William D. *The Independance Movement in Québec, 1945-1980*. Toronto, University of Toronto, 1984. 274 pages.

Comeau, Robert. « La Révolution tranquille : une invention? », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*. Montréal, VLB, 2000. P. 11-20.

D'Allemagne, André. « L'argumentaire indépendantiste de 1960 à nos jours » dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*. Montréal, VLB, 2000. P. 131-137.

D'Allemagne, André. *Le R.I.N. de 1960 à 1963 : étude d'un groupe de pression au Québec*. Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974. 160 pages.

Deleuze, Magali. *L'une et l'autre indépendance : 1954-1964 : les médias au Québec et la guerre d'Algérie*. Outremont, Point de fuite, 2001. 229 pages. (Coll. « Point critique. Histoire »).

Deleuze, Magali. *Les médias au Québec et la guerre d'Algérie, 1954-1964*. Thèse de Ph. D. (Histoire), Université de Montréal, 1999. 293 pages.

Denis, Roch. *Luttes des classes et question nationale au Québec*. Montréal, Presses socialistes internationales, 1979. 601 pages.

Denis, Roch et Luc Racine. « La conjoncture politique québécoise depuis 1960 ». *Socialisme québécois*, no 21-22 (avril 1971). P. 17-78.

Dion, Léon. *La révolution déroutée, 1960-1976*. Montréal, Boréal, 1998, 324 pages.

Dion, Léon. *Québec : 1945-2000*. Tome II : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 452 pages.

Dofny, Jacques et Marcel Rioux. « Les classes sociales au Canada français ». *Revue française de sociologie*, vol. 3, no 3 (juillet-septembre 1962). P. 290-300.

Fortin, Andrée. *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. 406 pages.

Gingras, François-Pierre. « Les sources de l'engagement politique » dans Édouard Cloutier et Daniel Latouche, dir. *Le système politique québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1979. P. 191-205. (Coll. « L'Homme dans la société »).

Gingras, François-Pierre. « Le Rassemblement pour l'Indépendance nationale ou l'indépendantisme : du mouvement social au parti politique » dans Réjean Pelletier, dir. *Partis politiques au Québec*, Montréal. Hurtubise HMH, 1976. P. 219-246. (Coll. « Cahiers du Québec »).

Girardet, Raoul. *L'idée coloniale en France, de 1871 à 1962*. Paris, La Table ronde, 1972. 332 pages. (Coll. « Mouvements d'idées »).

Halbwachs, Maurice. *La mémoire collective*. (Éd. critique de Gérard Namer). Paris, Albin Michel, 1997, 295 pages. (Coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité »).

Halbwachs, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. (Nouv. éd.). Paris, Presses universitaires de France, 1952. 296 pages. (Coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine »).

Harvey, Nicolas. *L'appropriation de l'idéologie anticoloniale par André D'Allemagne et son application au Québec*. Mémoire de M.A. (Science politique), Université Laval, 2003. 116 pages.

Horton, Donald J. *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*. Montréal, Saint-Laurent, Bellarmin, 1995. 357 pages.

Jewsiewcki, Bogumil et Jocelyn Létourneau, dir. *L'histoire en partage. Usages et mises en discours du passé*. Paris, L'Harmattan, 1996. 232 pages.

Keaton, Robert J. *Le Rassemblement pour l'indépendance nationale*. Mémoire de M.A. (Science politique), Université McGill, 1969. 127 pages.

Lamarre, Jean. *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, 1944-1969*. Sillery, Septentrion, 1993. 561 pages.

Lapointe, Mathieu. *Nationalisme et socialisme dans la pensée de Raoul Roy, 1935-1965*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2002. 212 pages.

Laurendeau, Marc. *Les Québécois violents*. Montréal, Boréal, 1990. 351 pages.

Levine, Marc V. *La reconquête de Montréal*. Montréal, VLB, 1997. 404 pages. (Coll. « Études québécoises »).

Létourneau, Jocelyn. « La Révolution tranquille, catégorie identitaire du Québec contemporain » dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, dir. *Duplessis : entre la grande noirceur et la société libérale*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1997. P. 95-118.

Linteau, Paul-André. « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille » dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier, dir. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*. Montréal, VLB, 2000. P. 21-41.

Martineau, Louis-Charles. *Manifestations publiques au Québec entre 1964 et 1986 à travers le quotidien montréalais 'Le Devoir'*. Mémoire de M.A. (Histoire et sciences politiques), Université de Sherbrooke, 2004. 166 pages.

Mataigne, Bernard. *Le mouvement socialiste au Québec 1965-1970*. Mémoire de M.A. (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1979. 133 pages.

McRoberts, Kenneth. « La question nationale québécoise » dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier, dir. *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*. Montréal, VLB, 2000. P.123-129.

McRoberts, Kenneth et Dale Postgate. *Développement et modernisation du Québec*. Montréal, Boréal express, 1983. 350 pages.

Milner, Henry et Sheilagh H. Milner. *The Decolonization of Quebec: An Analysis of Left-wing Nationalism*. Toronto, McClelland & Stewart, 1973. 257 pages.

Pagé, Carole. *Décolonisation et question nationale québécoise*. Mémoire de M.A. (Science politique), Université du Québec à Montréal, 1978. 154 pages.

Pelletier, Réjean. *Partis politiques et société québécoise : de Duplessis à Bourassa : 1944-1970*. Montréal, Québec/Amérique, 1989. 397 pages.

Pelletier, Réjean. « L'idéologie du RIN : une idéologie d'affirmation » dans Fernand Dumont, dir. *Idéologies au Canada français, 1940-1976*. Tome II : *Les partis politiques; L'Église*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981. P. 213-234.

Pelletier, Réjean. « Le militant politique et son parti » dans Édouard Cloutier et Daniel Latouche, dir. *Le système politique québécois*. LaSalle, Hurtubise HMH, 1979. P. 207-220. (Coll. « L'Homme dans la société »).

Pelletier, Réjean. « Les militants du R.I.N. et les autorités politiques québécoises » dans Réjean Pelletier, dir. *Partis politiques au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 1976. P. 247-271.

Pelletier, Réjean. *Les militants du RIN*. Ottawa. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974. 82 pages. (Coll. « Travaux de recherche en sciences sociales »).

Pleau, Jean-Christian. *La révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Saint-Laurent, Fides, 2002. 270 pages. (Coll. « Nouvelles études québécoises »).

Provost, François. *Étude sur les dissensions entre la droite et la gauche au sein du Rassemblement pour l'Indépendance nationale entre 1966 et 1968*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2003. 109 pages.

Rouso, Henry. *La hantise du passé; entretien avec Philippe Petit*. Paris, Textuels, 1998. 143 pages. (Coll. « Conversations pour demain »).

Robert, Jean-Claude. *Du Canada français au Québec libre : histoire d'un mouvement indépendantiste*. Ottawa, Flammarion, 1975. 223 pages.

Roy, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 pages. (Coll. « Boréal express »).

Said, Edward W. *Culture et impérialisme*. Paris, Fayard – Le Monde diplomatique, 2000. 555 pages.

Marthe-Francine Tremblay. *Culture colonisée et ethnocentrisme*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1983. 333 pages.

Zahar, Renate. *L'œuvre de Frantz Fanon : colonialisme et aliénation dans l'œuvre de Frantz Fanon*. Paris, Maspero, 1970. 124 pages.

III – AUTRES

Beauregard, Yves. « La passion de l'indépendance; entrevue avec Pierre Bourgault ». *Cap-aux-Diamants*, N° 53 (printemps 1998). P. 31-35.

Cyr, Luc et Carl Leblanc. *Les feux de la Saint-Jean*. Montréal, Télé-Québec, 2005. 1 vidéocassette (53 min) : son., coul. avec séquences n&b ; 13 mm. (Coll. « 24 heures pour l'histoire »).

Fournier, Louis. *FLQ : histoire d'un mouvement clandestin*. (Nouv. éd. rev. et augm.). Outremont, Lanctôt, 1998. 533 pages.

Godin, Pierre. *La poudrière linguistique*. Montréal, Boréal, 1990. 372 pages.

Labrecque, Jean-Claude. *Le RIN*. Montréal, Productions Ad Hoc et Télé-Québec, 2002. 1 vidéocassette (78 min.) : son., coul. avec séquences n&b ; 13 mm.

Annexe

Entr' deux joints¹

Paroles de Pierre Bourgault
Musique de Robert Charlebois

Tout ça a commencé
Sur les plaines d'Abraham
La chicane a pogné
T'as mangé ta volée
Mais depuis ces temps-là
T'as pas beaucoup changé
J'te trouve ben magané
Pis encore ben pogné.

Refrain :

Entr' deux joints
Tu pourrais faire quequ'chose
Ent' deux joints
Tu pourrais t'grouiller l'cul.

Ta sœur est aux États
Ton frère est au Mexique
Y font d'l'argent là-bas
Pendant qu'tu chômes icitte
T'es né pour un p'tit pain
C'est c'que ton père t'a dit
Chez les Américains
C'pas ça qu't'aurais appris.

(Refrain)

Y t'reste un bout' à faire
Faut qu't'apprennes à marcher
Si tu fais comme ton père
Tu vas te faire fourrer
Ah J'sais qu't'es en hostie
Pis qu't'en as jusque là
Mais tu peux changer ça
Vit' ça presse en maudit.

(Refrain)

T'as un gouvernement
Qui t'vole à tour de bras
Blâme pas l'gouvernement
Mais débarrasse-toi z'en

¹ Source : Robert Charlebois, *Charlebois s'en vient*, vol. 1, Éditions Conception, Montréal, 1973, p. 20-21.

Couche-toi pas comme un chien
Pis sens-toi pas coupable
Moi j'te dis qu't'es capable
C'pays-là t'appartient.

(Refrain)

T'as pas besoin d'crier
T'as just'à t'tenir debout
Ça sert à rien d'brailler
Mais faut qu't'ailles jusqu'au bout'
T'as rien à perdre vois-tu
Parce qu'ici au Québec
Tout commence par un Q
Pis finit par un bec.

(Refrain)

Grouille, grouille
Grouille-toi l'cul, oh bébé
Grouille, grouille
Grouille-toi l'cul, oh bébé.

(Refrain)